CAHIER DES SPORTS
Les Nordiques gagnent encore
page D2

Gerulaitis éclipse McEnroe
page D3

Dionne critique Guy Lafleur
page D7

Réjean Houle et Mario Tremblay ont récemment visité LA PRESSE pour connaître toutes les étapes de la production du nouveau cahier des sports en format tabloïd. Les deux joueurs du Canadien se sont notamment entretenus avec le pressier Robert Migneault.

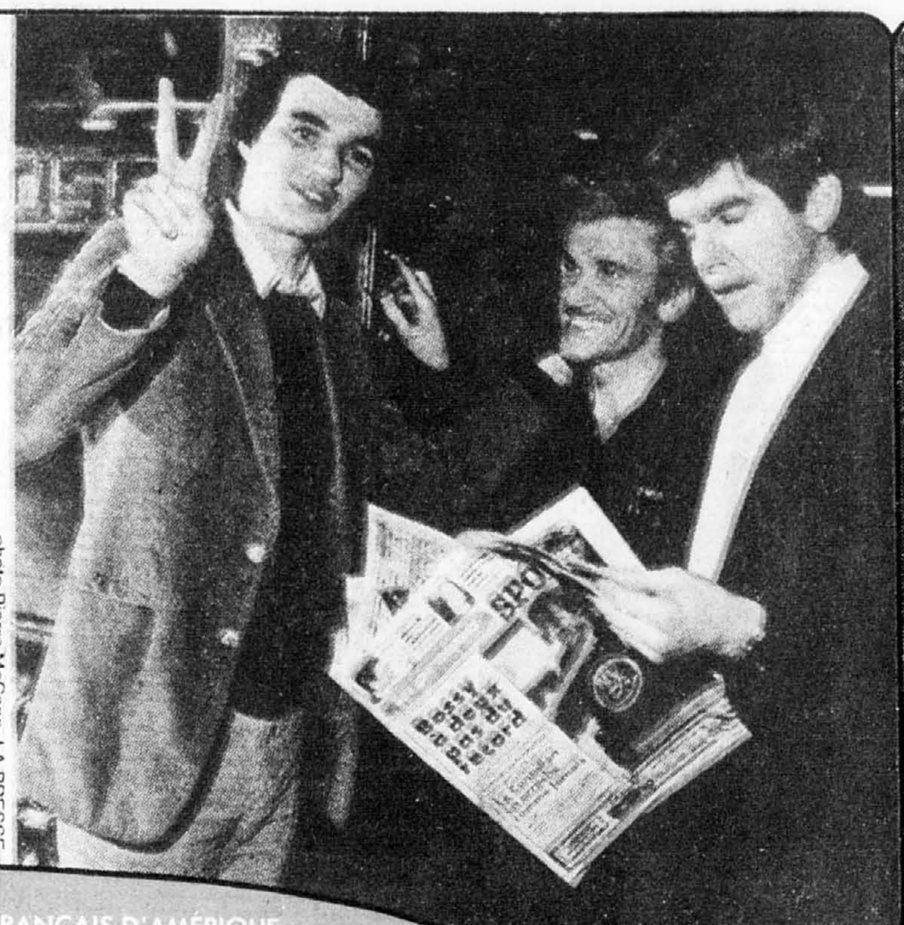

photo Pierre McCann, LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

25 CENTS MONTRÉAL, LUNDI 9 FÉVRIER 1981, 97e ANNÉE, no 33, 82 PAGES, 4 CAHIERS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75 — ÉDITION NATIONALE LUNDI AU SAMEDI $2.00 — ABITIBI-TÉMISCAMINQUE LA TUQUE 30¢

REDUISEZ VOS COUTS DE CHAUFFAGE
VAL ROYAL ISOLEZ DÈS MAINTENANT tél. 270-8111

AUTOROUTE DÉCARIE

CARAMBOLAGE DE 17 VÉHICULES
page B 7

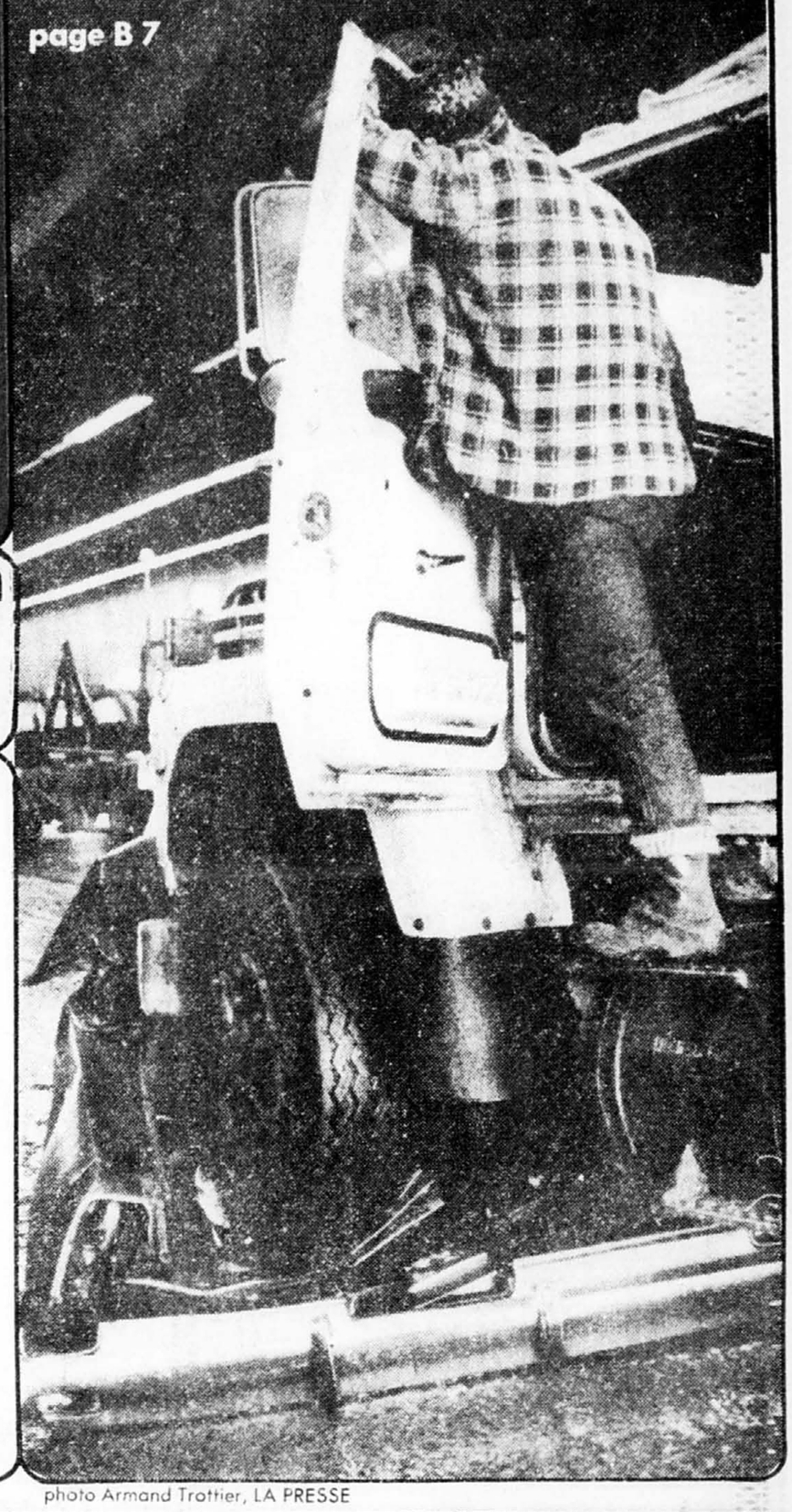

photo Armand Trottier, LA PRESSE

photo Robert Nadon, LA PRESSE

«53e OTAGE» EXPULSÉ: CYNTHIA DWYER

■ La journaliste américaine Cynthia Dwyer, baptisée «la 53è otage» depuis son arrestation sous des accusations d'espionnage en Iran quelques jours après l'échec du raid de Tabas, en avril dernier, pourrait quitter Téhéran dès aujourd'hui. Jugée coupable au terme d'un procès rapide, elle sera expulsée, la justice iranienne ayant décidé que les neuf mois qu'elle a passés en détention préventive équivalent à une peine purgée. Le président Bani-Sadr a indiqué entre-temps que quatre sujets britanniques détenus en Iran pourraient être libérés prochainement.
page A 12

Le recyclage des déchets

LE POINT

UN GASPILLAGE DE $500 MILLIONS PAR ANNÉE

■ Nous jetons aux ordures chaque année un trésor de quelque $500 millions de déchets récupérables. Depuis quelques années toutefois, ces déchets, surtout le verre, le papier et le métal, sont considérés comme de véritables ressources secondaires que nous nous apprêtons à récupérer. Le verre, qui ne compose que 6 p.c. de la masse des déchets, ne représente pas moins une valeur de $400 millions. Notre chroniqueur Jean-Pierre Bonhomme note que le recyclage de cette matière fait depuis longtemps partie du système industriel, mais les citoyens ne savent pas où aller porter le verre de rejet. Pour le papier, la situation est semblable. Malgré les immenses besoins de l'industrie, la cueillette de cette matière n'est pas encore organisée et c'est l'incinérateur qui en reçoit la plus grande partie.
A 4 et A 5

SOMMAIRE

Annonces classées: B 4 à B 6 et C 4 à C 7
Arts et spectacles
— Informations: A 14, A 5
— Horaires: D 39
Bandes dessinées: D 40
Carrières et professions: C 3
Décès, naissances, etc.: A 16
Économie: C 1 à C 3
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: C 4
FEUILLETON:
«Ennemis»: C 5
Horoscope: B 5
Le monde: A 12
Météo: A 2
Mot mystère: D 40
Mots croisés: D 40
Pleins Feux: A 10
Quoi faire aujourd'hui: D 38
Sports: D 1 à D 24
Tribune libre: A 7, A 8
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3

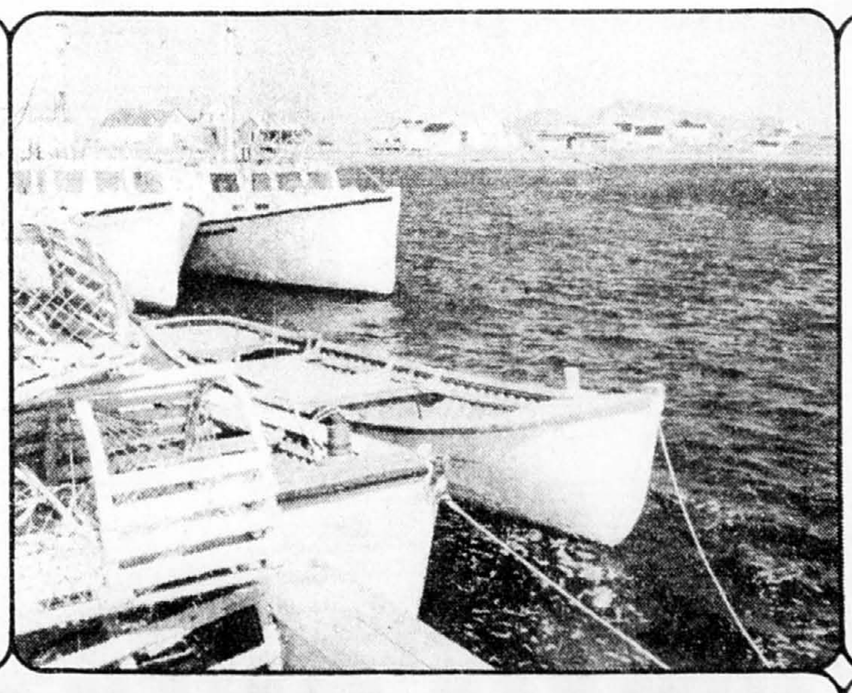

ILES-DE-LA-MADELEINE

COUP DE POUCE DE $21 MILLIONS POUR LES ÎLES, ZONE SPÉCIALE

Le ministre Pierre De Bané, a annoncé hier l'institution d'un programme de $21 millions d'ici 1986 dans les secteurs des pêcheries, du transport, de l'agriculture, du tourisme, du développement industriel et des études économiques.
page A 9

LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS

10,000 PARRAINS ONT INVESTI $15 MILLIONS
page A 10

DIX-SEPT MAIRES PARTENT EN GUERRE CONTRE LA FERMETURE DE DORVAL
page C 1

ÉDITO

LE PLAN REAGAN PEUT STIMULER L'ÉCONOMIE
PAR IVAN GUAY page A 6

PONTIAC BUICK GMC

VILLE-MARIE
«À DEUX PAS DU STADE OLYMPIQUE»
4500 rue HOCHELAGA
253-1414

le Salon du choix et de l'économie

RÉSULTATS DU HOCKEY
SAMEDI:
Canadien: 6 Boston: 2

$900,000 ET UNE CENTAINE DE CANDIDATS À TROUVER

Le succès de son colloque redonne espoir à l'UN

■ Au grand étonnement d'un peu tout le monde, deux fois plus de personnes qu'il n'avait d'abord été prévu, sont venues assister au premier grand rassemblement de la nouvelle Union nationale de Roch Lasalle, samedi dernier, à Montréal.

PIERRE VINCENT
de notre bureau de Québec

Roch Lasalle reçoit un accueil chaleureux de l'ancien leader Michel Lemoignan. photo UPC

C'en fut assez pour faire dire au nouveau chef unioniste que son parti peut maintenant espérer recueillir trente pour cent de l'électorat à la prochaine élection et que «désormais la lutte se fera à trois».

Beaucoup de monde assistait donc à ce colloque d'information sur l'avenir de l'Union nationale sous Roch Lasalle.

«Nous avons 1,763 inscriptions, ce qui fait qu'il faut compter au moins 2,000 personnes dans l'assistance», a tranché le président du parti, M. Serge Fontaine. «Les Unionistes sortent quand ils sentent les élections proches», a expliqué Jean Bédard, avocat bleu de Québec, qui a par ailleurs rappelé qu'en 1976, quinze jours avant le déclenchement des élections, une manifestation semblable, avec 1,500 à 2,000 personnes, s'était tenue au Reine Elizabeth.

Les militants

Ainsi, 2 000 personnes participaient à une réunion de ce fameux parti déclaré mort en 73, ressurgi de ses cendres en 76 et promis, encore tout récemment, à une disparition aussi certaine que définitive. 2,000 personnes parties de 118 circonscriptions (sur 122), venues d'aussi loin que de l'Ungava et des Îles-de-la-Madeleine.

'Plusieurs de ces gens étaient partis de grand matin, s'étaient levés avant le jour pour prendre un autobus à 6 heures, avaient avalé quelques morceaux de sandwich en route, avaient payé les cinq, dix ou quinze dollars de frais de transport, bref, s'étaient imposés des contraintes pour venir vivre cette journée unioniste dans un hôtel vieillot de la Métropole. Une journée à entendre des gens raconter comment l'Union nationale revivra à nouveau. Après quoi, rembarquement dans les autobus pour deux, trois, quatre ou cinq heures de route. Faut le faire! Il faut être un unioniste de très vieille souche ou... un créditiste pour être capable d'une telle ferveur, pour sacrifier un beau samedi d'hiver à une cause vouée jusqu'alors à Saint-Jude. «Pour moi, Roch, ça compte», dit le slogan.

Mais, en plus des militants ordinaires, il y avait bien des organisateurs conse
vateurs
fédéraux à ce colloque unioniste. Des gens qui, il y a un mois à peine, soutenaient la thèse à l'effet qu'il faut laisser mourir l'Union nationale, afin de mieux préparer le terrain pour la naissance d'un parti conservateur provincial, à créer après les élections. Aujourd'hui, pour expliquer leur volte-face, ils commencent par dire que «c'est par simple amitié pour Roch à qui on ne peut rien refuser, tellement il sait bien vendre sa salade» qu'ils sont là, puis ils finissent par reconnaître qu'ils appuieront plus que moralement l'Union nationale, qu'ils l'infiltreront et qu'après les élections ils ont bien l'intention de transformer le vieux parti de Duplessis en un nouveau parti conservateuraqquébécois.

À propos du risque de s'associer à un nouvel échec en territoire québécois, les stratèges conservateurs fédéraux rétorquent candidement que l'appui sera le plus discret possible — sur la scène, Roch Lasalle peut proclamer tranquillement: «À Ottawa, j'ai des amis, non des maîtres».

De toute façon, l'heure n'est pas à la morosité à l'Union nationale, par les temps qui courent: en coulisses, les stratèges exposent, arguments convaincants à l'appui, «qu'il y a tout lieu d'être confiant de reprendre le 20% de l'électorat de 1976». Et voici comment la plupart des dirigeants unionistes, interrogés par LA PRESSE, établissent leurs calculs: «Nous avons, au départ, quatre à cinq pour cent de vieux bleus irréductibles; nous perdrons c'est pas mal certain, les sept pour cent d'anglophones de 76, mais nous les récupérerons aussi vite dans le vote garniste et anti-ryaniste des libéraux, de même que dans le vote péquiste anti-bourrassiste de 76; Roch Lasalle, de par sa personnalité, fera le reste.»

Le message

Pour augmenter son pourcentage du vote, l'UN mise gros sur la personnalité du chef, mais aussi sur le message qu'il livrera. Elle mise sur la position de l'UN face au droit de grève, «qu'il faut abolir dans les hôpitaux, dans les écoles, chez les policiers et les pompiers, et à l'Hydro-Québec», ainsi que sur la position du parti en matière constitutionnelle. «L'Union nationale est désormais le seul parti authentiquement fédéraliste, le seul parti qui permettrait aux Québécois, s'il était porté au pouvoir, de marcher la tête haute, même à Toronto», a soutenu, en fin de semaine, M. Lasalle.

Samedi, le politicologue Léon Dion a démontré aux militants que l'avenir de l'UN «c'est de devenir un parti carrément fédéraliste, si elle veut échapper à la polarisation. Il faut, par ailleurs, oublier le concept de l'égalité ou de l'indépendance, qui est aujourd'hui dépassé. Et l'Union nationale de 1981 doit faire porter le gros de ses attaques contre le Livre beige, qui n'est pas franchement mauvais, mais qui n'est pas un bon document de travail.»

Quant au reste du message, il sera fait, de toute évidence d'éléments susceptibles de répondre aux attentes des gens pour qui les réformes sont déjà allées trop loin. Ainsi, dans un atelier où il était question d'avortement sur demande, l'assistance a montré beaucoup de satisfaction en entendant un des orateurs se prononcer contre l'avortement, «sauf dans des cas d'absolue nécessité».

En somme, le programme électoral est prêt. Il suffira, selon les auditoires, de parler un peu plus des becssoins essentiel ou un peu plus de chômage, ou un peu plus des augmentations du prix du pain, enfin, bref, des problèmes de tous les jours du monde ordinaire.

Les candidats

Reste maintenant à trouver des candidats et de l'argent.

Pour la question des candidats, selon le directeur général Reynald Brochu, si le Premier ministre déclenchait des élections la semaine prochaine, «nous pourrions trouver entre 75 et 80 candidats immédiatement, en y mettant toute la vapeur, mais s'il ne le fait que dans un mois, nous aurons des candidats dans les 122 circonscriptions.» Comme en 1976, l'Union nationale estime, à ce jour en tout cas, qu'elle a des chances raisonnables de faire bonne figure dans au moins une quarantaine de circonscriptions.

Samedi, le chef de l'UN (qui sera candidat dans Berthier, «où y'a un péquiste facile à battre») a présenté neuf candidats officiels: Eudore Allard dans Matépédia, Armand Caouette dans Abitibi-Est, Maurice Bouillon dans Rimouski, André Auger dans Rousseau, Fernand Moissan dans Chauveau, ainsi que les actuels députés Serge Fontaine, Fabien Cordeau, Michel LeMoignan et Bertrand Goulet qui solliciteront un nouveau mandat.

Enfin, quant à la question des gros sous, la campagne de financement a démarré samedi dernier, sur les lieux mêmes du colloque. C'est l'abbé-député Michel LeMoignan qui l'a lui-même lancée, expliquant, sourire en coin, que «des élections, ça ne se fait pas avec des prières, mais avec de l'argent». Les «casseaux de crème glacée» se sont vite remplis de billets de $1, $2, $5 et même $20. Une belle quête «silencieuse», qui a rapporté $3,269. «Il ne nous manque que quelque $900,000», a conclu Roch Lasalle.

LaSalle en train de prouver qu'il y a encore place pour un tiers parti

■ Le nouveau chef de l'Union nationale attendait 1,000 personnes à son colloque d'orientation. En se croisant les doigts en attendant l'arrivée des «délégués» à cette réunion de samedi, Roch LaSalle s'apprêtait à affirmer qu'en beaucoup moins de temps que prévu, il avait réussi à ressusciter et à redonner un nouveau souffle à cette formation moribonde. Après avoir pris la direction de l'UN depuis seulement quelques semaines, il semble bien que le député conservateur de Joliette soit en train de prouver ce que

Une analyse de **JACQUES BOUCHARD**

beaucoup de personnes ne croyaient plus après la polarisation des votes en deux blocs lors du référendum du 20 mai: il y a encore une place au Québec pour un tiers parti. Ainsi, Roch LaSalle, dans un premier temps, peut dire avec soulagement: mission accomplie. Plus de 1,700 vieux unionistes et conservateurs venus de tous les coins du Québec se sont embrassés et serrés chaleureusement la main à leur arrivée à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, avant de se retrouver enfin autour de leur nouveau chef, et de se remémorer autour d'un verre, dans les chambres de l'hôtel, les anciens souvenirs communs. Ce fut de véritables retrouvailles de famille qui rappelaient les grands moments qu'a connus cette formation politique du temps de Maurice Duplessis et de Daniel Johnson.

Un allié important

Les conservateurs fédéraux qui rêvent depuis des années d'un véritable parti conservateur au Québec voient enfin cette réalité à portée de la main, après les élections générales. Dans ce contexte bien particulier, Roch LaSalle est déjà assuré d'un sérieux allié. Dans un premier temps, le Parti conservateur a mis à la disposition de l'UN ses anciens locaux de la rue Papineau. Le loyer est déjà payé jusqu'à la fin du mois de juillet, a fait savoir un porte-parole du PCQ, ce qui permettra enfin à l'UN de retrouver pignon sur rue dans la métropole, probablement dès cette semaine. Ainsi Roch LaSalle pourrait délaisser la suite qu'il occupait dans un hôtel du centre-ville de Montréal depuis son saut sur la scène provinciale.

Les dirigeants du Parti conservateur sont aussi conscients qu'il faut maintenant faire en sorte d'assurer en bonne partie le financement de la campagne électorale provinciale. L'UN n'a pas un sous en poche, mais cette situation devrait rapidement être corrigée. L'on est bien conscient que l'on devra mettre au moins un demi-million de dollars à la diposition de l'UN, ce qui permettra par ailleurs aux organisateurs de se retrouver pour aller chercher $500,000 à leur tour pour renflouer la caisse électorale. Le Parti conservateur du Canada a déjà un budget d'opération de $8 millions par année, a souligné pour sa part le président de l'aile conservatrice du Québec, Marcel Danis, qui a été très présent au cours de ce «colloque». Il n'est donc pas impossible, compte tenu de la loi électorale sur le financement des partis politiques au Québec, que l'on s'organise pour distribuer des fonds à l'UN. L'une des formules envisagées serait que le PC prête une somme d'argent à l'UN. On étudie les implications juridiques d'un tel geste présentement.

Un programme traditionnel

Par ailleurs, en présentant un document de travail qui s'inscrit dans la meilleure tradition de l'Union nationale, la plate-forme électorale que Roch LaSalle sera en mesure de présenter lors de la prochaine élection et devrait rallier assez facilement le vote créditiste et celui des mécontents libéraux et péquistes.

Proposant d'enlever le droit de grève dans certains secteurs publics, dans les écoles et les hôpitaux en particulier, tout en favorisant traditionnellement l'entreprise privée, l'UN a eu la sagesse d'affirmer que pour au moins deux ans, il ne serait pas question de toucher à la loi 101. La décision du chef du Parti libéral, Claude Rayan, d'apporter d'importantes modifications à cette loi a déjà provoqué un tollé de protestations à l'intérieur même de son parti.

Le pourcentage du vote

En misant sur le vote nationaliste au Québec, le nouveau chef de l'UN espère ainsi récolter 30 pour cent du vote lors des prochaines élections et détenir la balance du pouvoir. Pour ce faire, il entend grignoter des voix aussi bien aux libéraux qu'aux péquistes.

Dans une perspective plus réaliste cependant, les organisateurs estiment pouvoir décrocher entre 12 et 15 p.c., ce qui donnerait dans les meilleurs conditions, une dizaine de députés à l'Assemblée nationale.

Déjà en fin de semaine, Roch LaSalle a confirmé ce que LA PRESSE avait publié à l'effet que les ex-crédstistes Armand Caouette, dans Abitibi-Est, et Eudore Allard, dans Matapédia, seraient candidats sous la bannière de l'UN. Le «repêchage se poursuit»...

Les députés actuels, Michel LeMoignan, dans Gaspé, Serge Fontaine, dans Nicolet-Yamaska, Fabien Cordeau, dans Saint-Hyacinthe, et Bertrand Goulet, dans Bellechasse, tenteront aussi d'obtenir un nouveau mandat. Yvon Brochu, dans Richmond, a déjà annoncé qu'il se retirait de la vie politique pour des raisons personnelles. Le chef de l'UN a choisi pour sa part de se présenter dans le comté de Berthier, circonscription voisine de Joliette qu'il représente à Ottawa pour le Parti conservateur depuis 1968.

D'un autre côté, il semble bien évident que Roch LaSalle n'aura aucune difficulté à présenter des candidats dans les 122 comtés du Québec, si l'on se fie à l'activité qui régnait à ce sujet au colloque. L'organisateur en chef de l'UN, l'ex-créditiste Phil Cossette s'occupe particulièrement de ce dossier, et déjà on est obligé d'écarter certains candidats. Ce fut le cas notamment de Gaston Bouchard, un ex-directeur d'une compagnie d'assurance, qui a vu sa candidature refusée dans le comté Lac-Saint-Jean.

Plusieurs anciens candidats conservateurs étaient aussi présents à la réunion, dont Gérald Scott, Robert de Cotret, Marcel Masse, Armand Russell, Fernand Grenier. Marie Charest, candidate défaite dans Johnson lors des dernières élections partielles et Jean-Pierre Ravenel, dans le comté de Brôme-Missisquoi, pourraient aussi à nouveau être sur les rangs.

Anglais
4 semaines intensives 4 heures par jour
ou
10 semaines: 2 soirs par semaine
GALOIS®
école de langues
1410, rue Stanley
(métro Peel)
844-5060
depuis 1965

ÊTES-VOUS ESPIONNÉ?
Ce micro-espion pourrait violer votre intimité à cette minute même! Adressez-vous à CCS pour obtenir un service professionnel et discret.

- Balayage electronique professionnel pour detecter les microphones clandestins et les lignes d'écoute telephoniques
- Brouilleurs telephoniques portatifs
- Detecteur de micros-espions portatif, format poche, pour les rencontres et les conferences
- Detecteurs de magnetophones
- Detecteur de mensonges electronique, discret, analysant les intonations de la voix
- Vêtements et véhicules a l'epreuve des balles
- Systemes anti-terrorisme, anti-kidnapping et detecteurs de bombes
- Protection complete d immeubles tels qu'ambassades, etc

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ À CHICAGO, LES 12 et 13 MARS
CSS Communication Control Inc.
94, Cumberland, Toronto M5O 3K9
(416) 968-9014

LA MÉTÉO à Montréal

La Quotidienne
Tirage de samedi
5 - 4 - 2

AUJOURD'HUI
Minimum: — Maximum: −4
Neige (5 à 10 cm) et vents modérés causant de la poudrerie

DEMAIN
Ensol. avec pass. nuageux, venteux et froid

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	−10	Faible neige et venteux	Ciel variable, froid
Outaouais	—	−4	Neige (5 à 10 cm)	Ensol. et pass. nuageux
Laurentides	—	−4	Neige (5 à 10 cm)	Ensol. et pass. nuageux
Cantons de l'Est	—	−6	Neige (10 à 15 cm)	Dég., venteux et froid
Mauricie	—	−6	Neige (10 à 15 cm)	Dég., venteux et froid
Québec	—	−6	Neige (10 à 15 cm)	Dég., venteux et froid
Lac-Saint-Jean	—	−6	Neige (10 cm) venteux	Neige pass., venteux
Rimouski	—	−6	Neige (10 cm) venteux	Neige pass., venteux
Gaspésie	—	−6	Neige (10 cm) venteux	Neige pass., venteux
Baie-Comeau	—	−6	Faible neige et venteux	Neige passagère
Sept-Iles	—	−6	Faible neige et venteux	Neige passagère

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	−1	5
Alberta	Nuageux	Edmonton	−24	−14
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	−33	−28
Manitoba	Venteux	Winnipeg	−32	−25
Ontario	Neige légère	Toronto	−10	−6
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	−11	−6
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	−9	−4
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	−7	−4
Terre-Neuve	Pluie	Saint-Jean	2	6

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−2	5	Miami	20	24	Pittsburgh	−9	6
Buffalo	−3	3	New York	−3	3	San Francisco	10	13
Chicago	−19	−8	Nlle-Orléans	10	14	Washington	−1	10

vers les capitales

Amsterdam	7	9	Hong Kong	15	20	Oslo	−2	2
Athènes	7	14	Le Caire	8	17	Paris	9	12
Berlin	5	10	Lisbonne	10	20	Rome	0	16
Bruxelles	5	9	Londres	9	12	Séoul	−1	1
Buenos Aires	20	31	Madrid	0	20	Stockholm	−3	0
Copenhague	5	7	Moscou	−3	0	Tokyo	1	11
Genève	−1	5	Mexico	8	25	Vienne	2	8

vers les plages

Acapulco	23	31	Bermudes	13	20	San Juan	21	30
Barbade	22	30	Nassau	20	29	Trinidad	22	32

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée a diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

CANADA	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS

	Nombre de semaines* 13	26	52
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

*Durée minimum 13 semaines

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
ANNONCES CLASSÉES	
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Détaillants	285-7202
National, Télé-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

Une politique qui pourrait s'avérer coûteuse

■ Si nous, journalistes, ne parvenons pas à obtenir les renseignements utiles des fonctionnaires provinciaux dans la préparation d'un dossier, je peux m'imaginer ce que la démarche peut représenter pour un simple citoyen, même s'il s'arme de toute la patience nécessaire.

Le problème était pourtant simple en surface: en juillet dernier, le Foyer du bonheur Inc., de Hull, accordait à la société F. - X. - Drolet un contrat pour la remise en condition des ascenseurs de l'édifice, suite à un appel d'offres conformément à la loi. Je désirais tout simplement savoir pourquoi le Foyer du bonheur avait choisi le plus haut soumissionnaire, si on se limite aux chiffres soumis par les deux concurrents, la société Drolet et Armor Ascenseurs Canada Limitée.

Je communique d'abord avec Jean-Paul Hubert, signataire de plusieurs documents à titre de directeur général par intérim (ce dernier a depuis réintégré ses fonctions de directeur des services administratifs). Hubert me réfère à Lucien Kéravel, responsable du Conseil des services sociaux et de santé (CSSS) de la région de l'Outaouais, en me précisant que, comme il s'agissait là d'une somme non prévue au budget, le centre se devait de respecter les recommandations du CSSS.

J'appelle donc Lucien Kéravel. Sa réponse est sèche, agressive. Il n'a rien à voir dans toute cette histoire, dit-il, et il me réfère à Michel Robitaille, nouveau directeur général du foyer.

Allons-y pour Robitaille. Ce dernier me précise qu'outre le centre les négociations avaient impliqué le ministère des Affaires sociales et le CSSS. Il ajoute que le MAS a fait une analyse exhaustive des soumissions, que la loi a été respectée, et que la recommandation était d'accepter l'offre de service de F. - X. - Drolet.

Puis, il ajoute que, de toute façon, le foyer a accepté l'offre du plus bas soumissionnaire **conforme**. Quand je lui souligne que l'offre d'Armor parait tout aussi conforme que celle de F. - X. - Drolet, il glisse le fait que le contenu «québécois» de l'offre de Drolet avait probablement joué en sa faveur. «F. - X. - Drolet, dit-il, emploie 200 personnes au Québec, contre une quinzaine de Québécois chez Armor», dont le siège social a le malheur de se trouver en Ontario. Mais il conclut en disant que je devrais parler à Roland Blouin, ingénieur au MAS, responsable de l'étude exhaustive des soumissions.

Le défi est le suivant: tenter de savoir en quoi la soumission d'Armor n'était pas conforme. J'appelle donc Blouin à Québec. Plus poli que Kéravel, ce dernier ne répond pas moins qu'il n'a pas d'affaires à communiquer de tels renseignements à la presse, et il propose de transférer l'appel à son supérieur Roland Champagne, directeur général de la direction de la construction au MAS. Il reprend le combiné pour me dire que Champagne est absent, et qu'après consultation avec ses collègues, «tout ce que je peux vous dire, c'est que tout a été fait en bonne et due forme».

Même si je n'ai évidemment pas le droit de mettre en doute la bonne foi de Blouin, je tente par deux fois et en deux jours différents, de rejoindre Champagne. Il est absent et ne retourne pas les appels.

Conclusions

Suite à ces démarches, il m'apparait clairement que Drolet a été préféré à Armor pour la seule raison que la première société est plus «québécoise» qu'Armor. Et c'est là un critère très discutable dans le cas des ascenseurs, puisqu'il n'existe **aucun** fabricant québécois d'ascenseurs. S'il est vrai qu'elles fabriquent les caisses, les sociétés québécoises s'approvisionnent toutes en Ontario pour les pièces maitresses (treuil, moteur, mécanisme de contrôle, etc.). A moins d'une preuve du contraire, je persite à croire que la non-conformité, c'est de la bouillie pour les chats.

Des questions maintenant: pourquoi inviter Armor à investir dans une soumission si on a l'intention de la refuser de toute façon parce qu'insuffisamment «québécoise»? Pourquoi le Foyer du bonheur a-t-il confié à un concurrent possible, en l'occurrence Drolet, le soin de présenter le devis de soumission, un document généralement préparé par le responsable de l'appel d'offres? N'est-ce pas là une occasion de piper les dés? Sachant qu'elle est plus «québécoise», une société peut-elle résister longtemps à la tentation de gonfler les prix, ayant la conviction qu'elle obtiendra le contrat de toute façon? Pourquoi Champagne ne retourne-t-il pas ses appels?

La somme impliquée est ridicule, toutes proportions gardées, puisque la différence entre les deux soumissions n'est que de $20,000 et moins. Mais, dans d'autres cas, la différence est beaucoup plus élevée. Si quelqu'un avait la patience un jour de faire la somme de toutes ces différences, on pourrait savoir combien nous coûte cette politique de «l'achat chez nous».

Rive sud: les autobus roulent

■ Un porte-parole du Syndicat des chauffeurs d'autobus de la CTRSMM a infiqué hier soir qu'il suspendait le mot d'ordre de grève prévu pour ce matin.

Après de laborieuses séances de négociations qui ont duré tout le week-end, le porte-patole syndical a révélé que des progrès senseibles avaient été enregistrés concernant les clauses en suspension. Pour le moment, aucune perturbation du service n'est prévue, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

APRÈS UN CALVAIRE DE 20 ANS

Un grand brûlé parle du «triomphe de la vie»

■ En actionnant le démarreur de son bateau, deux réservoirs de gaz propane ont explosé. Le capitaine Yvan Boudreault a sauté à l'eau pour éteindre les flammes qui l'enveloppaient et, avec l'énergie du désespoir, il a réussi à se cramponner à un câble d'acier pour se hisser sur le quai. La peau de ses mains s'arrachait à chaque mouvement, comme un gant que l'on retire.

ANDRÉ PEPIN

Le calvaire de cet homme commençait. Aujourd'hui, 19 ans plus tard, il parle de sa résurrection, de son triomphe sur la mort: «Je n'étais qu'un squelette, je n'avais plus de chair. Un de mes yeux était sorti de son **orbite. Mais je ne voulais pas** mourir, malgré mon état lamentable», confiait hier à LA PRESSE cet homme de la mer qui vit aujourd'hui ce qu'il appelle sa victoire sur son corps. Il a 43 ans et doit retourner de nouveau à l'hôpital pour recevoir des traitements en chirurgie plastique.

En retrait

Depuis ce terrible accident, il vit en retrait de la société. Il porte des verres teintés et fume inlassablement une pipe pour dissimuler ses blessures. «Je me tuerais si je devais vivre avec un tel visage. Je ne peux le regarder, il est monstrueux. Il ne devrait pas vivre parmi le monde!» **Des centaines de fois**, le capitaine a entendu des gens autour de lui prononcer ces paroles.

«Je ne vais pas dans les endroits où ma présence peut incommoder les gens. Je me suis fait à ma solitude, j'en suis venu à l'aimer. Aujourd'hui, je navigue à Baie-Comeau et je vis en solitaire. Je reviens à Québec toutes les trois semaines pour vivre des moments tendres avec ma femme et mes deux enfants. Cette famille qui m'a permis de m'en sortir», explique-t-il.

Ce grand brûlé a vécu des centaines d'interventions chirurgicales. A deux reprises, il a connu «la mort clinique». Chaque fois, avec un courage renouvelé, il se redressait. Il s'est battu à coups de poing avec un médecin qui voulait le traiter pour lui sauver une jambe: «Je ne voulais plus que l'on touche à mon corps, je n'en pouvais plus. Je savais qu'avec l'aide de Dieu, cette jambe guérirait et j'avais raison. Je me versais de l'alcool sur les plaies vives et je priais. Il m'est arrivé, avec un couteau de chasse, de couper les peaux qui gênaient mes mouvements».

Pour mieux partager avec la société, le capitaine Yvan Boudreault lui a tourné le dos.

La solitude

En naviguant sur la rivière Manicouagan, le capitaine jouit de beaucoup de loisirs: «Je marche en raquettes, je vais à la chasse aux lièvres. J'ai le temps de remercier Dieu et d'apprécier la vie. Je rêve du jour où je pourrai faire quelque chose pour les grands brûlés. Il faut les regrouper pour leur permettre de reprendre goût à la vie puisque les gouvernements ne sont pas capables de le faire.»

Hier, dans un restaurant du centre-ville, avec sa femme Suzanne, le capitaine a longuement parlé de la nécessité, pour chaque grand malade, de vivre l'acceptation de son état: «J'aurais pu, à plusieurs occasions, tuer les gens qui me repoussaient. C'est pourquoi, pour triompher surtout, il est important de se retirer un peu pour respirer plus à l'aise. Cet exercice nous permet de devenir pleinement conscient de notre corps et nous aide à guérir». Le capitaine, avec sa jambe affreusement brûlée — il pouvait jouer avec les nerfs comme avec des **cordes de violon — ne boite plus.**

Au premier contact avec les gens, il les devine et s'en éloigne s'il sent que sa présence gêne quelqu'un. Tant de fois, il a quitté des emplois où des compagnons de travail ne pouvaient supporter son visage.

Un drogué

Le capitaine ne boit pas et évite la moindre petite dose de médicament: «Des mois d'hospitalisation ont fait de moi un drogué. La lutte que j'ai menée à ce problème a été aussi difficile que l'autre. Mes paupières ayant fondu dans le feu, j'ai été un an sans dormir du tout. Mon petit chien qui m'accompagnait toujours est devenu épuisé de me tenir compagnie jour et nuit. Aujourd'hui, je peux comprendre les drogués mais je peux aussi leur dire qu'ils peuvent s'en sortir.»

Le capitaine Boudreault, après avoir vécu ce calvaire durant plus de vingt ans, a décidé d'écrire sa vie pour aiver les grands brûlés, les drogués, les dépressifs. «Par le hublot de la nuit» est disponible aux Editions Héritage. Un livre qui vaut bien des grands discours, bien des traités de psychologie.

Il décrit avec grande minutie tous les grands moments de sa vie. Chaque période est longue**ment approfondie. En quelques** heures de lecture, un être humain peut ressentir le besoin de vivre un nouveau départ.

Personne, sauf ses proches ou les journalistes qui ont sa confiance peuvent voir son visage: «Je ne suis pas prêt à me faire photographier de face. Je ne veux choquer personne ni servir à des illustrations méchantes où **le sensationnalisme prime.** Mon visage n'est pas important, ce qu'il faut retenir c'est le triomphe de la vie.»

66 MORTS, 500 BLESSÉS

Un incendie dans un cirque tourne à la tragédie

■ NEW DELHI (AFP, AP, UPI, Reuter) — Soixante-six cadavres dont ceux de 15 enfants ont été retirés des décombres après l'incendie d'un cirque, dans la nuit de samedi à dimanche, à Bangalore (sud de l'Inde) selon un premier bilan qui pourrait s'alourdir à 200 morts.

Environ 500 personnes, encore là surtout des enfants, ont été blessées, gravement brûlées ou piétinées, et ont été transportées avec tous les véhicules disponibles dans tous les hôpitaux et cliniques de la ville. La plupart des blessés seraient entre la vie et la mort.

Le feu a pris juste avant la fin **de la représentation du cirque** Venus, réservée aux enfants des écoles et à laquelle assistaient plus de 4,000 spectateurs. Le chapiteau a été entièrement détruit en l'espace de 10 minutes emprisonnant des centaines de spectateurs.

Pris de panique, les gens se sont rués vers les sorties laissant les enfants derrière eux et piétinant parfois ceux qui les empê**chaient d'avancer. 4,000 autres personnes se trouvaient massées devant les entrées pour la prochaine représentation.**

Aucun artiste du cirque n'a été blessé. Plusieurs chevaux et éléphants de la ménagerie, rendus fous, ont brisé leurs chaines mais ont été rattrapés peu après. Les lions et les tigres de même que l'hippopotame sont restés dans leur cage et ont été **épargnés. Seuls quelques chiens** ont disparu, mais on croit que des spectateurs les ont emportés avec eux.

L'incendie, selon les premiers éléments de l'enquête serait dû à un court-circuit.

Photos en 1 heure

Nous offrons un service de 1 heure sur développement et impression de vos films photos couleurs

Réimpression de vos négatifs en 20 minutes.
Format 110 - 126 - 35 mm (C-41)
Apportez cette annonce pour un
RABAIS DE $1.00
Offre valable jusqu'au 9 mars 1981
Limite de 1 rouleau par annonce.

Lozeau LTÉE
6229, Saint-Hubert
Montréal
274-6577
Le magasin d'équipement photographique le plus complet à Montréal

Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé, des impôts réduits et ... une belle retraite.

Le régime Dépôts garantis UN CHOIX JUDICIEUX

13 3/4

Aucuns frais

- *5 ans*
- *Intérêts payés annuellement*
- *Dépôt initial minimum: 500 $.*

Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations sur nos régimes d'épargne-retraite. *Venez ou téléphonez.*

Taux sujet à changement sans préavis
Institution inscrite à la Regie de l'Assurance-depôts du Québec

MONTRÉAL
Complexe Desjardins
(514) 281-8840
1-800-361-6840,
poste 8840

LAVAL
Place Val des Arbres
(514) 668-5223
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

desjardins

CCFA

«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ

SESSION DE CONVERSATION ANGLAISE VRAIMENT SIGNIFICATIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parle
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation a sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets selectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français Parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore-West Island).

CHOIX D'HORAIRES

Matin	Après-midi	Soir
10h 00 - 12h 30	13h 15 - 15h 45	18h 15 - 20h 45

2 fois par semaine lundi et mercredi ou mardi et jeudi

DURÉE: 6 semaines (12 séances de 2 h 30 chacune).
FRAIS DE LA SESSION: $180 (tout compris).
INSCRIPTION: du 9 au 13 février 1981.
Entrevue de classement: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
910 ouest, rue Sherbrooke
Reconnu par le ministère de l'Éducation

6/36 NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

8	21	25	27	34	35

	GAGNANTS	LOTS
6 sur 6	0	191,642
5 sur 6	86	2,005.50
4 sur 6	4643	103.20
5 sur 6+	0	114,985

N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6+: 29
VENTES TOTALES: 1,996,272

GROS LOT Approximatif vendredi $506,000

Provincial

	LOTS
1289317	500 000$
289317	50 000$
89317	1 000$
9317	100$
317	25$
17	10$

Lotto

Numéro	Possibilité de
144731	3 Gagnants de 50 000$
44731	30 Gagnants de 5 000$
4731	297 Gagnants de 250$
731	2,970 Gagnants de 50$
31	29,700 Gagnants de 5$

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DATE: 6-02-81

ENCAISSEMENTS

ENCAISSEMENTS: Tous les billets gagnants sont encaissables, au comptoir ou par courrier, au siège social de Loto-Québec, 2 000, rue Berri, Montréal, H2L 4N5. Les billets gagnants de 1 000$, 250$, 100$, 50$, 25$ et 10$ sont encaissables à toute succursale de la BNC. Les billets de Provincial ainsi encaissés seront automatiquement enregistrés et inscrits pour les tirages subséquents, jusqu'à échéance. On peut également encaisser les billets gagnants de 10$ chez le détaillant, à l'échéance seulement.

Le recyclage des déchets

LE POINT

RICHESSES RECYCLABLES ENTERRÉES

$500 millions jetés aux ordures annuellement

Nous jetons aux ordures, dans nos dépotoirs, un trésor national de quelque $500 millions, annuellement. Mais nous nous apprêtons à récupérer et à recycler la majeure partie de nos déchets qui sont maintenant perçus, à cause d'une prise de conscience nouvelle, comme de véritables ressources, des ressources dites «secondaires».

De plus en plus de citoyens, au Québec, cherchent à acheminer leurs métaux, leurs papiers et leur verre de rejet, vers les centres de traitement ou de tri d'où ils retournent ensuite dans les procédés de fabrication, ou, tout simplement, dans la terre comme engrais pour l'agriculture.

Notre société, nos municipalités et nos gouvernements — l'entreprise libre, également, — ne sont toutefois pas facilement engagés dans le système de la conservation. Et il nous faut faire un effort de réflexion soutenu pour comprendre les cheminements possibles des résidus utiles. L'envers de notre société de consommation est un dédale où le gaspillage côtoie des opérations de recyclage publiques et privées d'un caractère rentable.

JEAN-PIERRE BONHOMME

Le verre, d'abord, doit nous intéresser en premier lieu. Même s'il ne compose que six p. cent de la masse des déchets, c'est lui qui encombre le plus les systèmes de récupération ou de tri dans les entrepôts des récupérateurs. C'est le sable dans le rouage du recyclage. Le verre cassé ne peut pas facilement être trié dans les opérations manuelles de tri. Il n'en a pas moins une valeur économique certaine.

Le recyclage du verre ne vient pas d'être inventé par de jeunes idéalistes. Il fait depuis longtemps partie intégrante du système industriel. Nous connaissons mal son cheminement. Du reste, il faut au consommateur ordinaire un effort personnel exceptionnel pour aller porter son verre usé dans la filière du recyclage. Les corps publics n'installent pas de centres de dépôt pratiques. Une valeur de quelque $400 millions de verre est inutilement jetée aux dépotoirs municipaux.

Pourtant le plus grand fabricant de verre du Québec, Domglas, a besoin de mille tonnes de verre brisé, de verre dit de «recyclage» — le calcin — par mois, pour la fabrication des bouteilles nouvelles. Les récupérateurs privés du Québec ne suffisent pas à la tâche. Domglas, qui emploie 2000 ouvriers, fait actuellement venir la moitié de son verre brisé de recyclage du Maine aux USA!

Le gérant de cette usine, M. Dan Sulitéanu, nous signale que le verre ainsi récupéré permet de faire une grande économie de sable. Même si le sable est une ressource naturelle abondante, celui qui sert à fabriquer le verre est particulier et ne provient guère que de Saint-Canut. Par ailleurs, 20 p. cent des matières premières sont de la soude, laquelle est importée de Syracuse aux USA.

Le principal fournisseur de verre brisé de Domglas est le grossiste Julien Péloquin de Saint-Hyacinthe. Celui-ci reçoit de Domglas environ $40 la tonne pour un verre brisé débarrassé de tout appendice de métal. Les citoyens «conscients» peuvent donc aller porter leur verre de rejet à Saint-Hyacinthe aux entrepôts Péloquin.

Cet entrepreneur fournit 1000 tonnes par mois de verre usé aux deux principaux producteurs, la Dominion Glass et la Consumers Glass. Les récupérateurs subventionnés, eux, les petits groupes dits communautaires nés des programmes gouvernementaux d'aide à l'emploi — il s'en trouve une vingtaine maintenant — ne recueillent qu'une part infime des besoins des producteurs. La majeure partie du verre, par contre, est encore jetée dans les dépotoirs municipaux.

La situation du papier, un problème de recyclage plus visible, n'est pas très différente de celle du verre. La vingtaine d'associations «communautaires» font pression pour que l'État organise la cueillette à domicile mais le succès n'est pas grand.

Pour le moment une douzaine d'usines de pâtes et de papier, produisant diverses formes de papier et de carton, accueillent les ressources secondaires des recycleurs privés et subventionnés. Les recyclers ne rafflent toutefois que le dessus de la corbeille à papier: le papier des systèmes d'informatique, par exemple, rapporte jusqu'à $200 la tonne. Le papier-journal, lui va au dépotoir ou à l'infâme incinérateur des Carrières dans le centre-ville de Montréal, au rythme de $60 millions par année.

Pourtant les producteurs de papier et de carton, les papeteries et cartonneries réclament quelque 600,000 tonnes de papiers usés comme appoint mais ils n'en reçoivent que 300,000 tonnes. Un million de tonnes de papier passe directement dans les dépotoirs et encombrent les sites d'enfouissement régionaux. C'est donc la politique de l'enterrement des richesses recyclables qui prévaut actuellement.

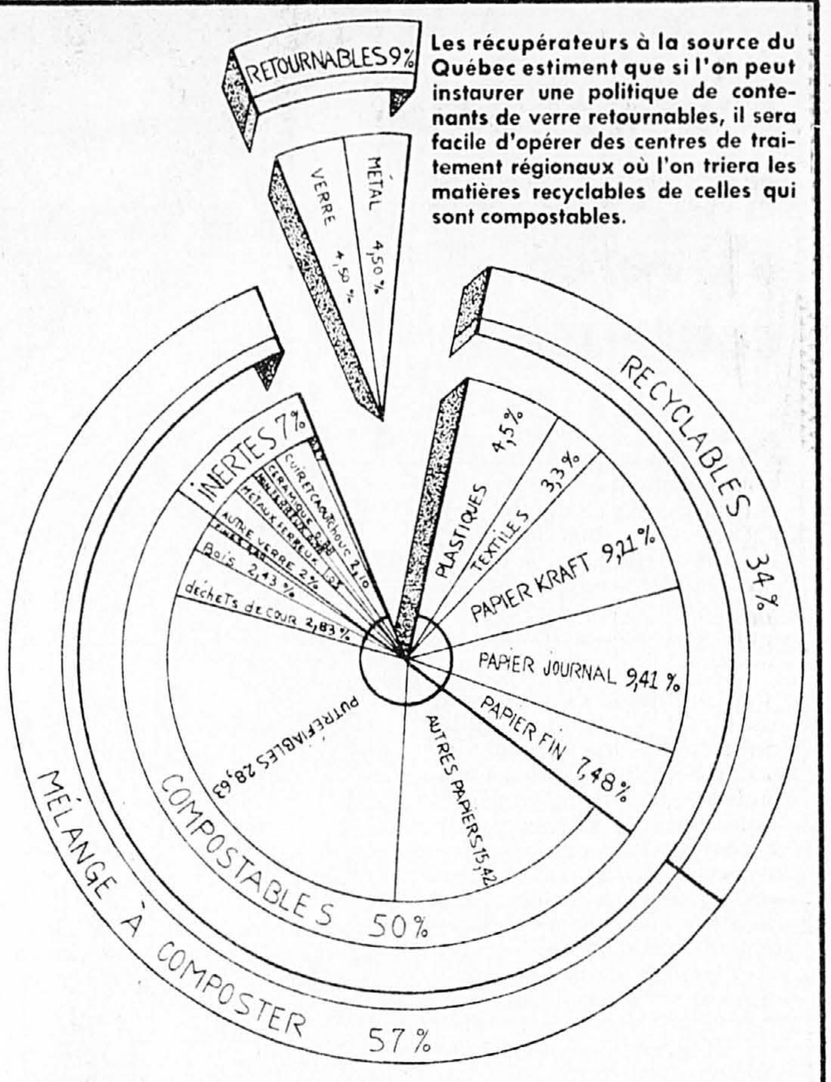

Les récupérateurs à la source du Québec estiment que si l'on peut instaurer une politique de contenants de verre retournables, il sera facile d'opérer des centres de traitement régionaux où l'on triera les matières recyclables de celles qui sont compostables.

Les récupérateurs «publics» ou «sociaux», ceux qui composent le Regroupement des récupérateurs à la source, font valoir qu'une tonne de papier journal recyclé dans les moulins permet d'économiser une quinzaine d'arbres dans la forêt sans compter les ressources qu'il faut pour les transporter.

Le groupe subventionné Récupération Bois-Francs, de Victoriaville, issu d'une réflexion en milieu scolaire, une opération relativement petite où l'on trie les matières secondaires par exemple, a fourni quelque $100,000 de papier à l'industrie, l'année dernière. Il s'ennorgueillit d'avoir, par son activité, sauvé quelque 50 acres de boisés en une année.

On le sait très peu, mais l'usine Domtar d'East Angus, elle, fonctionne quasi exclusivement au moyen de papier récupéré. Elle fabrique un papier carton plat sans aucun recours aux billots de 4 pieds. Par ailleurs la Ontario Paper de Thorold, près de Toronto, ouvrira bientôt une usine de papier plus raffiné où l'on pourra enlever l'encre. Cette opération de désencrage ne s'effectue pas encore au Québec. La nouvelle usine torontoise recevra quelque 180,000 tonnes de papiers usés par année et une partie du marché québécois pourra y être acheminée.

Le métal, enfin, ne pose pas un trop gros problème de recyclage. La compagnie d'État Sidbec reçoit 150,000 tonnes de métaux légers (les carcasses d'automobiles) et 100,000 tonnes de métaux lourds (les grosses poutres de structure) et retourne ces matières dans le procédé de fabrication d el'acier. C'est que depuis ta crise énergétique, les vieux métaux sont devenus intéressants. En 1972 le métal d'une automobile rapportait $30 la tonne. Aujourd'hui il vaut $100 l a tonne et ce prix pourrait doubler à court terme. La moitié de tout l'acier de Sidbec est maintenant composé de matières recyclables.

Le probleme des déchets putréfiables — ce volet représente 28 p. cent du total des déchets domestiques — lui, n'est pas réglé du tout. Il s'agit pourtant là d'une richesse qui devrait retourner en terre pour l'enrichir. Aujourd'hui on l'enterre en pure perte dans des sites polluants.

L'an dernier le groupe Récupération Bois-Francs a vendu pour $100,000 de matières qui auraient autrement été enfouies dans le site municipal. On voit ici l'animateur de cette expérience pilote, M. Normand Maurice, à droite, et son adjoint, M. Michel Level.

Fleuristes FTD.

À LA BOUTIQUE FLORENT LA HAYE
8380 BOUL. HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
623-9855, 9856
LIVRAISON QUÉBEC ET BANLIEUE

Fleuriste Ahuntsic
10182, rue Lajeunesse
381-3919

FLEURISTE BLAINVILLE ENR.
76, boul. LABELLE
STE-THÉRÈSE
430-8540
Ouvert le dimanche

MON BOUQUET ENR.
102 Curé-Rondeau
Joliette
756-1244

Belle Fleur Fleuriste
3971, boul. LaSalle, Verdun
769-4589
2158 Chemin Chambly Longueuil, 679-1820

Fleuriste Cité Jardin
5120, BELLECHASSE
MONTRÉAL
Visa, Master Charge acceptées par téléphone
374-2785

CORNFIELD FLEURISTE
2320 Chemin Lucerne, Ville Mont-Royal
735-2444

Commandez tôt. C'est le temps d'envoyer votre valentin FTD

le bouquet Coeurs et Fleurs ™

Des marguerites pour l'affection. Des oeillets pour l'amour. Dans un vase de tendresse rouge rubis: une exclusivité FTD.

Ou faites parvenir ce vase en céramique fait à la main, exclusif à FTD. Rien n'ensorcelle les coeurs comme des fleurs.

Pour vous aider à mieux le dire.

© 1981 Florists' Transworld Delivery Nous expédions des fleurs dans le monde entier.

FRANK FLEURISTE
2935, AVENUE HAIG
MONTRÉAL
254-9419
ARRANGEMENTS FLORAUX EXCLUSIFS

Fleuriste Irène Enrg.
883, boul. Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent
747-7506

LES FLEURISTES DE L'EST ENR.
1305, boul. ST-JEAN-BAPTISTE
POINTE-AUX-TREMBLES
645-6121, 5122

KATHERINE FLEURISTE CADEAUX ENR.
3631, NOTRE-DAME ST-HENRI
931-7113

André Laurier Fleuriste
3637 est, Ste-Catherine
Montréal
521-4233

FLEURISTE MIMOSA INC.
8690, St-Denis
Montréal
2206 388-3251

TERREBONNE FLEURISTE ENRG.
559 rue MASSON
TERREBONNE
471-3329

FLEURISTE STE-ROSE
161, boul. STE-ROSE
LAVAL
622-0499

Madame C.-M. La Bissonnière ENRG.
1024 est, rue MONT-ROYAL
TEL. 526-5577
(1929-1979)

FLEURISTE RAYMOND Inc.
2800 MASSON
MONTRÉAL 527-1218

FLEURISTE Le Baron INC.
678-6130
7529 BOUL. TASCHEREAU
BROSSARD

LEON FLEURISTE ENR.
789, rue STE-ELIZABETH
659-5034 LA PRAIRIE

FLEURISTE GILLES ROULEAU PROPRIÉTAIRE
Reine-Elisabeth ENRG.
1270, Guy angle Ste-Catherine, Montréal, P.Q.
935-4793

Fleuriste Pinkerton
393 Grande-Côte
621-1870, Rosemère
5127 ouest, Sherbrooke, MONTRÉAL 487-7330

FLEURISTE SMITH & FRÈRES INC.
219, ST-JEAN, LONGUEUIL
674-6243

Maison des Fleurs
McKENNA
1112 ouest, Sherbrooke
Montréal
842-4444
(Satisfaction en tout temps, faites votre choix dès maintenant)

AU JARDIN VERT INC
Plaza Alexis Nihon, Métro Level
931-5853
677, ouest Jean-Talon
Montréal
279-6319

BOUTIQUE CHOMEDEY FLEURIE ENR.
3757, boul. Lévesque
Chomedey, Laval
681-6262, 336-0422

Dessureault Fleuriste
1712 chemin Chambly
Chambly
658-6324

bernard
FLEURISTE INC.
Livraison partout en ville et dans la banlieue
279-8596 (Près de Querbes)
Aimer, c'est...
Charges & Master Charge acceptées

PÉPINIÈRE HOLLANDIA NURSERY INC.
PLANTES TROPICALES
3200 BOUL. HARWOOD VAUDREUIL
455-5764

Nicole Fleuriste Inc.
535 St-Charles
Boucherville
655-1250
655-9121

Fleuriste Rive Sud
156 ouest, Curé-Poirier
Longueuil
677-0228

A. Jules d'Alcantara Inc.
FLEURISTE
526-5955
3033 SHERBROOKE E.
MONTRÉAL

Le recyclage des déchets

LE POINT

L'ENFOUISSEMENT SANITAIRE EST SANS AVENIR

Tentative pour amorcer le dialogue entre producteurs et récupérateurs

Le gouvernement du Québec se rend compte que sa politique dite d'enfouissement sanitaire ou de décharge contrôlée, pour disposer des restes de notre société de consommation.

JEAN-PIERRE BONHOMME

n'a pas un avenir bien long. Cette politique, qui consiste à enfouir, dans des sites régionaux et sous des couches de terre, les déchets municipaux a permis d'éliminer maints dépotoirs à ciel ouvert, mais elle favorise encore le gaspillage et elle comporte des risques sur le plan de la protection des eaux de surface et souterraines.

C'est pour imaginer une solution nouvelle, orientée vers la conservation des ressources déjà utilisées mais encore valables, des «ressources secondaires» comme on dit maintenant, que le ministère de l'Environnement a organisé des «journées de concertation» cette semaine. Il tente ainsi d'amorcer un dialogue entre les producteurs ordinaires de verre et de papier, les récupérateurs privés et le mouvement des récupérateurs «sociaux» qui a pris la forme d'un «Regroupement des récupérateurs à la source du Québec». Le Regroupement réunit maintenant une vingtaine d'organismes et associations dont la naissance a été favorisée par les subventions gouvernementales à la création d'emplois et dont les objectifs sont tournés vers le service social.

Le Regroupement et ses parties constituantes, telles le Regroupement Hochelaga-Maisonneuve, veut «établir toute une vie communautaire autour des ressources secondaires»; on veut également, par le moyen détourné de la récupération, subventionner les groupes sociaux et «développer des activités prophétiques, annonciatrices d'un changement social».

Dans son mémoire qu'il présentera cette semaine, le Regroupement propose la création de Centres régionaux de traitement de ressources secondaires. Dans ces centres, qui existent déjà à l'état d'expériences privés, on ferait le tri des matières recyclables et compostables et l'on redistribuerait ensuite les ressources aux divers producteurs industriels et agricoles.

ce serait là une manière de remplacer les sites d'enfouissement qui coûtent cher aux municipalités et dont la vie est courte. Et puis, pour implanter ces centres, il va bien falloir une autorité gouvernementale qui répartirait les centres de traitement sur une base régionale. L'idée d'une «Société d'État d'exploitation des ressources secondaires» va donc être lancée lors des journées de concentration.

Pour que tout ce système puisse fonctionner, nous disent MM. Bernard Bissonnette et Normand Maurice, respectivement gérant et président du Regroupement des récupérateurs, et principaux dirigeants des organismes sans but lucratif, il va falloir obtenir la mise en place d'une politique de contenants retournables. Sans elle, expliquent-ils, les Centres de traitement régionaux seraient encombrés de verre brisé dont le tri ne peut se faire à la main.

À l'heure actuelle, les producteurs de verre, Domglas, notamment, sont réticents. Ils reconnaissent que 65 pour cent de leur production de verre est constituée de pots d'aliments, du type pots de confiture, et que les Québécois en jettent 200 millions aux poubelles par année, ce qui représente une perte de $20 millions. Le président de Glass Council of Canada, M. Dan Sulitéanu est d'accord pour que l'on recycle ce verre en l'apportant en vrac aux usines; il ne croit pas, par contre, que ces pots peuvent être économiquement conçus sur une base retournable.

À la Dominion Glass de Verdun les récupérateurs privés apportent des pots d'aliments et de bouteilles en vrac débarrassées de leurs couvercles de métal. Ces matières «secondaires» rapportent $3.00 la tonne environ.

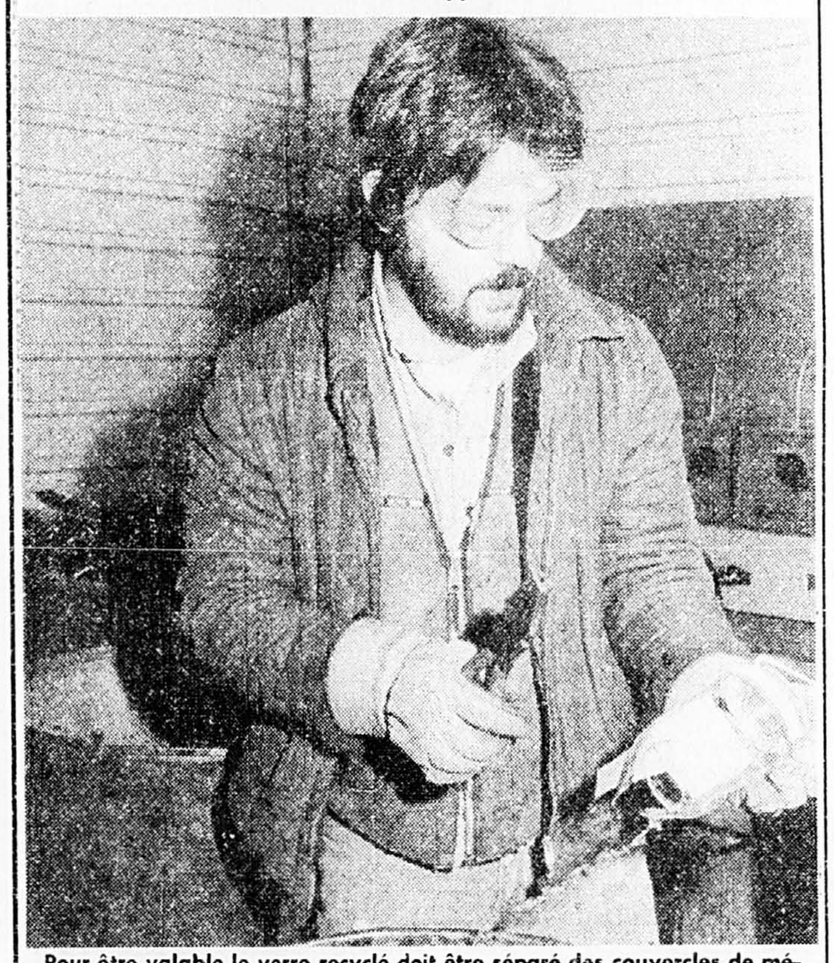

Pour être valable le verre recyclé doit être séparé des couvercles de métal. Ce verre devient un calcin qui remplace les ressources en sable et en chaux dans l'opération des usines de fabrication du verre.

LES RUES DE MONTRÉAL

JEAN-TOURNOIS rue (1953)

Cette voie honore Jean Tournois, premier colon du nord de Montréal où elle est d'ailleurs située. Axe est-ouest à partir de Poincaré, au sud de de Salaberry.

JOSEPH-CASAVANT, rue (1959 et place (1963)

En l'honneur du fabricant d'orgues canadien de réputation mondiale, Joseph Casavant (1807-1871).

La rue se trouve dans l'axe nord-sud croisant de Louisbourg, à l'est de l'autoroute des Laurentides. La place se trouve dans l'axe de la rue.

JÉSUITES, rue des (?)

Voie située en bordure du noviciat Saint-Joseph de la Compagnie de Jésus, fondé en 1842. Axe nord-sud, de Gouin à Henri-Bourassa, à l'ouest de Papineau.

JOGUES, rue (1912)

En mémoire d'Isaac Jogues (1607-1646), jésuite, missionnaire en Nouvelle-France, découvreur du lac George qu'il nomma lac Saint-Sacrement), et torturé par les Iroquois. Il fut canonisé en 1930, en même temps que les autres Saints-Martyrs canadiens. Voie croisant Jolicoeur à l'ouest de Monk.

JEAN-VINCENT, avenue (1970)

En souvenir du médecin français Jean-Hyacinthe Vincent (1862-1950), qui découvrit l'infection fusospirillaire (angine de Vincent), ainsi que divers vaccins et sérums contre la typhoïde, la gangrène gazeuse, etc. Axe ouest-est à partir de la 19e avenue, au nord de Maurice-Duplessis, dans Rivière-des-Prairies.

Cours de base
Fine Cuisine Familiale
par Henri Bernard
Une fois par semaine, jour ou soir, du 23 février au 30 avril.
PROSPECTUS 843-6481
2015, de la Montagne suite 610, Mtl H3G 1Z9
Permis d'enseignement et de culture personnelle
Institut Culinaire Henri Bernard

Le Texas par Braniff à 50% de rabais

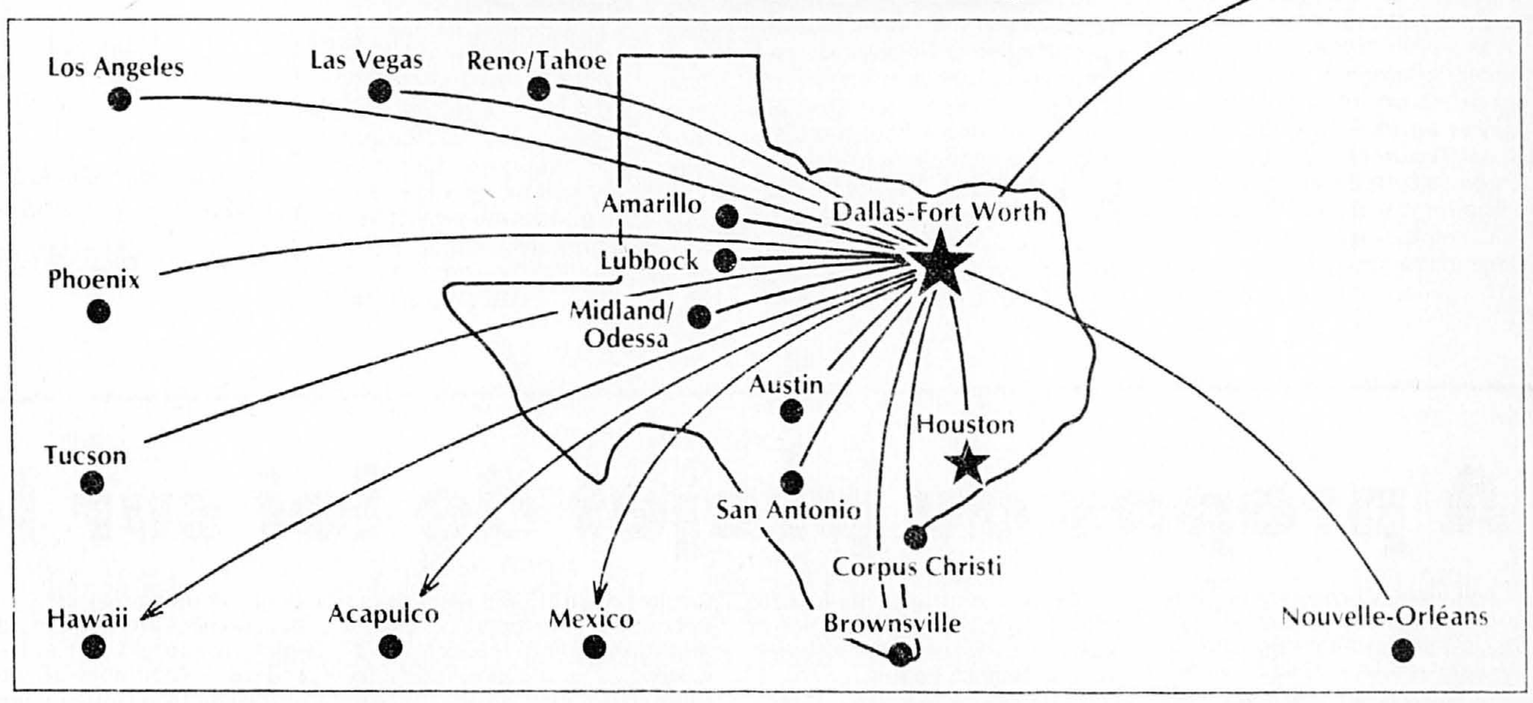

Braniff simplifie vos voyages au Texas et plus loin par son service direct vers Dallas-Fort Worth et son système de correspondance sans changement d'aérogare ou de compagnie aérienne. Ces voyages sont d'autant plus avantageux depuis que Braniff offre 50% de rabais sur le tarif ÉCONOMIQUE de ses vols aller-retour réguliers.

De plus, Braniff est la seule compagnie aérienne américaine à vous offrir, sans changement d'avion, le voyage Montréal/Dallas-Fort Worth et Houston.

Pour plus de renseignements ou pour obtenir des places, voyez votre agent de voyages. Vous pouvez aussi communiquer avec Braniff à Montréal au numéro 861-9676 ou de l'extérieur sans frais en composant Zenith 56820.

50%* de rabais sur les tarifs aller-retour:

DALLAS-FORT WORTH SEULEMENT $209
HOUSTON SEULEMENT $219

*En vigueur du 18 janvier 1981 au 28 février 1981. On doit retenir ses places 14 jours à l'avance et acheter ses billets 7 jours après la réservation. Les frais d'annulation sont de $30. Le séjour doit inclure le samedi soir.

Braniff

États-Unis, Hawaii, Canada, Mexique, Amérique du Sud, Grande-Bretagne.

LOTO 4 2 4 2 1 4

Gros lot de 250 000$

Tirage: 322

LOTS	
424214	250 000$
24214	2 500$
4214	250$
214	50$
14	10$

Gros lots de 25 000$

442846
842465
464562

Numéros non décomposables

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré 9 6 5 7 2 — 2 FAÇONS DE GAGNER 2 500$: 9 6 5 7 2 X / X 9 6 5 7 2

Numéro tiré 5 0 9 6 — 3 FAÇONS DE GAGNER 250$: 5 0 9 6 X X / X 5 0 9 6 X / X X 5 0 9 6

Numéro tiré 4 3 9 — 4 FAÇONS DE GAGNER 50$: 4 3 9 X X X / X 4 3 9 X X / X X 4 3 9 X / X X X 4 3 9

Les billets gagnants de 250$ et 50$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROGER-D. LANDRY
vice-président exécutif et directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le plan Reagan peut stimuler l'économie

Le président des États-Unis, M. Ronald Reagan, a proposé jeudi dernier à la nation américaine un projet de réduction des impôts et des dépenses gouvernementales en vue de relancer l'économie et de réduire l'inflation. «La nation, a déclaré M. Reagan dans son allocution télévisée, est dans le pire marasme qu'elle a connu depuis la Grande Dépression d'avant-guerre. Le budget est devenu incontrôlable et la croissance effrénée des dépenses gouvernementales est à l'origine de la crise actuelle. Et l'inflation résulte de la gestion déficitaire du gouvernement. Il ne faut pas remettre à plus tard une réduction des taxes et des dépenses, a-t-il précisé, car le temps joue contre nous.»

De tels propos pourraient être repris sans en changer un mot par le premier ministre du Canada, puisque la situation y est similaire et même un peu plus mauvaise. Les USA comptent, en effet, environ 7 millions de chômeurs alors que le Canada avec une population dix fois moindre en compte près de 950,000. Les USA auront un déficit budgétaire d'environ $80 milliards le 30 septembre alors que le Canada avec un budget dix fois moindre aura un déficit de près de $15 milliards le 30 mars.

Le plan Reagan est alors intéressant à un double point de vue: d'abord parce qu'il peut influer sur l'économie canadienne puisque celle-ci est intimement liée à l'économie américaine, et ensuite parce que ce plan peut s'appliquer au Canada puisque celui-ci est dans le même état de récession et d'inflation que les États-Unis. Il faut donc se demander pourquoi le plan Reagan peut améliorer l'économie contrairement aux politiques actuelles adoptées par les gouvernements des USA et du Canada. Il faut constater que jusqu'ici les gouvernements ont lutté certaines années contre le chômage et la récession en accroissant les budgets et les dépenses gouvernementales, et quand l'inflation devenait excessive ils réduisaient le crédit et un peu les dépenses. Cette méthode alternative était la formule de l'économiste anglais Keynes. Mais celle-ci ne fonctionne plus, ou plutôt est plus illusoire que jamais, puisque l'économie engendre à la fois un état de récession ou «stagnation» et un état d'«inflation», qu'on appelle «stagflation».

La raison majeure de l'échec de la formule Keynes est alors évidente. D'ailleurs le gouvernement n'a jamais appliqué cette formule à lui-même puisqu'il a accru sans cesse ses budgets et ses effectifs, quel qu'ait été l'état de l'économie, c'est-à-dire en temps d'inflation comme de récession. En outre, ce que le sieur Keynes n'avait pas vu c'est que pour relever l'économie qui tombe en récession il faut des budgets de plus en plus énormes qui engendrent plus vite l'inflation que l'essor économique. Le gourou Keynes n'avait pas non plus soupçonné que le principal facteur anti-inflationniste, soit la concurrence entre tous les agents économiques, serait de plus en plus contrecarré par des structures qui empêchent les prix et les salaires de baisser (oligopoles, cartels, syndicats, réseaux commerciaux contrôlés, pénuries artificielles, etc.).

Bien sûr, le plan Reagan est incapable d'éliminer ces structures qui engendrent la «stagflation». Mais contrairement aux politiques antérieures il met le doigt sur l'une de ses causes: le gigantisme de l'État et la croissance effrénée de ses budgets. Malheureusement M. Reagan ne pourra appliquer vraiment son plan pour des raisons budgétaires et surtout politiques. D'abord M. Reagan projette de réduire de 10 pour cent les impôts des contribuables alors que l'inflation dépasse largement ce pourcentage. Cela réduira d'autant le pouvoir d'achat qu'il veut accroître chez les contribuables pour stimuler l'économie. Ensuite certains autres postes du budget ne seront pas réduits et seront même haussés, telles les dépenses militaires. En outre M. Reagan n'osera pas réduire substantiellement les effectifs de l'État. Par conséquent il ne pourra réduire substantiellement la partie importante du budget consacrée à cette masse salariale. Sans compter que la politique monétaire du Federal Reserve Board continuera probablement à maintenir des taux d'intérêt élevés et, par conséquent, inflationnistes.

Il semble donc que M. Reagan ne réduira pas les budgets américains mais plutôt leur rythme de croissance. On le saura avec certitude mercredi de la semaine prochaine alors que le président Reagan s'adressera aux membres du Congrès. Par contre, le plan Reagan peut aider l'économie en réduisant substantiellement les tracasseries bureaucratiques qu'engendre la sur réglementation gouvernementale et qui sont des obstacles à la bonne marche des entreprises. C'est d'ailleurs moins par des subventions aux entreprises qu'en laissant les individus récolter les fruits de leur initiative et de leur ambition que le gouvernement peut le plus stimuler l'économie. Quoi qu'il en soit le plan Reagan est encore fort loin d'une solution de la «stagflation».

IVAN GUAY

M. Reagan redécouvre la bombe à neutrons

La bombe à neutrons est un «joujou» qui a intéressé M. Carter pendant un certain temps. Il en parla surtout en 1978. L'ancien président paraissait tellement décidé à enrichir de cet engin l'arsenal des démocraties qu'il avait obtenu du chancelier Schmidt d'Allemagne des engagements fermes pour le déploiement de cette arme en RFA. Velléitaire et indécis, l'ancien président finit par renoncer au projet.

La bombe à neutrons est une arme très redoutable, particulièrement efficace contre les blindés, dont l'armée soviétique est très bien pourvue. Il appert que si ses effets sont mortels sur l'humain, elle reste à peu près sans effet sur l'environnement et les matériels. Enfin, si on ose dire, la guerre nucléaire à l'échelle humaine ou à visage «humain»! Si elle n'a pas été déployée en Europe, on a des raisons de penser que les Américains n'en ont jamais complètement interrompu la production ou qu'ils pourraient, à tout le moins, en reprendre la production à très brève échéance.

Les déclarations faites la semaine dernière par le nouveau secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, ont été interprétées en général comme des ballons d'essai. Les États-Unis disent: nous sommes prêts à reprendre la construction de la bombe à neutrons et à la déployer en Europe occidentale. Aux alliés de jouer.

Il est également évident que cette annonce s'accorde parfaitement avec le style dur et «musclé» adopté par l'administration Reagan. D'ailleurs, en matière de défense comme en économie, chaque décision est présentée comme un amendement aux politiques erronées de M. Carter. C'est de bonne guerre, puisque l'opinion américaine s'attend à ce que soient remplies les promesses d'une ère nouvelle.

La bombe à neutrons correspond également à d'autres objectifs, le moindre n'étant pas le rétablissement de l'équilibre entre les forces militaires des États-Unis et de l'URSS.

M. Weinberger venait à peine de faire part des intentions de l'administration Reagan de reprendre la production de la bombe à neutrons que Moscou contestait immédiatement la théorie de la supériorité soviétique sur les États-Unis. Cela est dit pour l'Allemagne fédérale, beaucoup plus concernée par la question que le Canada, par exemple. (La France disposera pour son propre compte de l'arme à neutrons en 1982.) Sur l'évaluation des forces respectives des États-Unis et de l'URSS les experts ne s'entendent pas.

Il vaut mieux être actif aujourd'hui que radio-actif demain, a dit un loustic. Comme on aimerait pouvoir conclure sur une galéjade! Ce n'est pas possible. Car, même si elle n'est pas incompatible avec des négociations entre les Supergrands sur la limitation des armements nucléaires, l'arme à radiations renforcées (c'est le nom savant de la bombe à neutrons) a un petit air faussement domestique capable d'habituer nos contemporains à l'idée de la guerre nucléaire totale.

Le mot «détente», qui n'est pas un mot anglais traduit mais un mot français, désignait l'alternative à la guerre froide. Or, dans sa conférence de presse du 27 janvier, le président de la France, M. Giscard d'Estaing, emploie l'expression «stabilisation des relations Est-Ouest» à la place de «détente». La nuance n'est pas seulement dans le vocabulaire. Les discours «musclés» qui émanent presque quotidiennement de Washington soulignent une détérioration réelle des rapports.

GUY CORMIER

Droits réservés

A propos du projet de loi sur le cinéma

Le nouveau projet de loi sur le cinéma provoque des malaises débordant le milieu du cinéma, ce qui est normal car ce projet de loi n'est pas le fruit d'un mouvement d'opinion populaire mais bien d'un milieu très restreint.(...)

SERGE LOSIQUE

Dans ce débat sur le cinéma au Québec qui dure depuis vingt ans, deux groupes s'opposent: ceux qui voient tout le cinéma chargé d'un message «culturel» précis et ceux qui voient le cinéma comme un divertissement, donc une industrie qui doit répondre aux goûts des gens pour s'imposer. Les premiers croient à l'intervention de l'État comme une panacée pour résoudre tous les problèmes de la création cinématographique au Québec. Or, on oublie que dans le domaine créatif, l'État a des moyens limités pour imposer un divertissement aux gens: il est difficile dans une démocratie d'imposer une législation rigide à une industrie qui n'a pas de prototype. Même si on met des millions dans un film, il peut être un échec, car le juge suprême de sa vie et de sa mort est le public. Les Japonais peuvent mettre l'industrie automobile américaine à genoux mais ils n'arrivent pas à imposer leurs films à l'Occident. Ceux qui veulent bâtir cette industrie toujours en devenir doivent penser au public et agir en fonction des marchés dans notre environnement essentiellement nord-américain. D'ailleurs il faut tenir compte de la réalité et voir que l'industrie forte a produit de très grandes oeuvres artistiques: Chaplin, Keaton, Renoir, Fellini...

Pour arrêter ce débat futile qui agace notre public et empoisonne l'atmosphère, il faudrait que l'État, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires culturelles apporte son aide au cinéma dit «culturel» (court métrage, expérimental... soit tout le cinéma non commercial) et que l'industrie du cinéma se développe normalement d'après les lois du marché par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie et du Commerce par exemple. Sans cela les chicanes stériles ne finiront jamais. Ce projet de loi est le reflet de ces luttes pas toujours catholiques au lieu d'être un instrument positif pour le développement du cinéma au Québec.

Plusieurs articles de ce projet de loi sont plutôt des intentions vagues, irréalistes et arbitraires. Il s'agit en somme de la reprise maladroite de certains articles de la Loi Hardy de 1975 qu'on n'avait jamais appliqués parce qu'ils étaient irréalistes, avec quelques ajouts nouveaux.

Dans le chapitre II, on dit qu'on créera des «entreprises québécoises indépendantes et financièrement autonomes» sans préciser qui va assurer cette autonomie et de quelle manière. L'argent du cinéma est aussi voyageur que le touriste et cette «autonomie financière» n'existe dans aucun pays d'Occident. Dans le même chapitre on dit que le Ministre peut «imposer aux salles» des films produits au Québec et qu'il juge «privés de débouchés appropriés». Comment le Gouvernement peut-il décider qu'un film n'a pas eu de «débouchés appropriés»? C'est un menu qu'on impose difficilement aux consommateurs. Soyons francs et disons qu'il n'y a pas un distributeur ou un exploitant de salles qui refusera un film produit au Québec s'il peut gagner quelques piastres aux guichets. Si les films sans «débouchés appropriés» sont déficitaires, le Gouvernement prévoit «le cas échéant de compenser les pertes de revenus pour les exploitants de salles». Cela signifie que le gouvernement qui est déjà impliqué dans la production du film, sa promotion, sa distribution, va finalement subventionner les salles pour les fauteuils vides. (...)

Comment le «Ministre» peut-il «obtenir l'injonction de la cour supérieure contre ceux qui restreignent la disponibilité des films en retardant indûment leur présentation» (article 7), quand il s'agit de la sacro-sainte propriété privée sur laquelle aucun gouvernement n'a le droit de regard?

En ce qui concerne «La Cinémathèque», le chapitre III ne précise pas de quelle cinémathèque il s'agit. On y parle de la «conservation du patrimoine cinématographique et la diffusion du répertoire cinématographique». Dans le premier cas, il s'agit des archives du film, du dépôt légal qui ne peut pas être l'affaire d'un organisme privé. Le dépôt légal, partout dans le monde est du ressort de l'État (comme le livre au Québec). Donc, l'application de la réglementation dans le cas du dépôt légal ne saurait être autre que celle du gouvernement. Les archives du film sont une institution avant tout technique et seul l'État a les moyens financiers de s'en occuper. Dans tous les pays, ces archives nationales existent (Ottawa, Washington, Moscou, Paris...) et cela n'empêche pas l'existence des cinémathèques privées fortes comme c'est le cas de la Cinémathèque Française qui existe à côté des Archives Nationales du Film qui elles, ne font aucune «diffusion». (...)

Le chapitre IV consacré à l'Institut Québécois du Cinéma n'apporte pas de solution de base comme le disait déjà un rapport gouvernemental en 1978: «La principale caractéristique des membres du conseil d'administration est qu'ils sont reliés à divers secteurs de l'industrie. Chacun d'eux est en situation de conflit d'intérêt puisque l'Institut exerce simultanément deux fonctions: l'une comme organisme **conseil**, l'autre comme organisme **répartiteur** de fonds publics. Tout le noyau du problème est là... (...) L'idéal serait un conseil d'administration absolument neutre. Avant de donner d'autres «mandats» à l'Institut et pour lui éviter de se disperser inutilement, son premier mandat devrait être d'assurer la production annuelle de cinq ou six bons longs métrages de fiction pour assurer la continuité de la spécificité culturelle québécoise.

L'article 73 sur le sous-titrage devrait être repensé entièrement. Les statistiques démontrent qu'au moins 75% des films qui sont présentés au Québec sont en français. Donc, il n'y a rien qui presse pour justifier en ce moment cette restriction: «Dans le cas d'un film dont la version originale n'est pas en français, la Régie ne peut apposer de visa que sur une seule copie de ce film qui n'est pas sous-titrée ou doublée en français.» S'il y a une politique linguistique pour la création artistique, pourquoi ne pas l'appliquer au disque, au livre, à la presse étrangère, au divertissement en général? C'est une chose que les gens achètent ou n'achètent pas. Beaucoup de films sont vus à la télévision et au cable et la quantité de films que le grand public voit dans les salles est insifnifiante par rapport au nombre de films vus à la télévision. Bientôt, nous aurons la télévision à péage, puis le film sur disque, ce qui va tout révolutionner. On pourra arriver au résultat opposé à celui que recherche la loi. Le «major» distributeur d'un film populaire, au lieu de lancer d'abord sa seule copie anglaise, attendra quelques mois que le film soit prêt pour le marché français (comme il le fait actuellement avec les copies doublées en français) et lancera simultanément ses copies en français et en anglais avec plus de copies en français et s'accaparera ainsi du marché francophone. La plupart de nos distributeurs indépendants vivent de cette alternance: pendant qu'on joue les versions originales américaines, cela leur permet de présenter d'autres films.

Ils seront aussi lésés par le fait que bien souvent ils n'achètent qu'une seule copie pour tout le Canada. Cela va aussi nuire au commerce des exploitants de salles. Donc, au lieu d'avoir le choix extraordinaire qu'on a présentement, on se retrouvera avec uniquement des gros succès américains dominant nos écrans. Tout cela se passera avec des copies doublées en français, donc culturellement tronquées car les copies sous-titrées en français n'ont jamais marché commercialement au Québec. (...)

On a tort de croire que ce sont des lois sur des lois et des carcans bureaucratiques d'inspiration étrangère qui vont faire avancer la cause du cinéma au Québec. Après tout, le cinéma des salles de cinéma n'est qu'une goutte d'eau environ dans l'océan par rapport aux autres «cinémas», tout cela n'est donc qu'un faux débat. Entre temps, l'État pourrait envisager deux approches séparées (sans cette «Commission d'étude» superflue et difficilement objective parce que présidée par la même personne de l'Institut Québécois du Cinéma qui a proposé ce projet de loi). La première approche aiderait l'industrie du cinéma à se développer d'après les lois du marché et l'autre engloberait tout l'aspect du cinéma d'auteur et non-commercial. Depuis les années 60 on a toujours essayé de mettre tout le monde à la même enseigne et cela n'a jamais marché.

L'auteur de cette libre opinion est fondateur et directeur du Conservatoire d'art cinématographique et du Festival des Films du Monde.

Le déclin du caribou

N.D.L.R.

LA PRESSE a déjà publié sous cette rubrique un long article en réponse à la série de son journaliste Raymond Gervais sur le déclin du caribou. Nous en publions trois autres aujourd'hui et comptons mettre ainsi un terme au débat. Raymond Gervais a déjà répondu (le 20 janvier) à plusieurs des objections soulevées.

Dans une importante série d'articles publiés les 3, 5 et 6 janvier 1981, sous la signature de son chroniqueur aux affaires policières (Raymond Gervais), LA PRESSE suggérait fortement à ses lecteurs que les Amérindiens et les Inuit des Territoires du Nord-Ouest se livrent, depuis quelques années à des massacres mettant en péril la survie du caribou. La même charge était allégrement reprise dans l'édition du 6 janvier, par le responsable de la chronique «Canne et Fusil» (Jean Pagé), dont les propos incendiaires à l'endroit des autochtones faisaient récemment l'objet d'une sévère condamnation par la Commission des droits de la personnie du Québec. Les deux auteurs insistaient alors auprès des autorités fédérales et québécoises: elles devraient limiter les droits de chasse des autochtones, et surtout se montrer des plus fermes dans les négociations en cours. Conscients donc des conséquences sérieuses que pouvaient avoir leurs accusations, ni l'un ni l'autre n'a cependant semblé s'embarrasser outre mesure d'un minimum de respect des faits et des règles de droit les plus élémentaires.

Dans le nord-ouest canadien

Une hécatombe comme celle de Stony Rapids, si elle a eu lieu, doit être dénoncée. Mais le moindre souci pour la conservation devrait nous inciter à chercher les facteurs qui l'ont rendue possible. Or les auteurs de ces articles paraissent plutôt pressés de pointer du doigt les autochtones, en leur attribuant la plus grande part de responsabilité dans le déclin du caribou. Le journaliste David Miller se montrait pourtant plus nuancé: «La cause du déclin (du troupeau de Kaminuariuk) a fait l'objet de plusieurs discussions entre biologistes. Deux hypothèses retiennent l'attention: la chasse des autochtones et les activités d'exploration des compagnies minières» (**News of the North, Yellowknife**, 20 juin 1980). Dans son célèbre rapport, et sur la foi de biologistes indépendants, le juge T.C. Berger écrivait: «Les caribous sont vite perturbés par une présence ou un bruit étrange. Le survol bas d'un aéronef peut provoquer la fuite précipitée des animaux, qui consomment alors de grandes quantités d'énergie. Les hommes, les machines et les bruits subits, notamment les détonations, peuvent les déranger. Les perturbations répétées peuvent les chasser de leur habitat» (Berger, T.C., *le Nord: terre lointaine, terre ancestrale*, vol. 1, MAS, Canada, 1977: 41).

Des observateurs ont signalé que les caribous, tués dans le nord de la Saskatchewan, faisaient partie d'un troupeau n'ayant pas visité cette région depuis au moins un siècle. On ne semble pas empressé d'identifier les causes d'un tel changement migratoire. Durant l'été 1979, dans la région de Fort Smith, plusieurs feux de forêt ont ravagé le vaste territoire accueillant habituellement ce troupeau. Selon des porte-parole de la nation Dènè, ces incendies furent délibérément négligés par les services gouvernementaux chargés de les combattre, et ce en vue de rendre impropres à la chasse les territoires faisant actuellement l'objet de négociations. Contraints d'aller chercher ailleurs la nourriture qu'ils y trouvaient jadis, c'est vers le nord de la Saskatchewan que les bêtes se seraient dirigées. Et c'est là qu'un réseau routier, ouvert à des fins d'exploration minière, les auraient rendues aussi vulnérables à certains chasseurs irresponsables.

Si vraiment les causes du déclin de cette espèce nous importent, au point d'en chercher les responsables, il nous paraît incorrect de balayer du revers de la main, et a priori, la version des porte-parole autochtones, dont l'intérêt pour la conservation ne saurait faire de doute. Ayant pris connaissance d'une étude sur les variations démographiques des troupeaux, en relation avec l'arrivée de l'industrialisation dans le nord, le juge Berger concluait ainsi: «...les faits ne prouvent pas de façon définitive que la diminution des hardes peut être imputée à la présence de l'homme et aux grands travaux d'aménagement. (...) les causes de la réduction des hardes restent inconnues. Néanmoins, il est évident qu'un certain nombre de hardes ont abandonné une partie de leur habitat ou diminué à la suite des contacts avec l'homme moderne» (Ibidem). Ainsi, en matière d'accusations et de preuves requises pour déclarer une personne coupable d'un méfait, le juge Berger ne faisait alors qu'appliquer un important principe de droit pénal: tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce que la preuve de la culpabilité ait été établie suivant la loi. Pourquoi alors les médias seraient-ils dispensés d'en faire autant?

Ni l'ensemble des autochtones, ni leurs représentants légitimes ne peuvent donc, dans l'état actuel des connaissances, être tenus responsables du déclin réel du caribou dans le nord-ouest canadien.

Dans le nord-est du Québec

Dans sa chronique du 6 janvier 1981, Jean Pagé s'empresse d'étendre, aux Indiens et aux caribous québécois, la portée des articles commandés par LA PRESSE à son chroniqueur aux affaires policières. La principale source de Jean Pagé était alors l'assistant-chef de district de la Côte-Nord pour le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (Claude Larouche), dont les déclarations intempestives furent faites lors du 35e congrès annuel de la Fédération québécoise de la faune. Dans des articles parus le 27 novembre et le 3 décembre 1980, le chroniqueur Chasse et Pêche du SOLEIL de Québec (André Bellemarre) citait dans le même sens Claude Larouche, ainsi qu'un article paru dans la revue Sentiers (vol. 1, no 9, déc. 80/janv. 81) sous la signature d'un biologiste à la Direction de l'Environnement d'Hydro-Québec (René Audet).

Les affirmations de Claude Larouche, endossées par nos chroniqueurs, sont les plus percutantes: «Les Indiens Attikameks-Montagnais des réserves de Sept-Iles/Maliotenam...» auraient décimé un troupeau de 5 à 7,000 caribous en l'espace de 2 ans, soit de 1976 à 1978.

Précisons d'abord que ces deux réserves sont habitées par des Montagnais, les Attikameks occupant celles de Manouan, Obedjiwan et Weymontachie dans la vallée du St-Maurice; on attribue donc à tort à ces derniers le supposé massacre du troupeau en question.

Et qu'en est-il de ce massacre en 2 ans? Claude Larouche prétend que, à son arrivée dans la région **en 1976,** le troupeau comptait de 5,000 à 7,000 têtes. De quel troupeau nous parle-t-il? Celui du lac Joseph et de la rivière Magpie? Le troupeau dit de la Côte-Nord, qui comprend le précédent, celui de Saint-Augustin et quelques autres petits troupeaux? Puisque les Indiens de Sept-Iles et de Maliotenam sont visés, on doit comprendre qu'il s'agit du premier. Or, selon les chiffres disponibles, un tel troupeau était estimé en 1975 à 3,050 têtes (Audet, R., p. 86). Selon d'autres biologistes, le déclin était déjà apparent en 1972 (Recherches Amérindiennes au Québec, vol. IX, nos 1/2, p. 43). D'après les estimations publiées aussi bien par cette dernière revue que par «Sentiers», le troupeau aurait subi une diminution de 2,872 têtes entre 1972 et 1975, et une autre de 2,050 à 2,550 têtes entre 1975 et 1978. Pour sa part, J. Cinq-Mars parle d'un taux annuel de diminution de 15% de 1972 à 1976-77, soit une baisse de 60% environ en 4 ans (Ministère LCP, **Rapports des inventaires** aériens, hiver 1976-77, p. 162). Sur quels chiffres s'appuie donc l'assistant-chef Larouche, pour attribuer aux Indiens Attikameks-Montagnais (sic) ce qu'il qualifie de «subite baisse»? «Les Indiens ça leur a pris 2 ans à faire ça...», «... le *free for all* décidé par les Indiens durant deux hivers» (Cité par André Bellemare, **Soleil,** 27-11-80). Claude Larouche ne fournit aucun chiffre sur les récoltes; le biologiste René Audet le fait, sans toutefois citer ses sources (**Sentiers,** p. 81). (...)

Conclusion

Au-delà de la question du caribou, dont la survie passe d'ailleurs par l'accession des autochtones à l'autodétermination, il y va de l'existence même de ces peuples. Ce que nous reprochons aux responsables de ces articles, quels qu'ils soient, c'est de ne contribuer qu'à multiplier les obstacles sur la voie difficile dans laquelle les autochtones sont présentement engagés; celle de la reconquête de pouvoirs essentiels à la réalisation de leur destin. Quand la sensibilité à l'environnement exclut ainsi le respect des peuples, elle se réduit soit à de l'inconscience, soit à un leurre grotesque visant à dissimuler des intérêts peu soucieux de ce qu'il advient des diverses formes de vie animale, végétale ou humaine. Quel serait en effet le sens d'une croisade pour la survie d'une espèce, à laquelle nulle personne sensée ne saurait refuser de souscrire, si elle devait impliquer l'extinction culturelle et/ou physique de groupes humains, surtout quand l'histoire de ceux-ci a été si intimement liée à celle de cette espèce? Elle serait cependant parfaitement conforme aux intérêts des grandes corporations, impatientes d'aller déguster les richesses dont regorgent des territoires alors vidés aussi bien des humains que des caribous.

Alain BISSONNETTE,
membre du Barreau du Québec.
Jean-René PROULX,
Anthropologie,
Université de Montréal
Rémi SAVARD,
Professeur titulaire,
Université de Montréal
Pierre TRUDEL,
Professeur, CEGEP de Sorel.

MERCI À «LA PRESSE»

Dernièrement, LA PRESSE créait un précédent en publiant une série d'articles pour informer le public sur certaines chasses excessives de caribous dans les Territoires du Nord-Ouest. Il faut remercier ce journal qui a eu le courage de dénoncer une situation qui non seulement a trop duré mais qui prend des proportions alarmantes. Tous les spécialistes reconnaissent cette situation mais n'osent la dénoncer publiquement, assurés qu'ils sont d'être taxés de racistes par certains ou même d'être importunés inutilement par une quelconque Ligue des Droits de la Personne.

Par la suite, en Tribune libre, M. Luc-Alain Giraldeau, biologiste, fustigeait M. Raymond Gervais, l'auteur de ce reportage. Le plus grand mérite de cette lettre, a été d'animer la discussion sur le genre d'enseignement prodigué par certains nouveaux professeurs d'université qui ne semblent vraiment pas savoir ce qui se passe dans leur futur champ d'action, que se soit en biologie ou dans d'autres disciplines.

Ainsi, comment se fait-il qu'un jeune biologiste diplômé connaisse si mal les caractéristiques biologiques de base du caribou? Comment peut-il croire que la détérioration du lichen par les véhicules (réelle, mais extrêmement minime par rapport à la superficie des T.N.O.) puisse être la principale cause du déclin du caribou dans cette immense région? Comment en vient-on à affirmer sérieusement que le changement de direction des migrations de caribous des T.N.O. est due aux grands travaux alors que tous savent, par exemple, que le troupeau du fleuve George au Québec, le plus important troupeau du Canada, a changé sa migration de façon notable ces dernières années sans que les humains en soient la cause.

Il est étonnant qu'encore en 1981 un biologiste diplômé se fie au petit bijou d'humour («Never Cry Wolf») qu'a écrit le biologiste-écrivain Farley Mowat, pour affirmer que des loups peuvent ne se nourrir que de souris. On sait aujourd'hui qu'il faut à un loup en moyenne 4 kilos de viande par jour pour se sustenter (une souris pèse à peine 50 grammes). Que n'enseigne-t-on pas les faits réels de la prédation à l'université!

Pas surprenant, comme le fait d'ailleurs remarquer M. Giraldeau, que les biologistes ne s'entendent pas entre eux, alors qu'il souligne les divergences entre les inventaires des biologistes du groupe «Greenpeace» et ceux du fédéral pour les bébés phoques. Comment peut-on penser que les inventaires de ce groupe «d'écologistes» puissent valoir ceux du gouvernement fédéral, dont les moyens sont extrêmement grands et sophistiqués.

C'est un phénomène psychologique bien connu que plus nous sommes coupés de la nature et de ceux qui l'entourent, plus nous culpabilisons et sentons le besoin d'agir en leur faveur. Le philosophe Marcuse a bien décrit cet effet psycho-thérapeutique de ces groupes «écologiques». On comprend alors qu'il se trouve une armée de nouveaux biologistes d'origine citadine qui vont joindre les rangs de groupes comme «Defenders of animals» ou «Greenpeace».

Ce phénomène psychologique se manifeste aussi en ce qui a trait aux autochtones et leur droit de récolte illimitée. Comment peut-on croire à moins encore une fois de n'avoir jamais eu de contact avec eux, que pour tout autochtone «un animal abattu est utilisé en entier et que ce gaspillage, caractéristique de notre monde occidental, n'a pas sa place dans le monde écologique de l'autochtone»? Voyons! Les autochtones ne sont ni pires ni mieux que les Blancs. Ils ont bien quelques moutons noirs qui se glissent dans l'ensemble, mais ces moutons noirs, à l'encontre des Blancs, ne sont pas punis par la loi et c'est là le problème. (...)

Je veux bien que l'autochtone conserve son droit de chasse traditionnelle qu'il défend avec acharnement et somme toute avec raison. (...) Mais alors que ce soit selon la tradition: avec des flèches et des traîneaux à chiens, et non avec des carabines puissantes et des motoneiges. Sinon il est du devoir de nos gouvernements de prévoir des sanctions sévères pour ceux qui abusent et perpétuent des massacres inutiles.

Quand un organisme comme le SAGMAI (Secrétariat des affaires gouvernementales en milieu amérindien et inuit), reconnu pour ses préjugés favorables envers les communautés autochtones, admet qu'il y a eu récolte abusive dans le cas du déclin des troupeaux de la Côte-Nord, il est grand temps de voir les choses en face et de convaincre la majorité autochtone raisonnable d'accepter certains règlements de conservation de base. Mais tant qu'il y aura des biologistes et sociologues à ce point coupés de la réalité...

Robert JOYAL, Ph.D.
Professeur d'Aménagement de la Faune terrestre
Département des Sciences Biologiques
UQAM

«Les autochtones n'ont de leçon à recevoir de personne...»

Suite à la publication dans LA PRESSE de reportages relatant la destruction abusive de caribous, et qui serait attribuable à des autochtones, Jean Pagé, titulaire de la chronique «Canne et Fusil», a fait paraître dans ce journal un article intitulé «Les Amérindiens ont-ils des droits sur la faune?» dont le contenu et surtout le ton aux vagues relents racistes demandent à être rectifiés.

Ainsi donc, le lobby du fusil prétend que les droits de chasse et de pêche des premiers habitants de ce continent sont «inexistants». Plus encore: que les Blancs «payeurs de taxes» (qui, eux, ont «certainement des droits sur la faune») sont lésés au profit des autochtones. Monsieur Pagé se réjouit que des avocats aient «ébranlé» les prétentions des aborigènes qui se disent protégés par une Proclamation royale de 1763. Il exige que les ressources fauniques soient mieux partagées; rappelle que «les lois fédérales l'emportent sur la loi indienne et sur les traités» (c'est la Cour suprême qui l'affirme!). Et notre chroniqueur de se demander quels sont en fait «les privilèges des Indiens» (sic)!

La réponse est toute simple: des privilèges, aucun. Des droits, oui. Rétablissons les faits.

Premièrement, lorsque Jacques Cartier planta une croix à Gaspé et proclama ce territoire propriété du Roi de France, il n'avait aucunement consulté les autochtones qui y vivaient depuis quelque 10,000 ans. Aussi, en renonçant à la Nouvelle-France au profit de l'Angleterre lors du traité de Paris, la France cédait un territoire qui, de fait, ne lui appartenait pas, aucun traité n'étant intervenu auparavant à ce sujet entre les autochtones et la couronne française. Bien qu'elle ne se soit pas gênée pour faire appel aux aborigènes pour faire la guerre aux Anglais en Amérique, la France ne leur avait reconnu pourtant aucun droit. Le Roi s'était contenté d'**octroyer**(!) deux petites bandes de terre (au lac Saint-Louis en 1680 et au lac des Deux-Montagnes en 1717) à des groupes autochtones en voie de civilisation(!) sous la tutelle des Jésuites et des Sulpiciens. N'en déplaise aux juristes cités par monsieur Pagé, aucune réserve n'existait au Canada lors de la Proclamation royale de 1763.

Deuxièmement, c'est surtout à partir du 19e siècle que l'empire britannique entreprit de refouler les premiers habitants sur des réserves et de conclure avec eux des traités; de même qu'avec leurs frères Métis (l'histoire de Louis Riel est significative à cet égard, lui qui a dû se rebeller pour faire reconnaître les droits des siens au Manitoba et qui a été pendu à Régina après avoir revendiqué ces mêmes droits pour les Métis de la Saskatchewan).

Surtout, ces traités, les autochtones les ont-ils signés après beaucoup de réticences (qu'on relise les propos du chef Gros-Ours!), et selon LEUR conception des droits territoriaux, à savoir que *la terre n'appartient à personne en particulier mais à l'ensemble des habitants et que ceux qui l'occupent ou la cultivent ou y chassent ne font en fait que l'emprunter à la collectivité.* (Monsieur Pagé et consorts iraient-ils jusqu'à prétendre qu'en signant ces traités, les aborigènes s'étaient subitement transformés en Blancs et avaient renoncé à leur culture, à leur façon de concevoir le terroir collectif? De plus, faut-il rappeler que ces traités ont été conclus, non pas entre conquérant et vaincu, mais d'égal à égal! (En fait, aux yeux des Blancs, les natifs avaient beaucoup plus à offrir: un vaste territoire aux richesses immenses valant des milliards.) Bien sûr, les puissances coloniales, pour contourner cette difficulté, avaient pris soin de s'entendre pour affirmer que «la terre appartient aux premiers occupants **sédentaires** d'un territoire», ce qui signifait que les nomades ne possédaient rien. Que leur territoire était par conséquent «vacant et sans maître». Belle iniative qui a permis de spolier non seulement les habitants d'Amérique mais également ceux d'Afrique et d'ailleurs. (Nos savants juristes oseront-ils ressusciter cette loi colonialiste à l'heure où le Canada se proclame champion des droits et des libertés et alors que le premier ministre va prêchant la reprise d'un dialogue Nord-Sud plus juste et plus équitable?)

Troisièmement, les autochtones n'ont de leçon à recevoir de personne en ce qui concerne la protection de la faune et de l'environnement. Si des abus ont été commis, des pourparlers doivent être engagés afin d'y remédier. Surtout faut-il en découvrir les causes. Avant l'arrivée des Blancs (et de leurs fusils, de leur dynamite, de leurs hydravions), les lacs n'étaient pas pollués ni l'air vicié et le gibier abondait. On en connaissait pas non plus la tuberculose ni la syphilis ni le scorbut ni la variole qui semaient la terreur en Europe! On chassait selon ses besoins, au rythme des saisons, on se constituait des caches pour les jours difficiles; on se servait de tout: de la peau aux os. Quant aux abus... qu'on se rappelle seulement l'extermination des bisons par les Blancs dans les prairies et le prix élevé que des marchands payaient alors aux autochtones qui leur rapportaient des langues de bison (eh oui!, même alors), en retour de quoi on leur vendait des produits «civilisés» à prix d'or. Et ces exemples pourraient se multiplier à l'infini.

Laurette BOUVIER-TOUGAS
Magog

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 9 FÉVRIER 1981

$300,000 pour une commission d'une impartialité douteuse

Nous apprenons la création d'une «Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel» — une de plus. Les comités et commissions de toutes sortes se succèdent à un rythme vertigineux avec M. Vaugeois, beaucoup plus prodigue lorsqu'il s'agit de distribuer les fonds publics pour asseoir une commission que pour subventionner les organismes culturels qui accomplissent véritablement leur tâche auprès du public.

La dernière «trouvaille» de M. Vaugeois aura pour tâches principales d'étudier la question du doublage et du sous-titrage et la pertinence de contingenter la projection des films étrangers dans les salles du Québec.

Une commission de cinq membres qui va coûter $300,000 aux contribuables est chargée d'étudier les problèmes du doublage et du sous-titrage alors qu'un projet de loi à ce sujet est déjà déposé à l'Assemblée nationale. Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Vaugeois a l'art de mettre la charrue devant les boeufs... Peut-être faut-il interpréter cela simplement comme un constat d'échec, mais M. Vaugeois ne pouvant se résigner à reculer publiquement devant la pression légitime des citoyens et du milieu de l'industrie cinématographique, préfère nommer encore une commission. C'est toujours le contribuable qui paie et il faut dire qu'il est un peu fatigué de payer pour les nombreuses erreurs de stratégie de M. Vaugeois.

Il faut ajouter que la composition de cette commission n'apporte rien de nouveau par rapport à ce qu'on connaissait. En effet, elle est présidée par M. Guy Fournier dont on connait déjà les idées étroites sur certains plans. La caractéristique principale d'une commission d'étude doit être l'objectivité, l'impartialité... On en est loin! En fait, M. Fournier devrait choisir ou de demeurer président de l'Institut ou de présider cette commission car le cumul des deux fonctions et des deux salaires est assez curieux. Que fait donc l'Institut dans tout cela!

Denis Vaugeois

Par ailleurs, certains sujets au programme de la commission sont une pure perte de temps. Presque toutes les universités ont des programmes élaborés et souples d'enseignement du cinéma. On ne voit pas pourquoi l'Institut se mettrait tout à coup à former des cinéastes ou à fonder une école de cinéma. Les cinéastes qui sortent des universités sont souvent très compétents mais sont obligés de laisser tomber cette profession dès la fin de leurs études par manque de «débouchés». L'Institut québécois du cinéma ferait donc mieux de s'occuper des nombreux cinéastes déjà chômeurs au lieu de s'éparpiller vainement.

En ce qui concerne le contingentement des films étrangers, on ressort décidément toujours les mêmes vieilles sornettes. On veut à tout prix que le public aille voir des films québécois et, pour cela, on serait prêt éventuellement à le faire vivre dans un ghetto culturel. Cette mesure à saveur fasciste aurait pour principale conséquence d'anéantir notre industrie de distributeurs indépendants. De nombreux distributeurs ont à la fois des films québécois et des films étrangers et ce sont les films étrangers qui les font vivre. Les autres conséquences seraient un accroissement immédiat des abonnements au câble et une plus grande assiduité à regarder les émissions de télévision. Il y aurait un accroissement des voyages culturels organisés vers New York ou Toronto qui seront de véritables villes-lumières par rapport à Montréal.

En fait, il nous reste une solution: dès que l'appareil vidéocassette sera vulgarisé, nous pourrons organiser des clubs et nous arranger pour voir les films que nous voudrons dans la langue qui nous plaira. En attendant, nous devons continuer à payer pour des «commissions» qui ne servent qu'à maquiller l'incompétence de M. Vaugeois et, hélas, à précipiter le cinéma québécois vers le néant.

D. DENIS
Montréal

W.E. Blumhart (1844-1907)

(Photo prise à Paris. Collection Thérèse Maureault, Pierreville)

Trefflé Berthiaume (1848-1915)

(D'après une peinture de Joseph St-Charles)

SAVEZ-VOUS QUI A FONDÉ «LA PRESSE»?

M. Gilles Normand
LA PRESSE
Cher confrère,

J'ai lu avec intérêt votre reportage bien documenté sur «la volumineuse collection de la Société canadienne du microfilm», paru dans LA PRESSE du samedi 31 janvier dernier. Le directeur-fondateur de cette entreprise à peu près unique en son genre au Canada, M. Jean-Raymond Denault, a beaucoup de mérite. Efficacement secondé par son épouse, M. Denault a réussi à accumuler, en un peu plus de trente ans, une réserve de documents microfilmés qui, mis à la disposition des chercheurs, sont d'une importance capitale pour l'histoire du Canada et du Québec. Pour y arriver, M. Denault a déployé un flair d'archiviste chevronné en même temps qu'une patience, une ténacité et un esprit de travail de bénédictin. En tant que protecteur de notre patrimoine manuscrit et imprimé, M. Denault a bien mérité la médaille de l'Ordre du Canada qui lui fut décernée l'an dernier.

Dans un autre article paru dans la page suivante de LA PRESSE, vous faites état du fond d'archives de la famille Berthiaume qui doit être fixé sur pellicule par la Société canadienne du microfilm, illustrant ainsi de façon concrète la grande utilité du microfilmage pour la conservation des archives familiales. Dans le corps de cet article, cependant, s'est glissée une erreur de fait qu'il importe de relever et de corriger, surtout dans LA PRESSE. Contrairement à une opinion répandue, l'hon. Trefflé Berthiaume n'est pas le fondateur de LA PRESSE. Celui qui a présidé à la naissance du «plus grand quotidien français d'Amérique» est William-Edmond Blumhart (1844-1907).

Descendant d'immigrants allemands, originaire de Cap-Rouge, près de Québec, W.-E. Blumhart avait 40 ans lorsqu'il fonda LA PRESSE, le 20 octobre 1884. Journaliste, administrateur, il était le secrétaire (et le gendre) de Louis-Adélard Senécal (1830-1887), constructeur de chemins de fer, brasseur d'affaires et grand argentier de sir J.-Adolphe Chapleau qui fut premier ministre conservateur du Québec dans les années 80 avant de faire partie du cabinet de John-A. MacDonald en qualité de Secrétaire d'Etat. Pour tout dire en quelques mots, à l'origine LA PRESSE a été le fruit d'une rivalité féroce entre deux factions du Parti conservateur fédéral, la faction Chapleau et la faction Langevin. Pendant les cinq premières années de son existence, LA PRESSE passa entre plusieurs mains et éprouva de graves difficultés financières.

Trefflé Berthiaume n'entra en scène qu'en novembre 1889, lorsqu'il acquit LA PRESSE de J.-Adolphe Chapleau pour la somme de... $38,000. Sous la direction de l'imprimeur et de l'homme d'affaires avisé qu'était M. Berthiaume, LA PRESSE ne tarda pas à connaître des jours meilleurs. Au début des années 1900, LA PRESSE vit son tirage atteindre 100,000 exemplaires par jour, soit le plus fort tirage de tous les quotidiens au Canada, de langue anglaise comme de langue française. C'est pourquoi on peut dire que Trefflé Berthiaume a donné à LA PRESSE son premier souffle. S'il n'en fut pas le fondateur, il en fut en quelque sorte le «parrain», ou mieux, «le père».

Cyrille FELTEAU
Outremont

PUBLIC RESTREINT MAIS... EN OR

Pierre Beaulieu, dans un article en date du lundi 26 janvier, nous fait part des propos tenus par Yvan Dufresne, président de l'ADISQ. Ce dernier vient de décider de privilégier le marché international au profit du marché local (le Québec) à cause du public qui est ici trop restreint.

Il me paraît normal de viser un marché plus élargi, mais pas jusqu'à abaisser le Québec, même si M. Dufresne affirme que de toute manière: «Tu apportes le fric au Québec». Ensuite, une autre aberration fait suite à la première avec l'énonciation de l'équation «plus un public est grand, plus il mérite qu'on investisse dans la qualité des productions». Ainsi M. Dufresne nous dit: «Il nous faut investir autant que les producteurs français, qui jouissent pourtant d'un marché dix fois plus vaste que le nôtre».

M. le président, vous vous plaignez du public restreint tout en vous plaignant d'avoir à investir dans des coûts de production. Après tout, nous sommes peut-être un petit marché, mais c'est ce petit marché qui paye pour voir les shows et qui achète les disques. N'avons-nous pas droit à une qualité supérieure nous aussi?

Finalement, Dufresne parle de nous en termes d'un public où il est «pratiquement impossible de faire percer sérieusement de nouveaux noms». Pourquoi nous jeter la pierre? N'est-ce pas notre droit d'être le moindrement exigeants?

Et est-ce notre faute si des artistes de talent ayant de mauvais imprésarios n'ont jamais su percer comme ils auraient dû? Prenons le cas de Nanette Workman, bourrée de talent, ayant travaillé avec Mick Jagger, qui n'aura pas encore rempli le Forum. Il commence à être temps que le public en or que nous sommes, qui paie cher ses Paul Piché, ses René Simard, ses Ginette Reno, soit traité avec un minimum de respect.

Nicole HALPERT
St-Laurent

L'article de Pierre Beaulieu, paru dans votre édition du mercredi 28 janvier 1981, page G1, intitulé «Vaut mieux un petit succès en France qu'un énorme succès au Québec» fait une fois de plus la preuve que le journalisme mène à tout pourvu qu'on en sorte pas. Cet article, quand il parle de droit d'auteur, n'est qu'un tissu d'erreurs et de charabia.

Quant à l'idée que M. Beaulieu tente de développer dans son article, à savoir que mieux vaut un petit succès en France qu'un gros succès au Québec, bien sûr qu'elle est vraie! Le marché français est de vingt-cinq à quarante fois plus important que le marché québécois!

Michel PARÉ
Adjoint au directeur général et avocat conseil
Association des Compositeurs, auteurs et Éditeurs du Canada

Vous avouerez, monsieur Paré, que vos commentaires sont plutôt généraux. J'aurais aimé que vous développiez davantage. En ce qui concerne les droits d'auteur, puisque vous en parlez. Que vous me disiez, par exemple, s'ils rapportent autant chez nous qu'en France (par copie vendue), ce que votre lettre peut laisser sous-entendre. Tous les artistes, sans exception, m'ont pourtant toujours affirmé le contraire, de même que Christopher Reed, le plus important éditeur de chansons au Québec, que j'ai cité textuellement dans l'article qui vous a fait sursauter. J'aurais aimé également que vous me disiez si, selon vous, les droits d'auteur versés pour les spectacles sont aussi importants chez nous qu'en France, disons pour une salle d'égale importance. Dans l'espoir de vous lire...

P.B.

EN VRAC

Alliance Blindé réplique

Monsieur Pierre Vennat
LA PRESSE

Monsieur,

Votre article intitulé «Alliance Blindé perd une manche contre les Teamsters» est bien décevant sur le plan professionnel. En aucun temps, vous n'avez vérifié vos informations auprès de la compagnie concernée, ce qui vous aurait permis de savoir que la compagnie Alliance Blindé Ltée n'a jamais été poursuivie par l'ancienne Commission du salaire minimum; que les membres du personnel de cette compagnie ne sont pas des agents de sécurité; que l'intervention gouvernementale dans l'octroi d'un permis était justifiée par un monopole dans ce domaine du transport; que permission d'appeler a également été accordée par le Tribunal du Travail à l'Union des Agents de Sécurité du Québec sur la question de domination; que l'arrêt de travail organisé par les Teamsters en octobre 1980 était illégal, ces derniers n'étant plus accrédités; que les Teamsters tentent par tous les moyens de faire fermer une compagnie qui a le malheur d'empiéter sur un monopole qu'ils soutiennent; que ces derniers ont tenté d'imposer à une compagnie locale des conditions salariales de beaucoup plus véreuses qu'ils n'en avaient négociées chez Brink's et Wells Fargo, deux multinationales; que les Teamsters ont été bannis de la American Federation of Labor, du Congress of Industrial Organisation, du Congrès du Travail du Canada et de la FTQ comme organisation ouvrière de bonne foi, etc...

Maurice BABEU
Président
Alliance Blindé Ltée

NDLR: Pierre Vennat est actuellement en vacances à l'extérieur du pays.

Article apprécié sur l'Ukraine

Les Québécois d'origine ukrainienne ont sincèrement apprécié la lecture de l'article intitulé «Les Canadiens ukrainiens et la cause de l'Ukraine» publié dans votre journal du 27 janvier et signé par Roman Rakhmanny,

La célébration du jour de l'Indépendance de l'Ukraine amena le monde libre de l'Ouest à considérer que l'Ukraine n'est pas seulement la «Petite Russie» comme le voulait la propagande impérialiste russe d'avant la Révolution soviétique, mais bien un peuple distinctement différent, fier de ses mille ans d'histoire chrétienne, désirant ardemment l'indépendance et la paix.

Pour les gens libres d'un pays démocratique, il est très difficile de comprendre le cri d'alarme d'un peuple distant, qui souffre sous la domination d'un régime presque inhumain. C'est pourquoi des articles, tel celui de M. Rakhmanny, aident la cause juste et honnête des Ukrainiens.

Pour l'exécutif,
M. A. KULBA, Président

I. DYMETRYSZYN,
secrétaire

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

L'institutionnalisation de la «personne handicapée»: cul-de-sac

Un comité de liaison veillant aux droits de personnes ayant un handicap physique a tout récemment demandé au ministère des Affaires sociales d'enquêter sur la situation générale du Centre pédiatrique Château Pierrefonds, et ce, parce que les conditions dans lesquelles y vivent les personnes ayant un handicap sont telles qu'elles empêchent un «développement normal». Espérons que le gouvernement donnera suite à cette demande et nous tiendra au courant de ses démarches.

Mais par delà tous les correctifs que le gouvernement ou le centre même pourrait apporter à la situation, n'est-il pas absurde de parler de «développement normal» dans une institution? N'est-ce pas pousser l'hypocrisie jusqu'à verser dans le machiavélisme que de prétendre habiliter et intégrer des êtres humains aux besoins exceptionnels en les remisant, souvent pour le restant de leurs jours, dans une institution?

Les premières institutions pour personnes ayant un handicap physique et/ou intellectuel, en Amérique du nord, furent créées durant la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Alors qu'elles avaient été construites pour favoriser l'éducation, l'habilitation et l'intégration, ces institutions pionnières devinrent en peu de temps l'endroit idéal pour y enfermer toutes ces personnes que notre société dévalorise mais qu'elle pouvait de moins en moins envoyer en prison, exiler ou mieux encore éliminer. Les institutions, les colonies agricoles se multiplièrent rapidement et il était courant de retrouver enfermés dans un même lieu des nouveaux-nés avec le syndrome de Down, des personnes âgées ne pouvant plus suffire à leurs besoins, des femmes célibataires avec leur enfant et que l'on soupçonnait de prostitution, des personnes souffrant de maladie mentale, des enfants ayant des comportements autistiques, des personnes condamnées pour des délits et que les prisons ne pouvaient accueillir faute de place et j'en passe... L'idéologie dominante devint rapidement la punition et au fil des années et des institutions elle s'est transmise et consolidée pour être ENCORE AUJOURD'HUI dans nos institutions modernes la philosophie sous-jacente. N'est-il pas remarquable que le vocabulaire mis au point à l'époque n'ait à toutes fins utiles pas changé. J'entends régulièrement des professionnels étiqueter des personnes ayant un handicap de débiles, arriérés, mongols; je lis quotidiennement des rapports de médecins, psychologues et travailleurs sociaux, où l'on parle d'imbécilité, de retardés non-éducables, de déficients mentaux... Les mots n'ont pas changé, c'est à se demander si les approches professionnelles et les institutions qui les encadrent ont, elles aussi, fondamentalement changé, du moins dans leur ensemble.

Aujourd'hui, à Montréal, une institution qui gobe environ six millions de dollars par année de la poche des contribuables québécois se sert régulièrement de bâtons électriques destinés au bétail, dans leur «approche pour la modification du comportement» d'enfants ayant un handicap intellectuel et enfermés à clef dans leurs murs.

Combien de nouveaux-nés avec le syndrome de Down sont régulièrement abandonnés dans les hôpitaux du Québec en attendant que «le service social les place» car le pédiatre a déclaré à la mère que son enfant «est un mongol pour qui il n'y a rien à faire et qui sera un légume le restant de ses jours»? Alors que l'on sait très bien qu'avec des services de stimulation précoces à domicile, des services éducatifs communautaires adéquats et des services de soutien à la famille, l'enfant a toutes les chances d'apprendre, d'évoluer, de s'épanouir et d'être membre à part entière de sa famille et de son environnement social.

L'ignorance, la méfiance et le conservatisme sont la marque de commerce de la majorité des services dispensés aux personnes ayant un handicap... et s'il y a un monument édifié à ces tristes attributs, c'est bien l'institution.

L'institutionnalisation d'êtres humains est un cul-de-sac social et économique. D'ailleurs, nombre de pays l'ont compris et ont, certains depuis longtemps, entrepris de désinstitutionnaliser leurs réseaux de services aux personnes ayant un handicap en créant systématiquement des services communautaires et plus normalisés tant au niveau du logement que du travail et des activités socio-culturelles. Ces services sont beaucoup plus humanisants, répondent davantages aux besoins des personnes qu'ils desservent et par surcroît finissent par coûter moins cher.

Où en est donc le Québec? Que font le ministère des Affaires sociales, les Conseils régionaux, l'Office des personnes handicapées pour fermer les institutions à tout jamais? Et à ceux ou celles qui maintiennent qu'il faudra toujours des institutions pour certaines personnes, et ce au nom du réalisme, je dis enlevez vos oeillères et renseignez-vous sur ce qui se fait ailleurs, notamment aux Etats-Unis, dans les pays scandinaves... allez voir ce qu'accomplit le mouvement de l'Arche.

Finalement je demande à mes collègues professionnels et à la population de faire leur part en cette «année internationale de la personne handicapée»; parlez de personnes ayant un handicap physique ou intellectuel s'il le faut et si vous pouvez éviter les étiquettes et bien c'est encore mieux... car les étiquettes ça colle!

Ian DAVIES
Travailleur social aux Services de Réadaptation de l'Ouest de l'Ile, Inc.

DÉSIGNÉES «ZONE SPÉCIALE»

Programme de $21 millions pour les Îles-de-la-Madeleine

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), Pierre De Bané, a annoncé hier à Cap-aux-Meules en compagnie de son collègue des Transports, Jean-Luc Pépin, et du député fédéral Rémi Bujold, la désignation des Iles-de-la-Madeleine comme «zone spéciale».

De Bané a indiqué que ce programme de développement était destiné à promouvoir le potentiel économique régional des Îles-de-la-Madeleine et qu'à cet effet, l'on prévoyait investir quelque $21 millions d'ici 1986 dans les secteurs des pêcheries, du transport, de l'agriculture, du tourisme, du développement industriel et des études économiques. La contribution du gouvernement du Canada à ce programme pourra atteindre $18 millions alors que celle du gouvernement du Québec serait de $2,8 millions.

Dans le cadre du programme de la zone spéciale, le MEER consacrerait $14 millions au développement dans les secteurs suivants: pêches, $7 millions, pour l'amélioration des installations portuaires, notamment l'extension des quais, la fabrication de dolosses et l'installation d'un système de drainage; transports: $2.8 millions pour un poste de ravitaillement en carburant et une nouvelle piste principale réorientée à l'aéroport de Cap-aux-Meules; développement industriel: $2 millions à un programme spécial de subventions adapté aux besoins des petites et moyennes entreprises des Iles; études économiques: $200,000 pour l'identification de nouvelles possibilités de développement aux Iles.

M. De Bané a en outre fait savoir que son ministère espérait conclure dans un avenir prochain une entente de $7 millions avec le gouvernement du Québec où la part du MEER serait de $4.2 millions et celle de Québec de $2.8 millions.

Cette entente permettrait entre autres de construire un centre de services et un entrepôt frigorifique à l'usage des pêcheurs, d'aménager une marina et des plages municipales, de construire des serres pour la culture maraîchère et d'aménager des parcs d'engraissement pour bovins de boucherie.

En somme, le ministère de l'Expansion économique régionale prévoit investir $13.8 millions sous forme de nouveaux engagements dans le cadre du programme de zone spéciale. A cette somme viendront s'ajouter les $8.2 millions déjà prévus à la programmation régulière du MEER, de Transports Canada et de Pêches et Océans Canada.

Pépin

Pour sa part, le ministre des Transports, M. Pépin a fait connaître les différents projets de son ministère qui compléteront le plan de relance. En plus d'un réaménagement majeur de l'aéroport auquel contribue d'ailleurs le MEER, voici les principaux projets annoncés par M. Pépin: la construction d'une nouvelle aérogare et de ses installations connexes, au coût de $6,746,000; l'établissement d'une nouvelle station de radio de la garde côtière, $700,000; la construction d'un nouveau navire de recherche et de sauvetage: $450,000.

L'apport du Comité consultatif formé de représentants de la population et de la Chambre de commerce des Iles a été souligné par le ministre De Bané qui a cité en exemple le travail exceptionnel du comité qui a permis, dit-il, d'élaborer, grâce à la concertation et à la participation populaire, un programme d'intervention s'ajustant à la réalité économique et aux aspirations de la population des Îles-de-la-Madeleine.

Hier, quand le ministre De Bané arrivé aux Îles en compagnie du ministre des Transports, certains Madelinots ont craint que le coût de la modernisation de l'aéroport, modernisation promise aux quatre dernières élections fédérales, ne soit soustraite du budget total de l'aide économique, mais tel n'a pas été le cas.

VOYAGE AUX É.-U. À LA FIN DU MOIS

Thatcher éviterait le Canada

LONDRES (AFP) — Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, aurait décidé de ne pas se rendre au Canada à l'issue de sa prochaine visite aux États-Unis, prévue à la fin du mois, indiquait aujourd'hui le Daily Telegraph.

Sa décision, selon le journal conservateur, serait due aux difficultés politiques que rencontre le premier ministre canadien, M. Pierre Elliot Trudeau, à propos du rapatriement de la constitution. Cette question, ajoute le journal, ne pourrait que dominer les conversations sans pour autant débloquer la situation.

Mme Thatcher devrait cependant se rendre au Canada en juillet prochain, à l'occasion du sommet économique des sept pays les plus développés, précise le journal.

Violente attaque de Lévesque contre le PLQ

MONT-SAINT-GRÉGOIRE (PC) — Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'investiture du candidat du Parti québécois dans la circonscription d'Iberville, le député sortant M. Jacques Beauséjour, le premier ministre René Lévesque s'est de nouveau laissé aller, hier, à une véhémente dénonciation du Parti libéral du Québec.

Le leader péquiste a servi une version à peine retouchée du discours-fleuve qu'il avait prononcé une semaine plus tôt devant les militants d'Asbestos.

Dans cette allocution, le chef du gouvernement soutient parallèlement deux thèses distinctes mais complémentaires:

— Fer de lance de l'Establishment anglophone, le Parti libéral du Québec n'est pas véritablement une formation renouvelée et n'a pas du tout tiré de leçon de son séjour dans l'opposition;

— Il est impérieux de reporter le Parti québécois au pouvoir, ne serait-ce que pour «sauver» du sabre libéral les nombreuses et capitales pièces législatives adoptées par le gouvernement depuis le 15 novembre 1976.

Brodant sur les réalisations de son parti avec la grâce d'une dentellière, il délaisse souvent la fine aiguille pour se transformer subitement en forgeron vigoureux et aplatir le parti libéral entre le marteau et l'enclume.

Dans son discours-type, M. Lévesque utilise ce procédé avec une ardeur consommée, mesurant l'effet produit à la faveur des réactions de l'auditoire.

Hier, il a également reproché de nouveau au PLQ d'avoir «parachuté» dans la population un «brouillon de programme» rédigé en coulisse par des spécialistes et soumis en suite à une série de colloques, «pour voir si ça rejoignait au moins un peu la base».

«Ils ont assommé les citoyens avec une brique de 150 pages toutes également incolores, inodores et sans saveur...»

Au contraire, a-t-il fait, le PQ a toujours constitué un modèle de démocratie à ce chapitre en insistant pour que les assemblées locales tiennent des congrès pour élaborer le programme du parti à partir des préoccupations réelles du monde ordinaire.

Sur le plan économique, même situation. «Pour connaître la pensée économique des libéraux, on n'a qu'à multiplier zéro par zéro...»

La constitution

C'est à la toute fin, lorsqu'il en est arrivé au volet de son discours qui traite du problème constitutionnel, que M. Lévesque a véritablement élevé la voix.

Fustigeant ceux qui, au cours de la campagne référendaire, avaient cherché à faire passer un «non pour un oui», il a lancé d'un ton courroucé: «On s'est littéralement fait voler par ces gens-là».

De son «humiliation» par les libéraux, alors qu'il cherchait à obtenir l'ananimité de l'Assemblée nationale contre la démarche d'Ottawa, le premier ministre a retiré que ceux-ci avaient affaibli le Québec en se cherchant un «marchepied vers le pouvoir».

NOUS FERMONS SAMEDI 14 FÉVRIER
POUR RÉNOVATIONS DE NOTRE MAGASIN
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX
NOS PRIX SONT INCROYABLES 60% — 90% DE MOINS

ROBES: $20 - $75 valeur jusqu'à $300
MANTEAUX: $50 - $75 prix original à $250
BLOUSES: $10 - $15 - $20 prix original $35-$65
JUPES: $20 - $35 Valeur jusqu'à $100
PANTALONS: $18 Qualités assorties
PULLS VELOURS $10 chacun ou 2 pour $16
LA BOUTIQUE DE VÊTEMENTS DE QUALITÉ À PRIX RÉDUITS
BLAZERS $40 - $50
Les modes Sabrina
HALL D'ENTRÉE, HÔTEL REINE ELIZABETH, BOUL. DORCHESTER OUEST

H&R BLOCK PRÉPARE LES DÉCLARATIONS SPÉCIALES D'IMPÔT FÉDÉRALE ET PROVINCIALE.

Nos consultants sont spécialement formés pour préparer vos déclarations provinciale et fédérale. Moins vos déclarations sont compliquées, moins vous payez. Nous ferons tout pour vous faire économiser de l'argent et pour vous éviter des problèmes. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

LACHINE 637-2511
1395, rue Notre-Dame
Les Galeries Lachine
NORD 747-1151
919, boul. Decarie
10382B ouest, boul. Gouin
Roxboro
7642, rue Saint-Hubert
6270, Cote-des-Neiges
Mail Les Galeries d'Anjou
Centre d'achats West Island
1380 est, rue Fleury
10581, boul. Saint-Laurent
Centre d'achats Forest
9139, boul. Pie-IX
9305, boul. Pie-IX
4832 est, rue Jean-Talon
Centre d'achats Levasseur
CENTRE-EST 722-3511
6424, rue Papineau
8854, rue Hochelaga
5468, av du Parc
Carrefour de La Pointe, P.A.T.
2734, rue Masson
5716 est, rue Sherbrooke
4656, rue Papineau
2307 est, rue Ontario
Place Bonaventure
Galeries Dupuis
1021 ouest, Ste-Catherine
4202, rue Saint-Denis
5235 est, rue Bélanger
3430 est, rue Bélanger
RIVE-SUD 679-1116
2177, chemin Chambly
Centre d'achats Laurier
958, av. Sainte-Hélène
Les Galeries Cousineau
Place Portobello
Centre d'achats La Seigneurie
Boucherville
OUEST 483-1310
6151 o., rue Sherbrooke
5208, boul. Decarie
8350, boul. Newman
1858, av. de l'Eglise
6634 o., rue Sherbrooke
3634, av. Wellington
5659, av. Verdun
3544 o., rue Notre-Dame
406, rue Lafleur
1267, av. Greene
Centre d'achats Beaconsfield
LAVAL 663-9450
237, boul. des Laurentides
400, boul. Labelle
Centre d'achats Duvernay
Terrasse Fabreville

9h a 21h SUR SEMAINE 9h à 17h LE SAMEDI
RENDEZ-VOUS DISPONIBLE

Aussi à ces endroits aux heures des magasins
Sears | la Baie
Bonimart | EATON

AUTRES BUREAUX
Beauharnois, Beloeil, Chambly, Châteauguay, Dorion, Hawkesbury, Iberville, Ile Perrot, Laprairie, Sorel, Napierville, Repentigny, Rosemere, Saint-Eustache, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Terrebonne, Valleyfield, Joliette

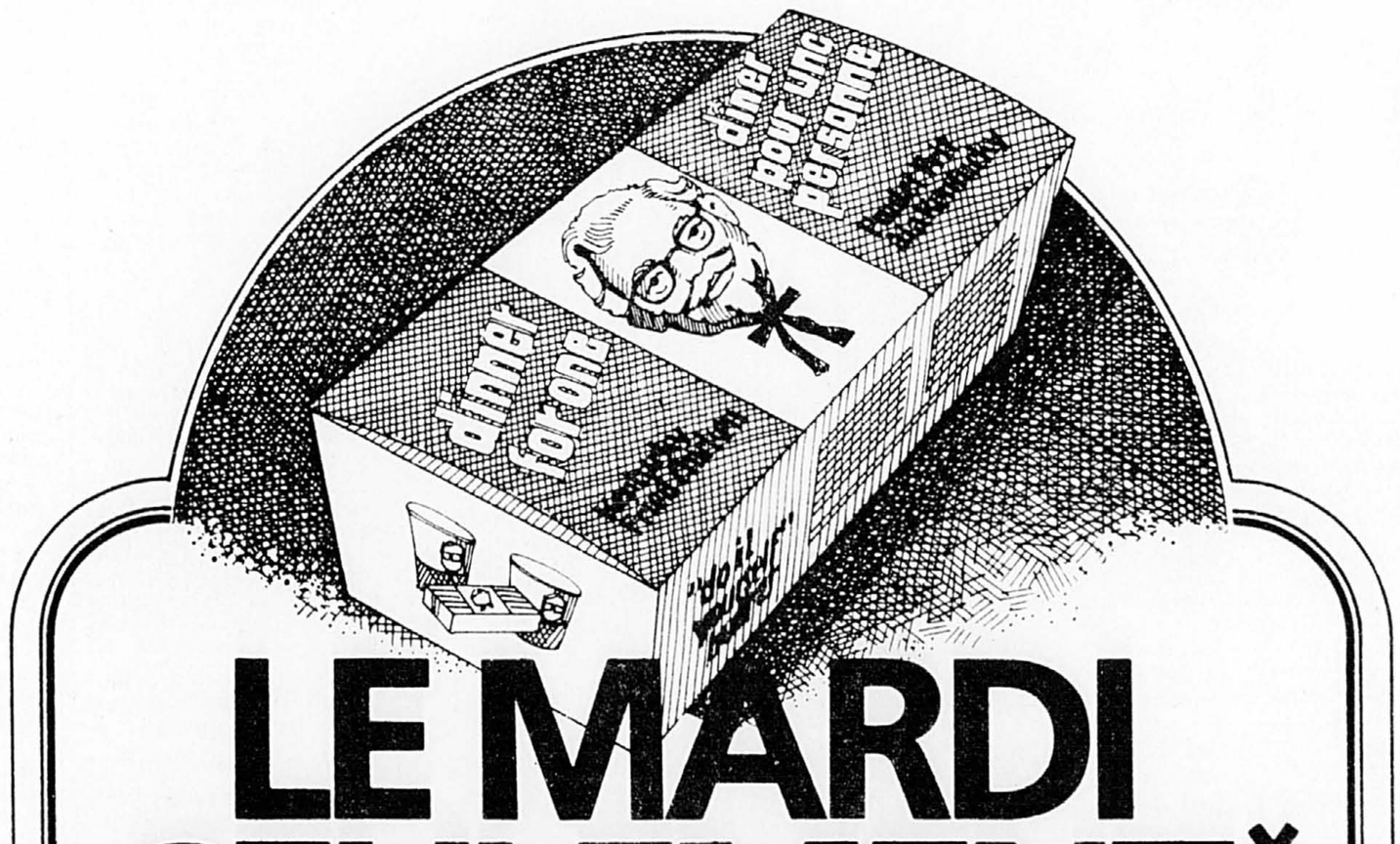

LE MARDI SEULEMENT*

SEULEMENT $1.99 ord. $2.90

De 14 heures à la fermeture, procurez-vous le DÎNER comprenant 3 morceaux de Bon Poulet Frit Kentucky, salade de chou, pommes de terre frites et pain à la grecque au prix dérisoire de $1.99.

*Aux Villas du Poulet participantes
* excepté l'Abitibi

SEULEMENT $1.99 ord. $2.90

La recette du col Sanders de
Poulet Frit Kentucky M de C

La Villa du Poulet M de C

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 9 FÉVRIER 1981

—2—

Au total, quelque 1,200 groupes de parrainage ont vu le jour depuis le début du programme d'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique, et ces groupes ont dépensé une somme globale variant de $12 à $15 millions.

Il est impossible d'évaluer combien de Québécois au total ont été impliqués dans le mouvement puisque, si les groupes de parrainage devaient compter un minimum de cinq personnes, aucun maximum n'avait été fixé.

De telle sorte que, dans certains cas, c'est quasiment tous les habitants d'un village qui sont devenus parrains d'une ou de plusieurs familles de réfugiés. On a vu aussi des clubs sociaux locaux s'impliquer presque au grand complet. Même chose dans le cas d'employés d'entreprises.

PIERRE-PAUL GAGNÉ

Ce qui veut dire que certainement plus de 10,000 Québécois ont participé d'une façon ou d'une autre au programme de parrainage collectif et de jumelage.

A tous les échelons du ministère de l'Immigration du Québec (MIQ), on ne recueille à peu près que des éloges vis-à-vis l'implication des Québécois dans le parrainage collectif.

Si l'on excepte certains cas et certains abus sur lesquels on reviendra plus loin, on peut imaginer que les quelque 5,500 réfugiés qui ont été pris en charge par des groupes parrains ont effectivement pu jouir de meilleurs avantages matériels, moraux, psychologiques et sociaux que les autres réfugiés, théoriquement autonomes, qui étaient pris en charge par l'État.

Louise Gagné, qui occupe le poste de secrétaire aux réfugiés (un poste créé expressément pour les réfugiés indochinois par l'ancien ministre Couture) voit par ailleurs d'énormes avantages dans ce programme.

Ainsi, estime-t-elle, le parrainage a non seulement permis un meilleur accueil et facilité l'intégration des réfugiés, mais il a, de plus, créé un coussin indispensable entre le gouvernement et l'ensemble de la population. Les milliers de Québécois impliqués directement ou indirectement dans le programme ont pu, auprès de leurs proches et de leurs compagnons de travail, exercer une influence considérable quant à l'acceptation d'un mouvement d'accueil aussi massif.

Ce programme a également eu l'avantage, estime-t-elle, d'associer la population à un programme gouvernemental et de faire prendre conscience aux Québécois de certains problèmes qui les concernaient eux-mêmes.

A cet égard, elle cite le cas d'un groupe de parrains de Saint-Jérôme qui, en cherchant des logements pour les réfugiés, ont découvert dans leur propre région d'importants problèmes de salubrité de maisons.

De son côté, le responsable du programme d'adaptation du MIQ, M. Jean-Marie Lafortune, estime que le programme de parrainage a constitué une ouverture fantastique sur le monde: beaucoup de Québécois ont ainsi découvert ce qu'est l'Asie, ce que sont les moeurs orientaux, la guerre, la famine, la torture, etc. Une ouverture un peu comme l'avait été, à un autre niveau, l'Exposition universelle de 1967.

Selon M. Lafortune, le parrainage a été un succès dans la presque totalité des cas si l'on excepte quelques individus qui cherchaient par ce programme, soit à se trouver un jardinier à bon marché, soit une bonne à tout faire, et même, dans un cas, une femme à marier.

A cet égard, Kly Oun, un agent d'accueil de «La Maisonnée», cite le cas d'un couple de Cambodgiens parrainés dans le secteur Côte-des-Neiges dont on a fait travailler sans salaire la femme durant trois mois dans une usine de couture. Dans ce cas, on avait dit au couple que le travail de la femme servirait à défrayer les coûts de nourriture et de logement inhérents au parrainage.

Kly Oun cite également le cas d'une autre famille de Cambodgiens de Notre-Dame-de-Grâce que les parrains ont obligé à aller travailler quasiment dès leur arrivée, alors que, de toute évidence, des cours de formation linguistique s'imposaient. Dans ce cas, le parrainage a d'ailleurs été brisé.

Outre ces cas d'exploitation, il y a par ailleurs eu, de l'avis de l'ensemble des intervenants, une série de problèmes plus globaux relatifs, par exemple, à un trop grand paternalisme de la part des parrains.

En réalité, on a assisté à certains cas extrêmes: des parrains qui s'occupaient trop ou pas assez de leur groupe de réfugiés, ou des parrains qui étaient trop ou pas assez généreux. A cet égard, de nombreux groupes parrains ont «gâté» en quelque sorte leur famille de réfugiés en signant, par exemple, un bail tellement dispendieux que les réfugiés devront quitter leur logement, faute de moyens financiers, à l'issue de leur période de parrainage.

Il n'en demeure pas moins, selon Jean-Marie Lafortune, qu'on ne peut pas oublier le succès global de l'opération qui, compte tenu de l'esprit ouvert qu'ont démontré des milliers de Québécois, «tend à nier tous les préjugés racistes qu'on maintient contre nous».

D'ailleurs, M. Lafortune soutient à cet égard que les rapports d'étape du ministère démontrent que 80 p. cent des groupes parrains seraient prêts à recommencer l'expérience.

LES RÉFUGIÉS INDOCHINOIS, UN AN PLUS TARD

photos Robert Nadon, LA PRESSE

Les Douangmala, des Laotiens de Sainte-Thérèse, se sont montré tellement débrouillards que, six mois après leur arrivée, leurs parrains ont pratiquement cessé de s'occuper d'eux. Ils ont beau être «débrouillards», cela ne les a pas tellement aidés à s'y retrouver dans le dédale de notre bureaucratie, de nos lois et de nos règlements.

Plus de 10,000 parrains ont investi de $12 à $15 millions

QUE DES ÉLOGES À LEUR ÉGARD

Une première au Québec: les réfugiés intégrés aux régions

Une réunion du Conseil d'administration de la «Maisonnée».

Le mouvement de parrainage aura également été à la base de l'ensemble du programme de «démétropolisation» des réfugiés.

Historiquement, 80 p. cent des immigrants se sont toujours installés au Québec dans ce qu'on pourrait appeler le «Grand Montréal», comprenant l'île de Montrél, Laval et la banlieue sud allant de Longueuil au pont Mercier.

Au ministère de l'Immigration du Québec, on ne cache pas qu'on compte énormément sur la régionalisation des réfugiés pour pouvoir en arriver plus facilement à leur intégration au Québec francophone.

Si on se fie aux statistiques du ministère, seulement 55 p. cent des 11,588 réfugiés arrivés entre janvier 1979 et septembre 1980 sont demeurés dans la région de Montréal.

Ainsi, des villes comme Québec ont reçu 1,046 réfugiés, Sherbrooke 291, Trois-Rivières 141 et Hull 114.

Treize autres villes ont reçu entre 50 et 100 réfugiés: Chicoutimi, Châteauguay, Dolbeau, Drummondville, Joliette, Lachute, Nicolet, Rivière-du-Loup, Rouyn, Sainte-Agathe, Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme et Sept-Iles.

Par ailleurs, près de 3,000 réfugiés ont été localisés par groupes de moins de cinquante dans des dizaines et des dizaines d'autres petites villes et municipalités du Québec.

Pour l'instant, il est difficile de prévoir dans quelle proportion les réfugiés demeureront dans ces petites localités — un grand nombre ayant, semble-t-il, de graves problèmes d'adaptation — ou décideront de revenir vers les grands centres, soit pour se trouver un emploi plus convenable, soit pour se rapprocher de membres de leur famille ou de plus fortes concentrations de réfugiés de leur ethnie.

Chose certaine, les rapports d'étape du MIQ indiquent déjà un certain mouvement en ce sens chez les réfugiés dont l'année de parrainage a pris fin au cours des derniers mois. Toutefois, pour le sous-ministre Roger Prudhomme, cela serait déjà très beau si 50 p. cent des réfugiés demeuraient dans les régions où ils ont été installés à leur arrivée au Québec.

Au ministère, on estime généralement que ce programme de «démétropolisation» aura des effets bénéfiques de deux ordres à long terme:

- d'une part, des gens de petites localités qui n'ont jamais vécu dans un milieu pluraliste vont commencer à s'y habituer de plus en plus;
- d'autre part, non seulement l'intégration au Québec francophone se trouve-t-elle favorisée par la régionalisation, mais un tel programme tend parallèlement à éviter le plus possible la «ghettoisation» dans les grandes villes, qui se produit souvent lorsque arrivent des immigrants.

Jusqu'à maintenant, ce problème n'a pas été complètement évité, notamment dans le quartier Côte-des-Neiges, mais on se dit confiant au MIQ d'arriver dans dix ans à un résultat différent de ce qu'a été historiquement l'expérience avec d'autres communautés ethniques.

DEMAIN:
un difficile apprentissage linguistique

Le danger d'un coup de force américain au Salvador s'accentue

L'escalade de leur aide militaire à la junte salvadorienne accroît dans le monde entier la crainte d'un éventuel coup de force des États-Unis dans le plus petit mais le plus densément peuplé (5.5 millions) des pays de l'Amérique centrale.

PIERRE SAINT-GERMAIN

Curieusement, c'est le président Jimmy Carter qui a rétabli à la veille de quitter la Maison-Blanche l'envoi de matériel militaire, suspendu en décembre après l'assassinat — attribué à un commando d'extrême droite et resté impuni — de quatre missionnaires américaines près de San Salvador. Bien plus, le 17 janvier, Washington décidait par décret, sans que le Congrès puisse en discuter, d'acheminer un supplément d'aide, comprenant cette fois des «armes offensives» (hélicoptères, grenades, lance-grenades, fusils automatiques M-14) évaluées à $5 millions, le tout accompagné de conseillers militaires (plusieurs centaines seraient déjà sur le terrain).

Tout indique que l'administration Reagan, résolue à mettre l'accent sur le refoulement de ce qu'elle appelle l'influence cubaine en Amérique centrale plutôt que sur la défense des droits de l'homme dans les régimes bottés inféodés à Washington, s'apprête à amplifier cette opération de sauvetage.

Depuis quelque temps, les représentants du Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.) parcourent l'Europe et les Amériques, notamment, pour rompre ce qu'ils qualifient de «conspiration de la fausse information» organisée par la junte et certains organes de presse transnationaux sur la situation qui règne au Salvador après presque un demi-siècle de dictatures au service de l'oligarchie.

Le F.D.R. dont le président est un social-démocrate, M. Guillermo Ungo, regroupe des organisations religieuses, politiques, syndicales, universitaires, étudiantes et humanitaires représentatives d'une grande partie de la population. Plusieurs des dirigeants et hauts fonctionnaires qui avaient conservé l'espoir de profondes réformes passent à leur tour à l'opposition. L'exemple le plus récent est celui de l'ambassadeur au Salvador au Nicaragua. M. Roberto Castellanos, qui a démissionné avec tout son personnel, a accusé la junte de gouverner avec une «soif de sang», traité «d'assassins et de fascistes» les militaires membres du gouvernement et fustigé «les agissements complices» de représentants de la démocratie chrétienne (dont le président de la junte, Napoléon Duarte) associés au pouvoir avec la soldatesque.

Le F.D.R. vise à instaurer un gouvernement démocratique et révolutionnaire qui, comme celui du Nicaragua sandiniste, dotera le pays d'une économie mixte en vue de sortir la majorité de la population d'un sous-développement atroce et assurera le respect de la souveraineté nationale dans le cadre d'une politique de non-alignement. Il était disposé — et l'est probablement encore — à négocier avec Washington.

L'offensive générale lancée le 10 janvier par le Front Farabundi-Marti de libération nationale (FMLN) n'a pas eu tout le succès que prévoyait l'opposition mais semble avoir ébranlé la junte au point qu'elle a dû faire appel à l'aide américaine pour compenser ses pertes, surtout dans le domaine aérien. La deuxième phase de l'offensive est en préparation.

Parallèlement, sur le plan diplomatique, le F.D.R. renforce son offensive tous azimuts. Il reçoit l'appui d'un nombre croissant d'organisations dont l'Internationale socialiste, qui réunit la plupart des partis sociaux-démocrates du monde de pays démocratique. Par ailleurs, la liste des gouvernements opposés à toute intérence étrangère au Salvador ne cesse de s'allonger. Le Canada y figure, ayant voté à l'ONU en décembre, en faveur d'une résolution en ce sens. Cependant, le ministre des Affaires extérieures a déclaré la semaine dernière qu'Ottawa pourrait «acquiescer silencieusement» à l'envoi par les États-Unis d'armes offensives à la junte à la suite des allégations américaines sur l'«aide cubaine» à la guérilla.

Par leur aide militaire, les États-Unis peuvent retarder la chute de la junte, contribuant ainsi à prolonger la tragédie au Salvador, où quelque 12,000 personnes ont péri depuis un an. Comme ce fut le cas au Vietnam, l'escalade dans laquelle ils s'engagent menace en outre de les conduire à une intervention directe qui étendrait le bain de sang à toute l'Amérique centrale, composée de sept pays ayant une population globale de plus de 20 millions d'habitants. Le Front international anti-interventionniste, en voie de formation, est l'un des moyens d'éviter cette éventualité catastrophique.

L'Épiphanie privée d'eau

PIERRE BELLEMARE

Le conseil de la municipalité de l'Epiphanie s'est réuni hier après-midi afin d'établir un réseau d'une dizaine de points d'eau destinés à approvisionner les quelque 3,500 citoyens totalement privés d'eau potable depuis vendredi soir.

Le déversement d'une quantité considérable de purin de porc dans la rivière L'Achigan a rendu tout à fait impropre l'eau au sortir de l'usine de filtration de l'Epuphanie la semaine dernière et selon le maire Donald Bricault, l'Assomption et Repentigny (qui s'approvisionnent aussi à la rivière L'Achigan) étaient dangereusement menacées elles aussi par cette catastrophe.

Il a fallu samedi que les gens de l'Epuphanie aillent quérir l'eau potable devant le garage municipal où un camion-citerne avait distribué jusqu'à hier en soirée plus de 3,000 gallons de ce «précieux liquide».

On soupçonne «le ou les pollueurs» de la rivière L'Achigan et dès aujourd'hui, «on devrait en savoir plus long de la part des inspecteurs du ministère de l'Environnement qui sont parmi nous depuis jeudi dernier», a déclaré hier en entrevue le maire Bricault.

Cependant, il se réjouit d'une certaine façon de faire débloquer le projet que l'Epiphanie défend depuis au moins un an en matière d'assainissement des eaux.

Les municipalités avoisinantes ont été épargnées de justesse jusqu'à maintenant parce que la rivière l'Assomption se jette dans L'Achigan pour ainsi maintenir un certain degré de propreté de leur eau», a noté le maire Bricault.

21 morts dans un stade

ATHÈNES (AFP) — Vingt et une personnes sont mortes et quelque 50 autres ont été blessées hier, selon le dernier bilan connu, dans un stade d'Athènes, au cours d'une bousculade à la fin d'un match de football.

La vétusté d'une porte de sortie du stade Karaiskaki est à l'origine de l'accident. Rouillée, elle avait refusé de s'ouvrir et s'est effondrée sous la poussée des spectateurs qui s'apprêtaient à quitter le stade.

Dix-huit personnes, piétinées, sont mortes sur le coup par asphyxie, et trois autres ont succombé dans la soirée à leurs blessures, ont indiqué les autorités de l'hôpital «Tzanion» du Pirée, où les blessés ont été hospitalisés. La plupart des victimes ont moins de vingt ans.

Le premier ministre, M. Georges Rallis, a été le premier à se rendre sur les lieux de l'accident et a dirigé de l'hôpital les opérations de sauvetage.

Le chef de l'État, M. Constantin Caramanlis, a exprimé sa profonde tristesse. Un télégramme a par ailleurs été adressé aux familles des victimes par le chef de l'Opposition, le leader socialiste Andreas Papandreou.

La police a ouvert une enquête pour statuer sur les causes exactes de l'accident.

DEUX MORTS SUR LES ROUTES

Une chasse à l'homme fait trois morts

PIERRE BELLEMARE

Une chasse à l'homme s'est terminée tragiquement samedi vers 16 heures quand une voiture suspecte qui filait à vive allure et qui était poursuivie à plus de 100 km par des autos-patrouille de la police, a embouti un autre véhicule à l'angle de Pie-IX et Saint-Zotique. La collision a fait trois morts.

Les victimes sont: le sergent-détective **Georges Deguise,** âgé de 46 ans; sa soeur, **Pierrette,** âgée de 43 ans et la mère du policier, **Mme Berthie Deguise,** âgée de 62 ans. La soeur de l'officier est décédée quelques heures plus tard à l'hôpital de Maisonneuve.

Quant au suspect, Jean-Pierre Laramée 41 ans qui a été grièvement blessé dans l'embardée, il est gardé sous bonne garde à ce même hôpital.

Durant la poursuite de courte durée, provoquée d'abord par une infraction reliée aux feux de circulation, l'automobile suspecte a brûlé huit autres feux rouges avant de s'immobiliser sur l'autre véhicule. Le policier Deguise était attaché au poste 52.

Par ailleurs la Sûreté du Québec rapporte que seulement deux personnes sont mortes de façon accidentelle sur les routes au cours du week-end.

Samedi, vers 1h30, **Mme Hélène Cloutier,** âgée de 40 ans, de Boucherville, a péri sur le coup lors d'une collision entre deux véhicules sur la route 20, à Boucherville.

Un peu plus tard, vers 1h45, **Daniel Fournier,** âgé de 29 ans, de Saint-David, comté de Lévis, a succombé à ses blessures à la suite de la perte de contrôle et du capotage de son véhicule sur la route 173, à Saint-Henri, comté de Lévis.

Cette semaine à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

L'Association de l'Aide à l'enfance et le club de Squash Ville-Marie présentent REGIMOTHON. Informez-vous sur le conditionnement physique tous les jours au niveau métro à 13h15 et accrochez votre nom dans l'arbre d'amour... Samedi le 14 février — spectacle de gymnastique rythmique à 13h30. ENTRÉE LIBRE.

HALL D'EXPOSITION

SURFACE '81 MARCHÉ QUÉBÉCOIS DES COUVRE-PLANCHERS. Exposition recouvrement des planchers — tapis — maquettes — vinyle — tuiles — domestique — commercial — industriel et institutionnel. Jusqu'au 9 février. Commerçants seulement.

EXPOSITION NATIONALE ANNUELLE DES FOURNISSEURS D'HÔTELS, RESTAURANTS ET INSTITUTIONS (RENDEZ-VOUS '81). Produits, équipement et service connexes à l'industrie alimentaire et hospitalière. Jusqu'au 11 février. Commerçants seulement. P-0071

Place Bonaventure

PROFITEZ DE LA

SUBVENTION

$500

JUSQU'À

DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL SUR L'ACHAT DE

NOTRE **NOUVEAU MODÈLE** DE FENETRE

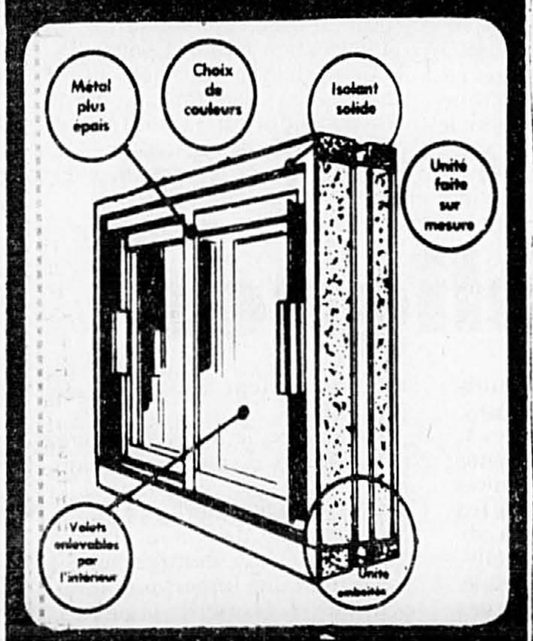

SPECIALITÉS DE MAISON (1962) INC.

Nous avons l'expérience et le savoir faire depuis 1952

2015, boul. Thimens
Saint-Laurent, Québec
Estimation gratuite — Facilités de paiement

337-1005

VOUS MÉRITEZ UNE MEILLEURE ÉCONOMIE...

Un standard d'excellence dont bénéficient les passagers qui paient le plein tarif économique, depuis l'année dernière.

La Classe Impériale: disponible sans frais supplémentaires et sur aucune autre ligne aérienne.

La Classe Impériale vous épargne un temps précieux grâce à son comptoir d'accueil exclusif. Vous avez priorité sur les passagers voyageant à tarif réduit lors du débarquement. Le tout s'effectue rapidement, au départ comme à l'arrivée.

Vous pourrez vous détendre dans la section affaires de notre appareil. Nos agents de bord ont été spécialement sélectionnés dans le but de vous offrir le meilleur service qui soit.

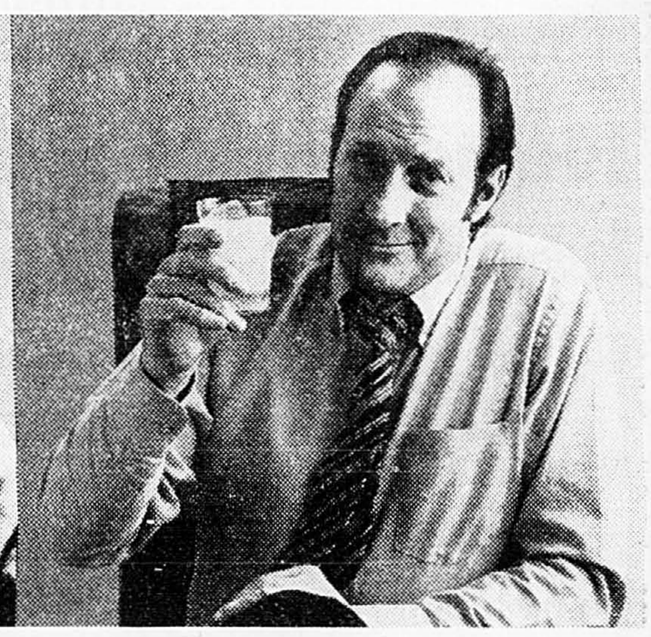

Vous aurez tout un choix de consommations telles que cafés, apéritifs, vins et liqueurs... une gracieuseté de la maison.

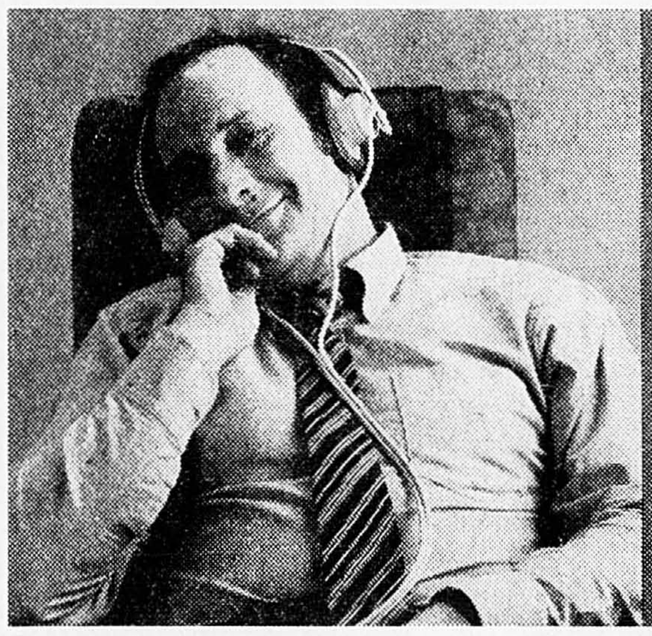

Pendant le vol, vous vous divertirez avec nos écouteurs de luxe. Leur conception vous permet de les appuyer confortablement sur vos oreilles et non à l'intérieur.

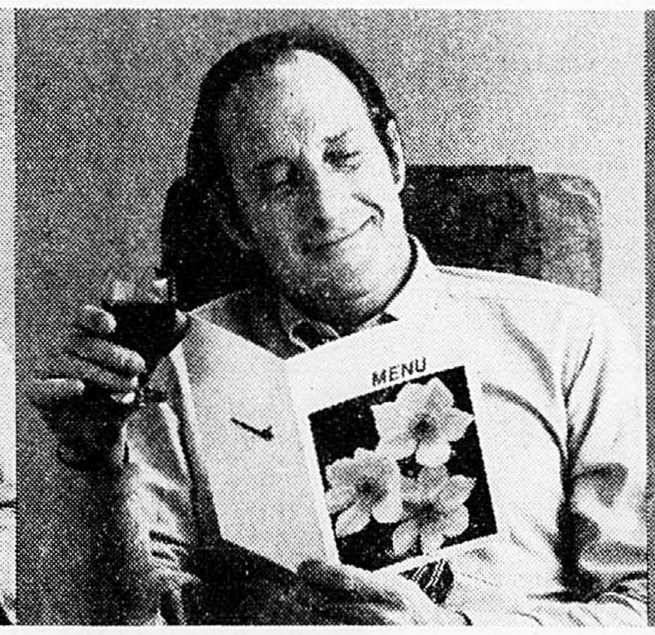

A bord des vols de longue durée, vous apprécierez le raffinement de la cuisine préparée pour la Classe Impériale. On vous servira un choix d'entrées et votre repas vous sera présenté dans un service de porcelaine et d'argenterie. De plus, vous disposerez d'une serviette humectée chaude pour vous essuyer les mains.

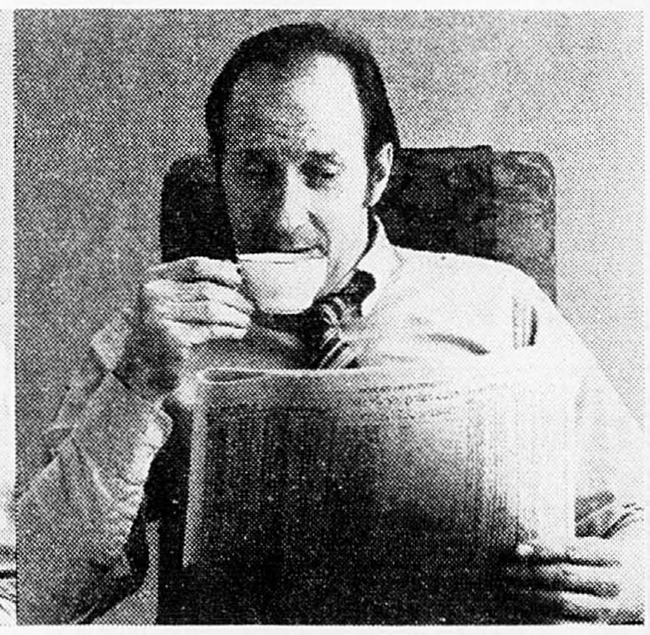

Pour vous permettre de demeurer à la fine pointe de l'information, CP Air vous offrira les journaux et revues, sans aucuns déboursés de votre part.

DE MONTRÉAL À TORONTO
5 vols aller-retour et sans escale par jour, du lundi au vendredi, **à 7h30, 9h, 13h, 17h et 21h.**
En plus, le samedi: 2 vols aller, **à 7h30 et 18h25** et 2 vols pour votre retour.

DE MONTRÉAL À VANCOUVER
1 vol sans escale par jour, du lundi au samedi, **à 10h30.**
Il y a un vol avec correspondance à Toronto, tous les jours du lundi au vendredi, **à 17h.**
De plus, de Montréal à Vancouver avec escale à Ottawa, à bord du même appareil.
Du lundi au vendredi **à 18h** et le samedi, **à 18h25.**

Des vols de retour tous les jours de la semaine.

LA CLASSE IMPÉRIALE DE CP AIR

La Classe Impériale est également disponible à bord de nos gros porteurs reliant sans escale Montréal à Rome, et à Amsterdam. Nous vous invitons aussi à profiter de la Classe Impériale à destination de l'Orient et du Pacifique Sud.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec votre agent de voyages ou CP Air au 931-2233. Vous pouvez aussi appeler sans frais au 1-800-361-8026.

Demandez à voyager en Classe Impériale.
Après tout, vous le méritez bien.

CP Air

CP et ◀ sont les marques déposées de Canadien Pacifique Limitée.

Cynthia Dwyer sera expulsée d'Iran

d'après AFP et Reuter

■ Condamnée pour espionnage au terme d'un procès rapide après avoir subi neuf mois de détention préventive, la journaliste américaine Cynthia Dwyer sera libérée ce matin et expulsée d'Iran par le premier avion disponible.

L'ambassade de Suisse, qui représente les intérêts américains en Iran, a annoncé que Mme Dwyer, surnommée «la 53e otage», sera remise aux diplomates helvétiques ce matin. Ceux-ci s'occuperont des formalités de son départ d'Iran.

Le secrétariat d'Etat américain a confirmé hier soir la condamnation de la journaliste à neuf mois de détention, en précisant que Mme Dwyer a déjà purgé cette peine en prison.

«D'après ce que nous avons compris, il a également été confirmé que les Iraniens souhaitent qu'elle quitte l'Iran dès sa libération», a ajouté le porte-parole américain, Mme Anita Stockman.

Arrivée en Iran quelques jours avant le raid avorté de Tabas, en avril dernier, Mme Dwyer avait été arrêtée le 5 mai et accusée d'«espionnage au profit de l'impérialisme américain et du sionisme».

Deux ressortissants iraniens, un traducteur et un employé du ministère des Affaires étrangères, accusés de complicité avec Mme Dwyer, ont été reconnus innocents et ont été libérés de la prison d'Evin.

Zia Nasri, un citoyen américain d'origine afghane, est le dernier ressortissant des Etats-Unis encore détenu en Iran.

Entre-temps, le président Bani-Sadr a déclaré hier que les quatre sujets britanniques détenus en Iran depuis août dernier seront remis prochainement en liberté. Il s'agit de trois missionnaires, dont deux femmes, et d'un homme d'affaires.

L'archevêque de Cantorbéry a pour sa part dépêché à nouveau en Iran son émissaire spécial, Terry Waite, pour tenter d'obtenir la libération rapide de ces quatre personnes, dont on ignore de quoi elles sont accusées.

Par ailleurs, la guerre du Shatt-al-Arab semble connaître une accalmie motivée par l'ouverture, ce matin à New Delhi, de la conférence ministérielle des Non-alignés, où l'Iran entend demander la condamnation de «l'agression irakienne».

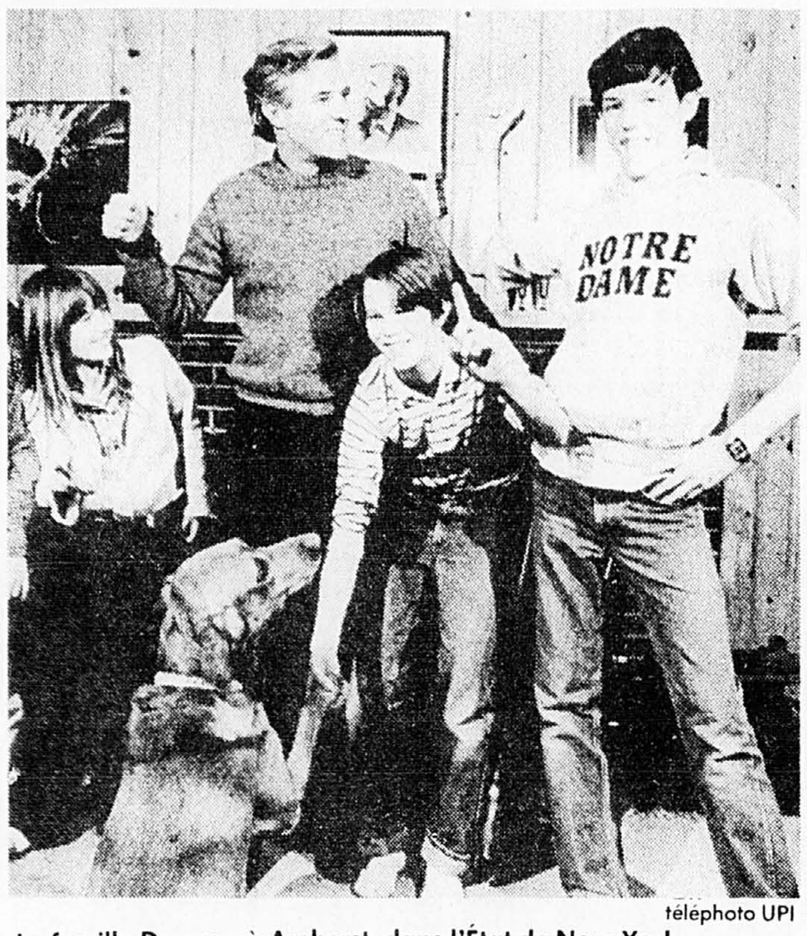

téléphoto UPI

La famille Dwyrer, à Amherst, dans l'État de New York: soulagement.

DANS LE SUD DE LA POLOGNE

Négociations de dernière heure pour éviter une grève générale

d'après AFP, Reuter, UPI

■ À la veille de l'ouverture aujourd'hui du 8e plénum du comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), les représentants de Solidarité et du gouvernement ont repris puis ajourné en soirée leurs pourparlers pour tenter d'empêcher une grève générale prévue également pour aujourd'hui dans la région de Jelenia Gora, dans le sud de la Pologne.

Un débrayage affectant quelque 450 entreprises et 300,000 travailleurs a été annoncé. Le conflit à Jelenia Gora est centré autour de deux demandes: le transfert d'un sanatorium appartenant au ministère de l'Intérieur à un hôpital de la région et la reconversion d'une maison de vacances du gouvernement en un centre de rééducation.

Les dirigeants syndicaux nationaux ont à coeur de rétablir les rangs de leur organisation pour ne pas apporter de l'eau au moulin des partisans d'une ligne de fermeté à l'égard de Solidarité lors de la réunion du 8e plénum. À Jelenia Gora, le leader de Solidarité Lech Walesa, s'est rendu sur les lieux pour tenter de convaincre les dirigeants locaux de mettre en sourdine leurs revendications pour donner la priorité à des problèmes majeurs, comme l'accès aux médias d'information, la censure et la nouvelle loi syndicale. Toutefois, un porte-parole syndical a déclaré que le mot d'ordre de grève serait maintenu, quel que soit l'avis de l'organe suprême du syndicat.

Pendant ce temps à Varsovie, était annoncé officiellement l'ordre du jour du plénum. Celui-ci aura à se pencher sur «les tâches du parti en ce qui concerne la création de conditions permettant le fonctionnement des syndicats et assurant leur caractère socialiste.»

Par ailleurs, demain, la Cour suprême se prononcera sur la légalité de Solidarité rurale, une autre source majeure de conflit.

Dans un communiqué officiel, l'agence PAP accuse par ailleurs le Comité d'autodéfense (KOR), principal mouvement dissident du pays dont les responsables appuient de leurs conseils Solidarité, d'agir contre l'intérêt de l'État et de susciter des troubles.

L'agence indique que ces accusations ont été légalement établies, mais n'annonce pas d'arrestations imminentes.

Enfin, l'Église de Pologne a fait une rentrée très remarquée sur la scène nationale, sans cesse instable.

Fait sans précédent, le cardinal primat de la Pologne, Mgr Stefan Wyszynski, s'est porté garant de la réalisation d'un accord conclu entre le gouvernement et la section locale de Solidarité à Bielsko-Biala.

Le cardinal Wyszynski a également apporté son soutien à Solidarité rurale, tout en prêchant la patience et la modération.

Haig: Il est urgent de resserrer les liens entre alliés

d'après AFP et Reuter

■ La situation en Pologne et la détérioration du rapport des forces entre l'Est et l'Ouest illustrent parfaitement, l'urgence de resserrer les liens entre les États-Unis et leurs alliés occidentaux, estime le général Alexander Haig, secrétaire d'État américain, dans une interview publiée hier par le Sunday Times.

M. Haig souligne d'abord la nécessité de développer et de partager entre alliés des «perceptions communes», notamment en matière de renseignement. M. Haig considère que «trop de confiance a été accordée à la technologie du renseignement au détriment du jugement, qui ne peut être obtenu que par des échanges étroits entre hommes. Bill Casey (le nouveau directeur de la CIA) s'y consacre activement», a-t-il ajouté.

A propos des «sommets», M. Haig estime qu'il s'agit là d' «un instrument diplomatique très particulier, qui devrait être réservé aux affaires les plus exceptionnelles. Ils doivnet être préparés avec le plus grand soin, et en raison des problèmes existant dans les communautés européennes et atlantiques, utilisés avec modération».

En ce qi concerne les accords Salt-2, le chef de la diplomatie américaine n'a pas encore arrêté sa démarche, mais «on ne parvient pas au cotrôle des armements par la rhétorique ou les espords idéalistes, mais toujours par le réalisme pragmatique».

Enfin, le général Haig a formé le voeu que «L'URSS cherche les moyens de se désengager des invasions illégales (Afghanistan, thiopie, Angola, Sud Yémen)».

Les dirigeants américains sont maintenant persuadés que l'Union soviétique a pratiquement décidé d'intervenir militairement en Pologne pour reprendre le contrôle de la situation sociale qui échappe de plus en plus au Parti communiste polonais, rapporte entre-temps la chaîne de télévision NBC.

DÉPÊCHES

PRÈS DE 30 pour cent des crédits prévus au nouveau budget israélien de plus de $25 milliards sont alloués à la défense nationale. Le budget a été adopté hier par le gouvernement. Parallèlement à l'augmentation du budget militaire, le gouvernement a décidé d'augmenter les subventions pour les produits de première nécessité. Par ailleurs, l'OLP a revendiqué la responsabilité d'un attentat qui a fait un mort et 20 blessés samedi à Gaza. Enfin, Israël a procédé à la confiscation de 980 hectares de terres en Cisjordanie.

LES AMBASSADEURS ARABES ACCR3DIT3S AU Liban ont formé un «Comité de vigilance» pour suivre l'affaire de l'enlèvement du chargé d'affaires jordanien Hicham al-Moheisen. La Jordanie a accusé la Syrie d'être responsable de cet enlèvement, mais le ministre syrien des Affaires étrangères Abdel Halim Khaddam a affirmé que son pays «n'est pas impliqué dans cette affaire». «Les Aigles de la Révolution», organisation qui revendique la responsabilité de cet enlèvement, accuse pour sa part la Jordanie de soutenir les «Frères musulmans» contre la Syrie.

UN ÉMINENT journaliste de la télévision guatémaltèque, Jorge Adalberto Marroquin, a été tué par un commando dans uee rue de Guatemala. Il s'agit du 13e journaliste à trouver la mort dans la vague d'agitation politique au Guatemala. Par ailleurs, un charnier de 17 cadavres portant des traces de tortures a été découvert dans l'ouest du Guatemala. Les autorités ont entrepris une enquête.

L'ARCHEVÊQUE intérimaire de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, a demande hier aux États-Unis et à Cuba de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de son pays. De son côté, le gouvernement du Salvador a annoncé que 300 guérilleros d'extrême-gauche avaient déposé leurs armes à la suite de l'amnistie offerte le mois dernier par le président Duarte. La reddition s'est produite dans le nord du pays, théâtre des plus violents combats lors de l'offensive du mois dernier.

PASSANT outre aux critiques soviétiques, le premier ministre japonais, Zenko Suzuki, a lancé une campagne nationale pour la récupération de quatre îles occupées par l'URSS depuis 1945. M
OSCOUë QUI ENTRETIENT soldats sur les quatre îles, affirme qu'elles seront pour toujours soviétiques. Mais Tokyo maintient qu'elles sont japonaises et refuse de conclure un traité de paix qui mette formellement fin à la Deuxième Guerre mondiale tant qu'elles ne lui seront pas rendues.

ENVIRON 400 bombardiers et avions de ravitaillement ont participé hier au plus grand exercice d'alerte nucléaire effectué depuis 35 ans aux États-Unis. Cette opération s'est effectuée dans le cadre de l'exercice Global Shield 81, qi en est à son 13e jour et doit se poursuivre encore une semaine. 800 avions et 100,000 hommes participent à Global Shield, qui se déroule sur 70 bases américaines, ainsi qu'au Canada et à Guam, dans le Pacifique.

SELON un sondage de Freedom House, un organisme newyorkais, il y a plus de gens vivant sous l'oppression que de citoyens vivant en démocratie. Il y aurait 1,6 milliard de personnes vivant dans 51 pays et 29 territoires «libres», soit 35.9 pour cent des 4,5 milliards d'habitants de la terre. Par contre, 2 milliards de personnes vivent sous l'oppression, tandis que 1 milliard vivent dans des conditions partiellement libres. Au cours de la dernière année, le nombre de personnes vivant en liberté a baissé de 1.1 pour cent.

TROIS PERIONNES ont été abattues hier à Kampala par un groupe d'hommes en uniforme, tandis que la demeure de Yoweri Museveni, chef du Mouvement patriotique ougandais (UPM) d'opposition, était attaquée à la grenade et à l'arme automatique. Le chef de l'UPM et sa famille étaient absents. Par ailleurs, les employés d'organisations humanitaires luttant contre la famine dans le nord de l'Ouganda, ont menacé de se retirer à cause du harcèlement de la part des soldats ougandais.

ASSASSINÉ PAR L'ETA

Hommage monstre à Jose Maria Ryan

d'après AFP, Reuter, AP

■ **Une foule énorme**, évaluée entre 10,000 et 30,000 personnes, s'est massée hier dans le centre de Bilbao, pour rendre hommage, à Jose Maria Ryan, l'ingénieur nucléaire âgé de 39 ans, tué vendredi par un commando de l'ETA.

Selon les observateurs, il s'agit là du plus grand rassemblement qu'ait connu le pays basque pour manifester contre des actes terroristes.

Le gouvernement autonome basque au grand complet et les dirigeants de presque tous les partis politiques et syndicats du pays basque espagnol ont assisté à la messe de requiem à la cathédrale de Bilbao.

Jose Maria Ryan, ingénieur en chef et responsable de la construction de la centrale nucléaire controversée de Lemoniz, était père de cinq enfants. Enlevé par l'aile militaire de l'ETA, il a été tué d'une balle dans la nuque vendredi, les autorités ayant ignoré l'ultimatum des extrémistes pour la démolition de la centrale nucléaire.

Les milieux politiques basques de toute tendance condamnaient hier, sans réserve, l'ETA militaire.

Juan Maria Bandres, chef du parti Euzkadio Ezkerra, présumé proche de l'ETA, a déclaré: «C'est la fin de l'ETA militaire. De tels actes se retourneront contre elle».

Pour le secrétaire général du **Parti socialiste basque, M. Benegas**, les assassins de M. Ryan sont des «fascistes fanatiques». De son côté, Juan Jose Pujana, président du Parlement autonome basque, a déclaré: «Cette furie sauvage et meurtrière doit être éliminée».

Selon l'ETA militaire, la centrale construite par la firme Iberduero, se situe trop près d'une zone densément peuplée... L'organisation a souligné que cette exécution marquait le début d'une nouvelle campagne contre les cadres supérieurs d'Iberduero.

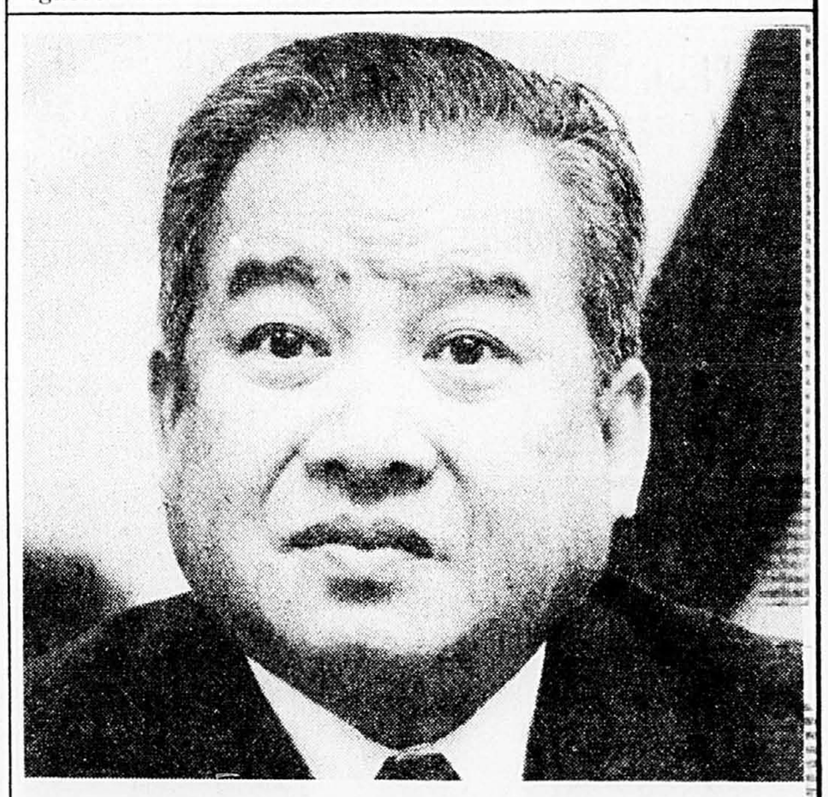

SI LA CHINE LE SOUTIENT

Sihanouk accepterait de mener la Résistance contre les Vietnamiens

d'après AFP et Reuter

■ Le prince Norodom Sihanouk a accepté, hier, le principe de prendre la direction d'une coalition rassemblant les Khmers rouges et les autres mouvements de résistance à l'occupation militaire vietnamienne du Cambodge, à condition que la Chine lui fournisse une aide militaire.

«J'accepte de présider le gouvernement et le Front uni pour lutter contre le colonialisme vietnamien au Cambodge si mes conditions sont acceptées par la Chine et les Khmers rouges», a-t-il déclaré, dans un communiqué envoyé de Pyongyang au bureau de l'AFP à Pékin.

Dans le maquis khmer rouge au Cambodge, Norodom Narindrapong, fils du prince Sihanouk qui a réjoint le Kampuchéa démocratique en décembre dernier, a salué «la décision courageuse et patriotique» de son père de diriger la «nouvelle lutte de libération nationale».

Pour sa part, le leader khmer rouge Khieu Samphan, premier ministre du Kampuchéa démocratique, sans commenter la déclaration du prince Sihanouk, indiquait qu'il avait personnellement proposé au dirigeant nationaliste Son Sann de prendre la tête de la guérilla.

Lors de la plus longue visite de journalistes étrangers dans les zones libérées (un groupe de correspondants basés à Pékin a circulé pendant cinq jours sur plusieurs dizaines de km en zone libérée), Khieu Samphan a cependant révélé que Son Sann a refusé de conclure un accord pour un programme politique commun, condition posée par le Kampuchéa démocratique.

Son Sann, 70 ans, ancien gouverneur de la Banque nationale du Cambodge et ancien premier ministre de Sihanouk, dirige le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) principale organisation de résistance non communiste à l'occupation vietnamienne.

Dans une déclaration à Bangkok, le FNLPK laisse entendre qu'il s'apprête peut-être à annoncer sa décision au sujet des propositions khmères rouges. «Une décision sera prise en temps voulu par le peuple khmer lui-même, en vue d'une plus large union de tous les mouvements kmers de libération nationale», précise le FNLPK.

Le Kampuchéa démocratique a mis sur pied depuis décembre 1979, soit un an a, ès l'invasion vietnamienne, un rand front d'union et de résistance nationales, dont la présidence reste ouverte au prince Sihanouk.

Dans sa rencontre avec les journalistes occidentaux, Khieu Samphan a réaffirmé la nouvelle ligne stratégique du Kampuchéa démocratique: abandon du socialisme, coopération avec l'Occident, voire démantèlement du PC «qui n'est pas une fin en soi, mais une organisation qui doit servir une politique».

Il a d'autre part affirmé que l'invasion vietnamienne et la guerre contre cette occupation depuis janvier 1979 avaient fait jusqu'ici 2,5 millions de morts au Kampuchéa. Il y trois semaines, le premier ministre japonais Zenko Suzuki, de passage à Bangkok, avait accusé le Vietnam d'être responsable de «l'holocauste cambodgien».

Ces prises de position coïncident avec l'ouverture, ce matin, à New Delhi, de la conférence ministérielle des non-alignés, où la question du Kampuchéa doit être âprement débattue.

Trois questions divisent les Non-alignés

■ NEW DELHI (AP) — Les ministres des Affaires étrangères de quelque 90 pays et les représentants de deux mouvements révolutionnaires — l'OLP et la SWAPO — ouvrent aujourd'hui à New Delhi une conférence de quatre jours des non-alignés.

L'Afghanistan, le conflit irano-iralien et le Cambodge doivent être les trois «problèmes brûlants» abordés par les participants, qui sont plus divisés que jamais en deux groupes antagonistes, les pros et les antisoviétiques.

Le secrétaire général des Nations unies, Kurt Waldheim, prononcera demain un discours à l'occasion du 20e anniversaire de la création du Mouvement des non-alignés. Il doit également essayer de réunir les principaux pays concernés par la question afghane autour de la table de négociation.

L'objectif serait d'aboutir au départ de 85,000 soldats soviétiques, l'URSS obtenant en échange l'assurance que les rebelles afghans ne pourront plus utiliser le Pakistan et l'Iran comme sanctuaires et que le ravitaillement dont bénéficient les insurgés cessera.

Pour le Cambodge, le problème est le même que celui qui s'était déjà posé à Cuba à l'automne 1979, où le siège cambodgien était resté vacant car les participants au sommet n'étaient pas parvenu à trancher entre l'ancien régime de Pol Pot et celui, pro-soviétique, instauré par les Nord-Vietnamiens.

Les pays de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-est): Singapour, la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande et les Philippines, qui soutiennent le Kampuchea démocratique, ont travaillé «en coordination» avec d'autres pays non-communistes pour confronter leur point de vue sur les questions cambodgiennes et afghane.

Le conflit irano-irakien devrait également déchaîner les passions bien que les deux parties — qui assistent à la conférence — aient fait savoir qu'elles n'avaient pas l'intention de soulever le problème et qu'elles se contenteraient de défendre leur position respective. Le délégué iranien a toutefois déclaré que l'Iran s'emploiera à obtenir l'exclusion de l'Irak, de l'Afghanistan et de l'Égypte du Mouvement des non-alignés.

À Moscou, l'URSS a accusé hier, les «impérialistes» (Américains) et les «hégémonistes» (Chinois) de saper le mouvement des non-alignés en le détournant des problèmes les plus importants par des discussions sur l'Afghanistan. «Les pays non-alignés devraient s'opposer à l'impérialisme et non chercher à conserver leurs distances envers l'Est et l'Ouest», écrivait la Pravda, ajoutant que l'URSS et les Non-alignés avaient des «positions identiques».

Par contre, le ministre chinois des Affaires étrangères, Huang Hua, a envoyé ses voeux à la conférence et a souligné que le Mouvement des non-alignés s'opposait à la domination et constituait une importante force politique en faveur de la paix. Il a rappelé le rôle joué depuis 20 ans par le mouvement contre «l'impérialisme, le colonialisme, le racisme et toutes les formes de domination étrangère et d'hégémonie» (allusion claire à l'URSS et au Vietnam).

Dansepartout et Marcus Schulkind

DANSE

DANSEPARTOUT de Québec. Dir. artistique: Chantal Belhumeur. Samedi soir, salle Pollack de l'Université McGill.

PROGRAMME

• IMPULSIONS (1977). Chor.: C. Belhumeur; Mus.: K. Jarrett, Ruta & Daitya. Avec Lucie Boissinot, Louise Lemonde, Gabriel Mongrain, Luc Tremblay.

• JOB. Chor. et dansé par Marcus Schulkind. Mus.: Randy Newman.

• PAS DE DEUX. Chor.: Michel Nourkil. Mus.: Kodaly. Avec Lucie Boissinot et Luc Tremblay.

• BALEINES. Chor.: Maria Formolo sur des «chants de baleines». Costumes: Susan Jane Arnold. Avec Louise Lemonde, Catherine Martin, Gabriel Mongrain.

• LA TRAVERSIERE (1981). Chor.: C. Belhumeur. Mus.: Lutoslawski. Scénographie et costumes: Violette Paré. Avec Chantal Belhumeur (une femme); Luc Tremblay (l'ombre); Catherine Martin, Lucie Boissinot, Hélène Vézina, Gabriel Mongrain (passagers).

• AFFETTUOSO. Chor.: et dansé par Marcus Schulkind. Mus.: Teléman.

• QUINTETTE À CORPS. Chor.: Marcus Schulkind. Mus.: Stravinsky. Avec Lucie Boissinot, Louise Lemonde, Gabriel Mongrain, Luc Tremblay, Hélène Vézina.

Dansepartout, la petite troupe professionnelle qu'a fondée Chantal Belhumeur à Québec, n'avait pas autant de monde samedi soir à la salle Pollack de McGill qu'on avait pu en voir il y a quelques mois à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM.

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Et moins d'enthousiasme, aussi — ce qui me fait réfléchir sur les différences de plateau considérables entre les deux salles, et déclarer que Pollack n'a pas été favorable à la compagnie, ni ne saurait être considérée comme une scène intéressante pour la danse. (La musique de chambre, par ailleurs, y gagne une acoustique comme il n'y en a nulle part ailleurs à Montréal.)

Certaines pièces de la soirée d'il y a quelques mois étaient reprises, mais l'intérêt de cette nouvelle visite résidait, d'abord, à voir Marcus Schulkind danser deux solos (il a formé sa propre compagnie à New York et il est le chorégraphe de *Quintette à corps*).

C'est incontestablement un danseur dont la technique est achevée. La personnalité est moins facile à cerner; on pense à des influences venant par exemple de Paul Taylor, et il ne fait aucun doute que les pieds et les chevilles, dans ses deux solos, sont importants dans son langage. Dans *Job*, le corps roule parfois comme une boule sur le plancher, sans que les bras et les jambes cessent de parler. Dans *Affettuoso*, Schulkind danse quasi tout en adage, sur une musique de Téléman pourtant très sautillante. (J'ai mes doutes sur le collant dont il est vêtu pour cette dernière pièce...)

Impulsions, qui est déjà au répertoire de la troupe mais que je n'avais jamais vu, montre probablement Dansepartout à son meilleur. L'esprit de liberté que donne aux mouvements l'accompagnement de Keith Jarrett fait occuper aux danseurs l'espace scénique de façon enlevante et rafraîchissante.

La Traversière, par contre, a été créé à Québec fin janvier. C'est une oeuvre pour le moins énigmatique et dont le propos m'échappe. Ce n'est pas abstrait. Les trois mouvements (attente, obscurité, retour) tournent autour d'une action dont je cherche les traces dans tout mon bagage culturel, sans trouver. Les costumes et la scénographie de Violette Paré (elle est de Québec, m'a-t-on dit) sont importants dans l'oeuvre, notamment pour un immense rectangle de tissu dont La Femme (Chantal Belhumeur) est fréquemment vêtue. En dessous, un pantalon bouffant de style moyen-oriental repris pour le personnage de L'Ombre.

Voir Dansepartout, c'est devoir faire des concessions au niveau danse elle-même. Les danseurs ne sont pas d'une virtuosité mémorable. Et ce qu'ils font de travers (au niveau de la coordination et de l'ensemble dans les mouvements) pourrait être amélioré avec un maître de ballet sérieux ne leur passant rien.

ÉCOLES FRANÇAISES DE LA CEPGM
INSCRIPTIONS 1981-82

"pour une éducation de haute qualité"

Dates: Les inscriptions des élèves dans les écoles publiques de la Commission des écoles protestantes du grand Montréal se tiendront

du **lundi 16 février** au
vendredi 20 février inclusivement
de 9 heures à midi
et
de 13 heures 30 à 16 heures

Où s'inscrire: Pour connaître l'adresse de l'école la plus proche de votre domicile, consultez votre annuaire téléphonique 1981 à la page 293 (Bureau des écoles protestantes du grand Montréal)

Âge d'admissibilité: avoir 5 ans avant le 1er octobre (maternelle)
avoir 6 ans avant le 1er octobre (1ère année)

Remarques: Toutes les écoles de la CEPGM font partie du secteur public et suivent les programmes officiels du Ministère de l'Éducation de la province de Québec.

Pour plus de renseignements appelez:
Bureau des inscriptions
482-6000, poste 240

M. R. Fox, Directeur Général,
Commission des écoles protestantes du grand Montréal

POUR LA RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS
Appelez Western Refrigeration Ltd.
OU FAITES-LE VOUS-MÊME
Nous stockons des pièces de réfrigérateurs, cuisinières, laveuses, sécheuses, lave-vaisselle, congélateurs et climatiseurs.
Venez voir notre stock d'articles neufs
Frigidaire
WESTERN REFRIGERATION LTD.
«dans le vieil immeuble de pierre»
2875, rue SAINT-JOSEPH
Lachine — Tél.: 637-2587

À l'eau les enfants!
centre de développement physique
2275, boul. St-Joseph est
Montréal, Québec
526-7741
Voici une occasion en or d'acclimater votre enfant (de 18 mois à 5 ans) à l'eau, d'une façon lente, sûre, progressive et amusante. Car ils s'agit d'un apprentissage important pour votre enfant.
Nos cours de natation parent-enfant débutent le 21 février et se terminent le 30 mai (15 semaines); ils sont dispensés les samedis matins (45 minutes). Chaque enfant doit être accompagné d'un adulte responsable.
Renseignez-vous maintenant!

Initiation à la parapsychologie

par
Alain Sotto

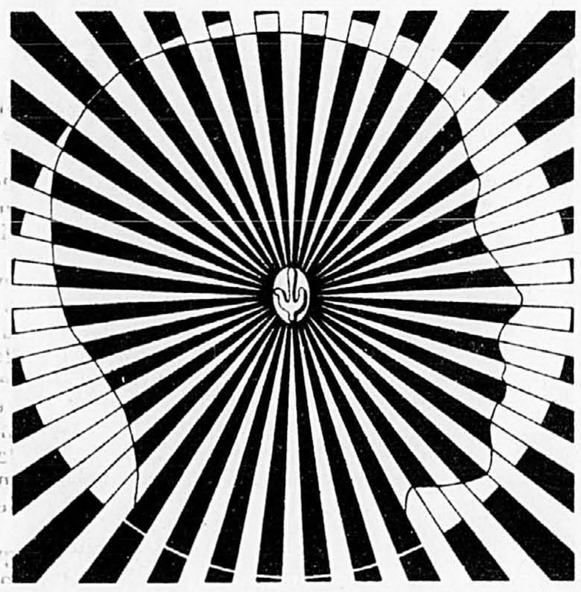

LEÇON 3

Les degrés de la télépathie

L'information télépathique peut revêtir les formes les plus diverses pour accéder à la conscience. Cela va de la simple impression à la vision complète. L'ensemble des témoignages recueillis permet de dégager la graduation des sensations pouvant être ressenties par le sujet récepteur.

1. Sentiment confus qu'il est arrivé quelque chose.
2. Anxiété soudaine.
3. Crise de mélancolie.
4. Phénomène auditif : le sujet entend le nom de l'être cher, sa voix ou un cri.
5. Phénomène olfactif : une odeur de brûlé, par exemple.
6. Phénomène tactile : le sujet se sent touché alors que personne ne se trouve près de lui.
7. Phénomène visuel : la personne apparaît devant le sujet, dit quelques mots et disparaît.
8. Phénomène total : le sujet « voit » toute la scène comme s'il était présent sur les lieux du drame.

Cas nº 1

Une femme : « Il était en train de monter à bord du bateau. Soudain, il glissa sur la planche et tomba. Je l'ai vu et je l'ai entendu crier : « Oh ! maman ! » Il s'est noyé. »

Cas nº 2

Un enfant de huit ans : « Je viens de voir papa marchant à la tête de ses soldats contre les ennemis. Un de ceux-ci, caché derrière un arbre, a tiré sur lui et l'a tué. »

Le phénomène total, le plus spectaculaire de tous, est également le moins fréquent. Généralement, la majorité des individus ressentent quelque chose de diffus, d'incertain, immédiatement coloré par l'inconscient ou prenant un aspect symbolique. Cependant, le caractère commun de ces expériences est le sentiment de certitude et de véracité qui s'attache à la perception. L'information dans la conscience possède une qualité particulière qui la distingue des autres impressions et sensations vécues par le sujet. Le docteur Osty qui fut président de l'Institut métaphysique international (France) avait noté cette particularité : « L'idée n'est pas fugace et éliminable mais au contraire persistante, obsédante et s'accompagne d'un sentiment de certitude. » Parfois le corps exprime ce que la conscience ne peut ou ne veut percevoir. Une femme raconte ce qui lui est arrivé :

« Un certain matin du mois d'août, je venais de terminer le café de mon petit déjeuner, quand j'ai été saisie d'une douleur insupportable à la poitrine, dans la région du coeur. Jamais je n'avais ressenti quelque chose de semblable mais j'étais sûre que j'étais en train de mourir d'une attaque cardiaque. Je me suis massé la poitrine tâchant de diminuer cette souffrance, pensant à mes deux enfants et à leur effroi si je mourais devant eux. Après quelques minutes atroces la douleur s'est apaisée peu à peu et a cessé complètement après peut-être un quart d'heure. » Quelques instants plus tard, cette femme apprenait que son père venait de succomber à une crise cardiaque.

Percevoir ou ressentir une situation sans l'aide de nos cinq sens est toujours un événement exceptionnel bien que nous soyons constamment bombardés par des informations extra-sensorielles dont nous n'avons aucune conscience.

L'aventure scientifique de la télépathie

Après l'étude de la télépathie spontanée qui est essentiellement basée sur des témoignages, les chercheurs de différents instituts se lancèrent dans un projet ambitieux : provoquer le phénomène en laboratoire et prouver scientifiquement son existence.

J.B. Rhine de l'Université Duke (U.S.A.) fut le premier à présenter des travaux convaincants grâce à l'utilisation de la méthode statistique. Pour ce faire, il employa un jeu constitué de 26 cartes représentant cinq symboles : le carré, le cercle, la croix, l'étoile et les lignes ondulées.

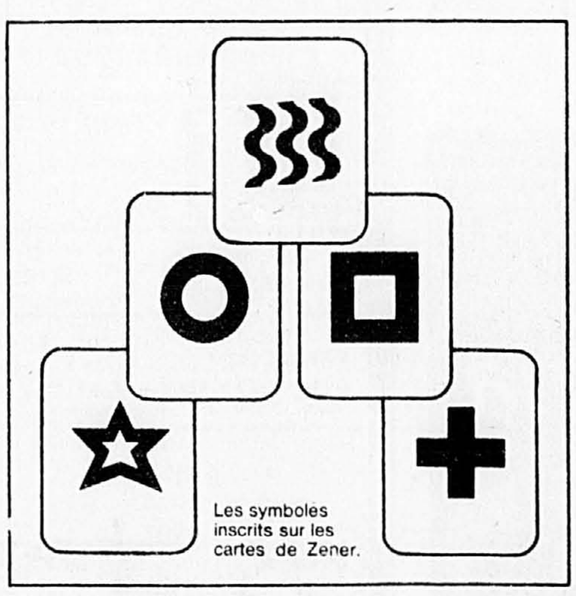

Les symboles inscrits sur les cartes de Zener.

L'agent chargé de transmettre télépathiquement le symbole de la carte tirée était séparé du sujet récepteur par un écran opaque. Le jeu était mélangé par une petite machine. L'agent tirait une carte et la regardait. De l'autre côté de l'écran le sujet essayait de la visualiser mentalement et notait son résultat. Un essai comportait le tirage complet de 25 cartes. Rhine additionnait les coïncidences.

Les expériences furent effectuées avec des sujets divers : hommes, femmes, enfants, malades, infirmes, personnes atteintes de maladies mentales, etc. Rhine varia au maximum les conditions expérimentales de ces milliers de tests. Les cas où le hasard ne pouvait être mis en cause furent si nombreux que la seule explication possible restait l'intervention de la perception extra-sensorielle.

Pearce, l'un des sujets les plus doués de l'Université Duke, voulait savoir si la distance avait une influence quelconque sur les résultats. Avec l'assistant de Rhine, Pratt, des expériences furent réalisées dans la même pièce, dans deux pièces voisines, dans deux bâtiments éloignés de 100 mètres, puis de 225 mètres. À partir d'une heure donnée, Pratt sortait, toutes les minutes, une carte d'un jeu et la posait sur la table. Au même moment, Pearce devait la deviner et la noter. Les résultats furent si extraordinaires que Pearce n'avait qu'une chance sur cent trillions de réaliser une telle performance.

Les 1 850 essais démontrèrent statistiquement qu'un sujet pouvait voir un objet éloigné dans l'espace par un processus de connaissance différent des processus habituels. Le fait que la distance ne joue aucun rôle a permis à certains chercheurs d'affirmer que la télépathie n'est véhiculée par aucune énergie car elle perdrait de son intensité en « parcourant » la distance entre l'agent émetteur et le sujet récepteur du message.

Le docteur Osty eut la chance d'étudier les plus grands médiums de son époque et de démasquer également les fraudeurs. Ses travaux lui permirent de mettre en évidence les caractéristiques de la « force médiumnique » et, en ce qui concerne la télépathie, il constata :

1. L'éloignement entre deux personnes ne joue aucun rôle.
2. Les facultés PSI ont parfois des éclipses. Un choc émotionnel peut faire apparaître un don chez certains ou au contraire le faire disparaître.
3. Il y a complémentarité affective entre l'agent et le sujet (ce que l'on appellera plus tard « le couple télépathique »).
4. Les états affectifs; les états se transmettent mieux que les symboles ou que les concepts intellectuels et abstraits.

Raymond Réant n'a pas appris la télépathie. Dès l'âge de cinq ans, il manifestait des facultés paranormales telles que la voyance dans le passé ou le dédoublement. Considéré, à l'heure actuelle, comme l'un des clairvoyants les plus doués, Raymond Réant utilise quotidiennement la télépathie pour rechercher des personnes disparues ou inciter deux êtres séparés à se retrouver. Voici son témoignage sur la pratique qu'il fait de la télépathie dans le « retour d'affection ».

« Je l'utilise lorsqu'une personne veut adresser un message à un être aimé ou obtenir une information que ce dernier consentirait à fournir, s'il en était averti. Je sers d'intermédiaire entre la personne qui cherche à envoyer une information et celle qui aimerait la recevoir. En dehors du rapport affectif, il m'est difficile de capter n'importe quelle pensée. Ce processus de barrage semble identique pour la suggestion télépathique. Nombreux sont ceux qui viennent à moi pour un « retour d'affection ». J'attends le début de la nuit pour agir sur la personne qui est « partie » car en pleine activité, la suggestion est très difficile. Il faudrait la trouver en état de passivité, au moment précis où j'émets, ce qui est rarement le cas dans la journée. Le soir lorsqu'elle s'abandonne au sommeil, je peux capter sa pensée et lui faire revivre des scènes qu'au besoin j'imagine. Je lui « envoie » les sensations et les sentiments de la personne qui fait appel et ce, jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus tenir et revienne. C'est du conditionnement. Mais, là aussi, la suggestion n'est efficace que pour un couple qui se sépare pour des problèmes de famille, de religion, de différence sociale... ou sur un coup de tête mais dont les liens sont profonds. Si un homme n'aime plus sa femme, je ne pourrai jamais rendre efficaces des souvenirs qui ne l'impressionnent plus. »

Nouvelles expériences, nouvelles découvertes

Les années '60 furent fertiles en ce qui concerne la recherche. Tout commença avec l'extravagante nouvelle d'une expérience menée à bord d'un sous-marin atomique : un homme à terre avait transmis les symboles des cartes de Zener à un sujet se trouvant à bord du Nautilus, alors que celui-ci effectuait une plongée en eau profonde. L'information ne fut jamais confirmée ou démentie par les autorités américaines mais elle sensibilisa l'opinion publique aux usages stratégiques de la télépathie qui était encore considérée comme une curiosité marginale de la science.

De leur côté, les Russes annoncèrent le succès d'une expérience sinistre qu'ils venaient de tenter. Ils n'avaient pas hésité à supprimer, à bord d'un sous-marin, les lapins nouveau-nés à intervalles réguliers afin de voir si la mère lapine, restée à terre, la tête bardée d'électrodes, ressentait la mort de ses petits. Ce fut le cas : aux moments précis où les lapereaux étaient tués, les ondes cérébrales de la mère se modifièrent brutalement. La « liaison » avait fonctionné.

La compétition s'ouvrait entre les pays de l'Est et ceux de l'Ouest.

À l'Est, la recherche commença avec les travaux de Vassiliev sur l'hypnose. À l'hôpital de Leningrad, il réussit à suggestionner télépathiquement un homme paralysé d'une jambe. Il lui envoya un ordre mental à distance et la jambe du paralytique se leva puis se rabaissa plusieurs fois.

En 1965, le « Groupe Popov » entreprit une série d'essais à grande distance avec Karl Nikolaiev, journaliste à Moscou et Youri Kamenski, biophysicien à Novosibirsk. Distance entre les deux villes : 3 000 kilomètres. On remit à Kamensky un paquet cacheté, choisi au hasard parmi d'autres. À l'intérieur : un ressort métallique formé de sept spirales qu'il manipula en le regardant intensément. Trois secondes plus tard, et à 3 000 kilomètres de là, Nikolaiev inscrivit sur une feuille de papier : « Rond, métallique, luisant, dentelé, ressemble à une boucle. »

D'autres essais furent réalisés. Il s'agissait de transmettre des émotions ou des états particuliers. Lorsque l'agent se concentrait sur des émotions angoissantes, le sujet ressentait de violents maux de tête et était pris d'une nausée soudaine. Nikolaiev, le sujet récepteur, déclara qu'il supportait très mal la transmission des états dépressifs car cela le rendait « malade pendant des heures ».

Quant aux Américains, ils intensifièrent leur programme de recherche et s'intéressèrent, comme leurs homologues russes, aux messages contenant une forte charge émotionnelle. L'électrochimiste Douglas Dean du collège de Newark, apporta la preuve qu'un individu pouvait recevoir une information télépathique sans qu'il en ait conscience. Deux sujets furent placés dans des pièces isolées. Le sujet A se concentra sur le nom d'une personne qui avait des liens affectifs avec le sujet B, celui-ci n'étant pas au courant du principe de l'expérience. Le sujet B ne ressentit absolument rien. Cependant, le tracé du pléthysmographe, appareil contrôlant la pression sanguine, auquel il était branché, enregistra, dès le début de l'émission télépathique, une chute notable, provoquée par la modification de la pression et du volume sanguins. Ainsi était démontré qu'un lien télépathique peut être établi sans que la personne réceptrice en ait la moindre connaissance.

La prochaine leçon :

Les rêves télépathiques

Cours présenté par le
collège marie-victorin
en collaboration avec le journal
la presse

LITTÉRATURE

AU CONGRÈS DU LIVRE

Un projet de revue d'information destinée au grand public

Réginald Martel

■ La nomination de «la personnalité du livre de l'année» devait être la première manifestation officielle du congrès de la Société de développement du livre et du périodique (SDLP), l'ex-Conseil supérieur du livre, en cours ces jours-ci à Montréal. Cette bonne idée, qui aurait pu attirer l'attention sur une personnalité d'un milieu plutôt renfermé sur lui-même, devra être reprise une autre fois puisque le lauréat de cette année, pour des raisons personnelles, a refusé l'honneur qu'on lui proposait. Il s'agit du poète, éditeur et animateur culturel Gaston Miron.

La SDLP réunit des éditeurs généraux, de manuels scolaires, universitaires et des libraires. Les ateliers d'hier reflètent les préoccusations actuelles des milieux du livre: rencontre avec la Société de développement des industries culturelles, formation des libraires, études du marché du livre au Canada et en France et avenir de l'imprimé et droit d'auteur.

Un autre atelier, très fréquenté, a abordé aussi le projet de fondation d'une revue professionnelle qui serait appelée à remplacer, mais d'une manière plus efficace, l'ancienne revue Vient de paraître. Il s'agirait principalement de faire connaître au grand public et aussi aux publics spécialisés l'existence des livres québécois. C'est une tâche que le nombre devenu considérable de livres publiés au Québec rend urgente et que les grands médias ne sont pas en mesure d'exécuter.

Les discussions d'hier font état d'un double besoin: celui d'informer le grand public, certes, mais aussi celui de favoriser les échanges d'informations entre les professionnels du livre. Il existe sur nos deux plans des carences graves mais on ne voit pas très clairement comment une revue pourrait, sans être bâtarde, répondre à ce double besoin. Pour pallier la difficulté, on a songé par exemple à une sorte d'encart qui viserait à informer les professionnels du livre, à l'intérieur d'une revue qui serait surtout destinée au grand public. D'autres intervenants estiment que l'information interprofessionnelle pourrait être faite de façon plus somple et plus économique par de simples feuillets ronéotypés.

On a surtout souligné la nécessité de se faire d'abord une idée de ce qui existe actuellement comme information, ensuite d'identifier des lecteurs-cibles. Il se fait en effet beaucoup d'information sur les livres, mais répartie de telle manière qu'on n'en connait vraiment pas l'impact. Les grands méds jouent un rôle dans cette information, un rôle que les éditeurs jugent généralement très insuffisant. Certains éditeurs ou libraires, par exemple Québec/Amérique et Libre Expression chez les premiers, Pantoute et Renaud-Bray chez les seconds, ont decidé, peut-être en attendant de pouvoir utiliser un instrument de promotion collectif, de créer leurs propres revues. Il va de soi que les petites entreprises ne peuvent absolument pas s'offrir de tels organes de promotion.

Gaston Miron, un lauréat récalcitrant.

L'édition qui souffre le plus du manque d'information destinée au grand public, ce n'est pas tellement l'édition littéraire, dont rendent compte les grands médias et les revues et magazines littéraires périodiques, de façon incomplète il est vrai et parfois avec des retards considérables; c'est plutôt l'édition générale, cette masse d'ouvrages qui par *Centaines* certaines semaines se cherchent une place sur le marché, en concurrence avec des éditeurs étrangers dont les moyens sont souvent beaucoup plus considérables.

On saura aujourd'hui, à l'occasion de l'assemblée plénière de la SDLP, lequel des trois projets étudiés sera retenu. On s'oriente vraisemblablement vers «un périodique spécifiquement conçu pour les professionnels du livre» ou «un périodique portant sur les loisirs et la culture, s'appuyant essentiellement sur l'édition québécoise».

Le projet qui semble retenir l'adhésion majoritaire contiendrait des articles d'analyse sur les ouvrages parus, des entrevues avec des auteurs ou des éditeurs, peut-être une liste complète des dernières parutions et de brèves nouvelles sur certains ouvrages. Il viserait essentiellement le grand public, ce qui parait exclure la formule du périodique vendu, pour lequel on imagine un tirage optimal de 3,000 exemplaires, pour retenir plutôt le périodique gratuit, de moindre qualité matérielle mais dont le tirage pourrait se situer quelque part entre 30,000 et 50,000 exemplaires.

Dans l'un ou l'autre cas (n'oublions pas qu'il s'agit d'une entreprise d'éditeurs surtout...) on compte sur des subventions gouvernementales. La possibilité d'autofinancement de la revue de meilleure qualité matérielle, celle qui serait vendue, parait nulle en raison du faible bassin des annonceurs et du faible tirage. De même, à moins que les annonceurs ne soient plus nombreux que prévu, le périodique à grand tirage, diffusé gratuitement dans toutes les régions, exigerait un soutien public.

Le Mozart de Bernardi, le violoncelle de Fouquet

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef invité: Mario Bernardi. Soliste: Guy Fouquet, violoncelliste. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des «Concerts Esso».

Programme:

Sérénade no 13, en sol majeur, K. 525 (*Eine kleine Nachtmusik*)... Mozart.

Elégie, pour violoncelle ete piano (ou orchestre), op. 24... Fauré.

Concerto pour violoncelle et orchestre no 1, en la mineur, op. 33... Saint-Saëns. Soliste: Guy Fouquet, violoncelliste.

Symphonie no 1, en la majeur, op. 90 (*Italienne*)... Mendelssohn.

•

QUATUOR À CORDES ORFORD — Andrew Dawes et Kenneth Perkins (violons), Terence Helmer (alto) et Denis Brott (violoncelle). Hier après-midi, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Présentation: Société Pro Musica.

Programme:

Quatuor op. 20 no 5, en fa mineur, Hob.III: 35...Haydn

Quatuor no 19, en do majeur, K.465 («des Dissonances»)...Mozart

Quatuor no 17, en si bémol majeur, op. 133 (*Grosse fuge*)...Beethoven

Quatuor no 1, op. 7 (1908, révision de 1956), Sz. 40...Bartok

CLAUDE GINGRAS

■ Ce qui s'annonçait comme un autre petit «Concert Esso» bien tranquille, pour dimanche après-midi sans surprises, se transforma, et très vite, en une merveilleuse expérience musicale qu'apprécia, davantage par son silence que par ses applaudissements, une salle de 3,000 parents et enfants.

Guy Fouquet

On commence avec la *Petite Musique de nuit* de Mozart. La pièce est en soi assez ordinaire, mais ce qui ne l'est pas, c'est ce qu'en font le chef invité, Mario Bernardi, directeur de l'Orchestre du Centre National des Arts, d'Ottawa, et les cordes de l'OSM. D'exquises nuances de dynamique, des subtilités d'accent, une articulation d'une netteté inhabituelle et une sonorité soyeuse donnent à la petite chose une dimension nouvelle, une dimension de musique de chambre, qui augure le mieux du monde du *Cosi fan tutte* que Bernardi dirigera à l'Opéra de Montréal dès la semaine prochaine.

Guy Fouquet, violoncelle-solo de l'OSM, avait choisi deux oeuvres françaises, piliers du répertoire concertant pour violoncelle: la tendre *Elégie* de Fauré (dans l'orchestration familière, avec deux flûtes) et le premier Concerto de Saint-Saëns. Jouant tout de mémoire, Fouquet montra une autorité, une maîtrise technique, une musicalité et un style admirables. Dans le Fauré, une voix de violoncelle se faisant toujours de plus en plus douce créa dans la salle un climat des plus envoûtants. Du Saint-Saëns, qui n'est pourtant pas une oeuvre majeure, Fouquet propose une interprétation tout d'abord très intérieure atteignant à la fin une sorte de dimension héroïque, et dans une sonorité scrutant les régions les plus profondes de l'instrument.

La section qui tient lieu de troisième mouvement («Un peu moins vite», lettre K de la partition Durand) comporte, chose étrange, des passages qui sonnent toujours assez mal au violoncelle, et Fouquet n'y évita pas, lui non plus, quelques légers grincements. C'est ma seule réserve.

J'ai dû quitter avant le Mendelssohn car le Quatuor Orford nous appelait, dans la salle voisine. C'était son premier concert ici depuis que Denis Brott y a remplacé Marcel Saint-Cyr au violoncelle. On sait ce que je pense des produits de la maison Brott, en général, mais il faut bien le dire ici: c'est le nouveau violoncelliste du Orford qui, des quatre musiciens, a le mieux joué hier.

Le Haydn du début est une page assez indifférente, et qui fut servie comme telle. Interprétation honnête du Mozart, sans plus: on ne regrettait pas que le Orford omette les reprises. La seconde moitié du concert fut meilleure. Après un début de *Grande Fugue* (Beethoven) fort incohérent, les choses se tassèrent pour produire finalement une interprétation digne de ce nom. Pour le Bartok, le Orford avait choisi la révision comportant des mesures métronomiques et indications de nuances conformes, semble-t-il, au manuscrit original, et il en donna une lecture qui reste la meilleure des quatre au programme hier après-midi. Bien qu'accueilli par un auditoire très mince, le groupe accorda un petit rappel.

LE GROUPE LA LAURENTIENNE présente
DANS LE CADRE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE
Et si on apprenait à mieux faire l'eau
3 DERNIERS SOIRS
Les Corps Erotiques
un Art d'Aimer
une ciné-conférence de JEAN-YVES DESJARDINS
sexologue de notoriété internationale
co-fondateur du module de sexologie de l'UQAM
18 ANS Adultes
Cinq derniers soirs: jusqu'au mercredi 11 février à 20h00
THÉÂTRE ARLEQUIN 1004 Ste-Catherine est — METRO BERRI
Guichets (288-2943) tous les jours de midi à 9h00
commandes téléphoniques (288-4261) tous les jours de midi à 6h00

Les Grands Ballets Canadiens présentent
LAR LUBOVITCH DANCE COMPANY
les 12, 13, 14 et 15 février à 20h30
Billets: 10$ 12,50$ 15$
Etudiants et Troisième âge: 9$
Preuve d'identité obligatoire
les 12 et 14 février: North Star, Exsultate Jubilate, The Time Before, Cavalcade
les 13 et 15 février: Marimba, Exsultate, Jubilate, Up Jump, North Star
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

ENFIN EN FRANÇAIS...
LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN
6e SEM.
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI!
SEM. 7h00 9h00
SAM. 7h00 9h00 11h00
DIM. 1h00 3h00 5h00 7h00 9h00
Admission: $3.50
Ouimetoscope 2

Provocative! — PLAYBOY — 18 ans adultes
The Devil in Miss Jones
GEORGINA SPELVIN in COLOR (THE MODIFIED VERSION)
PLUS
Cheating Couples
L'AFFICHE PAPINEAU 2 dès 11h50

L'AFFAIRE COFFIN
st-denis 3
LA SEXUALITE CHEZ LES ADOLESCENTES 3e sem. Collégienne à tout faire
18 ANS
bijou 2e FILM
MARIE CHRISTINE BARRAULT Sélection officielle CANNES 79
Femme entre chien et loup 3e sem.
desjardins 2
LE CHAINON MANQUANT POUR TOUS
desjardins 1 2e sem. Une éclat de rire
18 ANS Adultes
LES AMUSANTS JEUX EROTIQUES de nos VOISINS
desjardins 3 PLUS INTRODUCTION
LA BANQUIÈRE POUR TOUS
desjardins 4 ROMY SHNEIDER

2 FILMS ÉROTIQUES DANS CHAQUE SALLE 18 ANS
HARRY REEMS SEX WISH LE BEAVER 5117 PARK 844 1932
DUTCH TREAT GUY
The Opening of Misty Beethoven pussycat

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

le 12 en première
EAST OF EDEN 2e PARTIE CE SOIR A 21H
SE TERMINE MERCREDI A 20H
CFCF cable 11

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Mardi au samedi 20h, dimanche 19h.
Madame Comédie de Eduardo de Filippo
Texte français de Jacques Audiberti
Filomena
Yvette Brind'Amour Guy Provost
mise en scène Danièle J Suissa
Gisèle Schmidt
Donald Pilon, Michel Sébastien, André Lacoste, Danielle Bissonnette
Septimiu Sever, Jean-Luc Montminy, Jean-Raymond Boudou, Catherine Jalbert
décor et éclairages Robert Prévost
costumes François Barbeau
4664, rue St-Denis
Réservations de 12h à 19h Métro Laurier, sortie Gilford Tél: 844 1793

ODEON — John Belushi — Le tandem le plus explosif depuis Nitro et Glycérine — Les Frères Blues
Cinéma DE PARIS 896 STE CATH O - MANSFIELD 875 1882
PLUS! Le plus secret des agents secrets
Mercier 255 6224 Villeray 388 5577 Odeon Laval 1 687 5207 Brossard 3 465 5906
Peter Sellers — BIENVENUE MISTER CHANCE — Le Dauphin 2 721 6060 — 7.00, 9.30
CHÈRE INCONNUE — SIMONE SIGNORET • JEAN ROCHEFORT dans un film de MOSHE MISRAHI — Le Dauphin 1 721 6060 — 7.30, 9.30
Gene Wilder - Richard Pryor — STIR CRAZY — 5.10, 7.15, 9.10 — Bonaventure 2 861 2726
Chevy Chase Goldie Hawn — SEEMS LIKE OLD TIMES — ATWATER: 5.00, 7.00, 9.00 NEIGES: 7.10, 9.10 — Atwater 3 931 3313 Côte-des-Neiges 2 735 5527
Neil Diamond Laurence Olivier — THE JAZZ SINGER — 70MM DOLBY STEREO 7.00, 9.05 — Place du Canada 861 4595
LILY TOMLIN CHARLES GRODIN NED BEATTY — THE INCREDIBLE SHRINKING WOMAN — ATW.: 5.30, 7.30, 9.30 DÉC.: 7.00, 9.15 — Atwater 2 935 4246 Square Decarie 2 341 3190
PAUL NEWMAN EDWARD ASNER KEN WAHL — FORT APACHE, THE BRONX — 18 ANS — ATW.: 4.45, 7.00, 9.15 DÉC.: 7.00, 9.15 — Atwater 1 935 4246 Square Decarie 1 341 3190

Philippe NOIRET — PILE FACE — ROBERT ENRICO — Michel SERRAULT — POUR TOUS
2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00 — Berri 1 288 2115
Un film de Alain Resnais — MON ONCLE D'AMERIQUE — PRIX SPECIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80 — POUR TOUS
12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.40 — Berri 2 288 2115
Brooke Shields Christopher Atkins — LE LAGON BLEU — 14 ANS — COMPLÉMENT DE PROGRAMME À LAVAL
BERRI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 — Berri 3 288 2115 Odeon Laval 2 687 5207
Olivia Newton-John — XANADU — VERSION FRANÇAISE — POUR TOUS
1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 — Berri 4 288 2115
LAURA LES OMBRES DE L'ETE — un film de David Hamilton — 18 ANS — 2e FILM A CHAQUE CINÉ
BERRI 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 — Berri 5 288 2115 Capitol St Jean
LE BROUILLARD PLUS! LE BATEAU DE LA MORT — 14 ANS
Champlain 2 524 1685 Jean-Talon 725 7000 Verdun 768 2092 Brossard 2 465 5906 Rex St-Jérôme
STANLEY KUBRICK a donné au genre des films d'horreur un de ses chef-d'oeuvres... stupéfiant! - le Figaro
18 ANS
SHINING L'ENFANT LUMIÈRE
UN FILM DE STANLEY KUBRICK
JACK NICHOLSON SHELLEY DUVALL
CHAMPLAIN 7.00, 9.15 CRÉMAZIE 7.15, 9.30 — (Version internationale autorisée par l'auteur: 119 minutes) — COMPLÉMENT DE PROGRAMME À BROSSARD
Champlain 1 524 1685 Crémazie 388 4210 Brossard 1 465 5906

Gilles Toupin

LE «GROS MOIS» DE FÉVRIER

Petit itinéraire pour la semaine

Il faudrait avoir le temps dans sa poche pour réussir à faire le tour de toutes les expositions qui se déroulent présentement à Montréal à la fois dans les musées et les galeries d'art. Février garde encore cette année sa réputation de «gros mois» dans le domaine des expositions. Cela plaît en général aux amateurs d'art qui aiment bien faire un choix à partir d'un éventail imposant de manifestations mais cela trouble en revanche ceux qui veulent tout voir de peur de tout manquer.

Que voulez-vous, lorsque l'on compte au bas mot cinquante expositions en un seul mois il est bien difficile de tout assimiler. Je me suis amusé à préparer un petit itinéraire pour les jours qui viennent en partant du principe qu'il fallait visiter au moins deux expositions par jour. C'est un petit jeu en soi sans grande conséquance mais qui prouve qu'il faut une certaine dose d'endurance et de persévérance pour inscrire à son agenda ce petit programme sans y déroger.

Vous pourrez commencer dèf demain par vous rendre au Musée d'art contemporain à la Cité du Havre visiter l'exposition «Cinq attitudes» qui regroupe des travaux de Pierre Ayot, Gilles Boisvert, Yvon Cozic, Serge Lemoyne et Serge Tousignant. Une fois sur place vous en profitez pour voir l'installation de Noël Harding qui s'intitule «Enclosure for conventional habit». Mais puisque Ayot et ses quatre compagnons exposent également en même temps dans qualques galeries de la métropole afin de donner une vue d'ensemble plus probante de leurs travaux, vous pourrez envisager la possibilité, s'il vous reste du temps, de vous rendre chez Graff (963 est, rue Rachel) visiter leurs oeuvres produites dans cet atelier depuis 1966. Cozic pour sa part expose solo ses «Objets-critiques, croix et frottis, kamasoutra» au Centre d'art du Mont-Royal. Boisvert présente ses peintures récentes à la galerie Don Stewart, Serge Tousignant ses «pliages» (1966 à 1971) à la galerie Yajima alors que Boisvert récidive en compagnie de Lemoyne à la galerie Treize avec des travaux sur papier.

Mercredi, je vous propose tout d'abord de vous rendre au Centre Saidye Bronfman où des dessins et des sculptures de George Velinger y sont présentés dans la galerie B. Mais vous vous déplacerez surtout pour voir «Visions de Chicago», une importante exposition de photographies contemporaines des États-Unis qui contient 90 oeuvres réalisées par treize photographes. Par la suite, vous irez au Musée McCord afin de vous familiariser à l'art du portrait au XIXe siècle tel qu'illustré par la collection d'huiles, d'aquarelles, de pastels et de dessins à la mine de plomb du Musée McCord.

Je souligne au passage que la collection d'anciens portraits du Musée McCord, centrée surtout sur les oeuvres de peintres québécois, compte parmi les plus importantes du genre au Canada après l'exceptionnelle collection du Musée du Québec.

Jeudi, c'est le retour à la photo avec l'exposition «Un grand cru» que présente la galerie Dazibao (1671, rue St-Hubert). Cette exposition qui a déjà été présentée à Bordeaux en France compte plus de trente photographes québécois. Pour compléter la journée, je vous suggère de vous rendre au Musée d'art de Saint-Laurent (615, boul. Sainte-Croix) où l'exposition «Support papier» offre les plus récentes recherches picturales sur papier afin de mettre en lumière le travail d'artistes particulièrement intéressés à cette forme d'art. Vingt-sept oeuvres de quinze artistes ont été sélectionnées pour cette exposition.

Il faudrait profiter du vendredi pour vous rendre au Musée des beaux-arts où l'exceptionnelle exposition sur la photographie d'architecture en sera à son avant-dernière journée. Ensuite un saut à la Place Bonaventure vous permettra de voir à l'Institut Goethe les oeuvres gravées de Ernst Barlach (1870 à 1938). Il s'agit d'un des meilleurs artistes allemands issu des courants de l'Expressionnisme.

Enfin, le samedi, vous terminez votre petit itinéraire artistique par une visite aux galeries d'art de l'université Concordia où des estampes et des dessins de Jean-Paul Riopelle sont présentés. Vous y verrez également une exposition de Miljenko Horvat et une autre du photographe Brian McNeil. Et puis le samedi c'est la journée idéale pour flâner dans les galeries privées. Elles sont en général plus achalandées cette journée et plus vivantes. Et ce n'est pas le choix des expositions qui manque. Bonne sdmaine!

Ce portrait de Marie-Anne Hervieux peint vers 1810 est attribué à William Berczy et fait partie de l'exposition «L'art du portrait au XIXe siècle» que présente actuellement le Musée McCord.

CHARLES DUTOIT

Nouveau contrat de 3 ans

La direction de l'Orchestre Symphonique de Montréal a annoncé hier le renouvellement du contrat de Charles Dutoit pour trois autres années. Le présent directeur artistique et chef de l'OSM, nommé en septembre 1977 pour quatre ans, restera donc en poste jusqu'en août 1984. Le nouveau contrat comporte la présence à l'OSM de Charles Dutoit pendant 18 semaines chaque année, soit six semaines pendant l'été et douze semaines pendant la saison d'hiver.

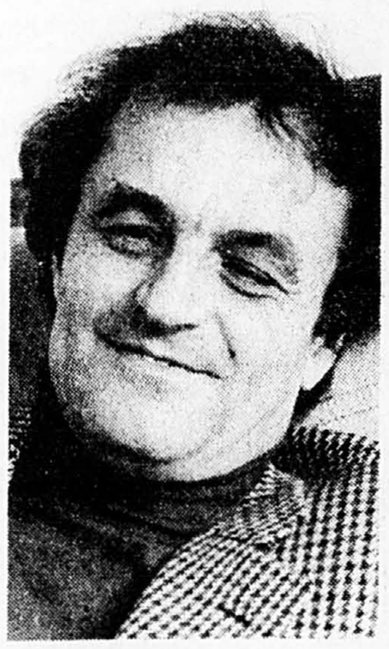

Charles Dutoit

CHOIX D'ÉMISSIONS

19:30 (33) — The Dick Cavett Show

Entrevue de l'extraordinaire écrivain Anthony Burgess auteur entre autres de «A Clockwork Orange».

20:00 (15) (17) (30) — Visage

La vie aventureuse de Céline Fournier, une des rares Québécoises à être cascadeuse au cinéma.

20:00 (99) — Les grands mystères de la musique

La vie de Frédéric Chopin.

21:00 (33) — Hall of Fame

La vie d'Abraham Lincoln, premier président américain à être assassiné.

00:00 (12) — «Wednesday's Child»

Arrivé à Montréal sous le titre de «Family Life», cet excellent film devait être retiré de l'affiche lorsqu'il fut découvert par un critique. Sujet: la psychiatrie et comment elle **peut nuire plutôt qu'aider un patient quand elle est mal utilisée. L'histoire d'une jeune fille déjà écrasée par ses parents que la psychiatrie achèvera. Avec Sandy Ratcliff.**

CINÉMAS UNIS $3.50
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo

UNE COMEDIE IRRESISTIBLE! 14 ANS
UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 2e ANNÉE!
1:10 2:55 4:40 6:25 8:10 9:50

2e MOIS! 18 ANS Adultes
Emmanuelle et les Filles de Mme Claude
PLUS Femmes Complices
CHATEAU: 12.50, 3.45, 6.40, 8.15 LAVAL: 6.20, 8.00
CHATEAU 2 ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 — LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

2e MOIS! POUR TOUS 'Un film FOU, FOU, FOU.'
PIERRE RICHARD
LE COUP DU PARAPLUIE
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 12.30, 2.15, 4.00, 5.50, 7.35, 9.25

"UN FILM TOUT SIMPLE, CHARMANT, SOUVENT TRÈS DRÔLE MAIS SURTOUT TRÈS ÉMOUVANT."
la petite Sirène 14 ANS
PHILIPPE LEOTARD LAURA ALEXIS
ELYSÉE 1 35 MILTON 842 6053 — SEMAINE 7.10 et 9.10

POUR TOUS
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?
V. Française de "Airplane!"
Dieu merci, ce n'est qu'un film!
PARISIEN: 12.20, 2.10, 4.00, 5.50, 7.40, 9.35 GREENFIELD: 6.00, 7.40 LAVAL: 6.10, 7.45 RIVOLI: 1.00, 4.20, 7.40
Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866 3856 — LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776 — Plus 2e film (sauf au Parisien)
RIVOLI 1 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — GREENFIELD PARK 2 GREENFIELD PARK PL 671-6129

BURT REYNOLDS · KRIS KRISTOFFERSON · JILL CLAYBURGH 14 ANS
LES FAUX-DURS
Plus; 2e GRAND FILM!
RIVOLI: 1.00, 5.00, 7.00. LAVAL et VERSAILLES: Dès 7.00 P.M.
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776 — RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 — VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880

Il était le ROI de la comédie ... maintenant il est le PRÉSIDENT! 14 ANS
· FIRST · FAMILY ·
GILDA RADNER BOB NEWHART
MADELINE KAHN
LaCité 2 3575 AV. DU PARC 844-2829 — AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747 — DORVAL 1 260 AVE DORVAL 631-8586
AVENUE et LA CITÉ: 7.05, 9.05. DORVAL: 7.00, 9.10

ROBERT DE NIRO — gagnant du «Golden Globe» du meilleur acteur dramatique 14 ANS
ROBERT DE NIRO "RAGING BULL"
YORK 1487 STE CATHERINE O 937 8978 — 1.45, 4.15, 6.45, 9.15.

PLUS ON EST DE FOUS, PLUS ON S'AMUSE!
alors venez vous éclater avec...
POUR TOUS
LES SOUS-DOUÉS
MICHEL GALABRU CLAUDE ZIDI
MARIA PACOME · DANIEL AUTEUIL · PHILIPPE TACCINI · HUBERT DESCHAMPS
PARISIEN: 12.35, 2.25, 4.15, 6.05, 7.55, 9.45. GREENFIELD: 6.10, 7.55, 9.35. LAVAL: 6.15, 8.00, 9.45. VERSAILLES: 6.00, 7.50, 9.40.
Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866 3856 — LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688 7775
GREENFIELD PARK 3 PL GREENFIELD PARK 671-6129 — VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880

SENSIBLE ET ÉMOUVANT! POUR TOUS
UNE SEMAINE DE VACANCES
NATHALIE BAYE MICHEL GALABRU PHILIPPE NOIRET
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842 6053 — SEMAINE 7.20 ET 9.20

Gagnant du «Golden Globe» de la meilleure chanson! 14 ANS
La Fièvre Des Planches
V. Française de Fame SON STEREO DOLBY
Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 1.20, 3.55, 6.30, 9.05

JACK LEMMON ROBBY BENSON
LEE REMICK
TRIBUTE
A Pan-Canadian Release
CLAREMONT 5038 SHERBROOKE O 486 7395 — POUR TOUS — SEMAINE A 7.10 et 9.30

GOLDIE HAWN
PRIVATE BENJAMIN
18 ANS
MONKLAND 5503 AVE MONKLAND 482 3579 — VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731 8743 — DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631 8586 — LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LOEWS: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 DORVAL: 7.15, 9.20 MONKLAND: 7.15, 9.15, VAN HORNE: 7.10, 9.10

Clint Eastwood 14 ANS
Any Which Way You Can
DORVAL 3 260 AVE DORVAL 631 8586 — LOEWS 3 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LOEWS: 12.20, 2.30, 4.40, 6.50, 9.00 DORVAL: 7.00, 9:15.

JANE FONDA LILY TOMLIN DOLLY PARTON
9 TO 5
POUR TOUS
LaCité 1 3575 AV. DU PARC 844-2829 — KENT 1 6100 SHERBROOKE O 489-9703 — LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LOEWS: 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15 LA CITÉ: 7.00, 9.00 KENT: 7.00, 9.10
«LA LIBÉRATION PAR LE RIRE!» — Journal de Montréal

MERVEILLEUX! CAPTIVANT! DIVERTISSANT!
POPEYE
A Paramount Picture
POUR TOUS
KENT 2 6100 SHERBROOKE O 489-9703 — FAIRVIEW 1 TRANS CAN S 52 697-8095 — LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O 861-7437 PEEL
LOEWS: 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10. FAIRVIEW: 7.10, 9.10, KENT: 6.40, 8.50

GAGNANT D'UN GOLDEN GLOBE 14 ANS
THE STUNT MAN
Peter O'Toole
LE CINEMA WESTMOUNT SQUARE 931-2477
12:10 2:25 4:40 7:00 9:15

«3 FILMS AGUICHANTS»
ATTENTION... ne tombez pas dans 18 ANS Adultes
la MAISON des FILLES
PLUS LA VITRINE DU PLAISIR
APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE
EROS Dès 10h.

LE PREMIER BONHEUR de JOUR! 18 ANS Adultes
Je fais L'AMOUR comme ça me PLAÎT
KERMESSE du SEXE
Dès 12h
PAPINEAU 1 — OMEGA Longueuil

DOUCE ET PASSIONNÉE! 18 ANS
TAKE ME
PLUS
VELVET TONGUE
En couleur Dès 10h
Marie Christine GUENNEC À L'AFFICHE
EVE 1220 Boul. St-Laurent 861-3151

L'informateur
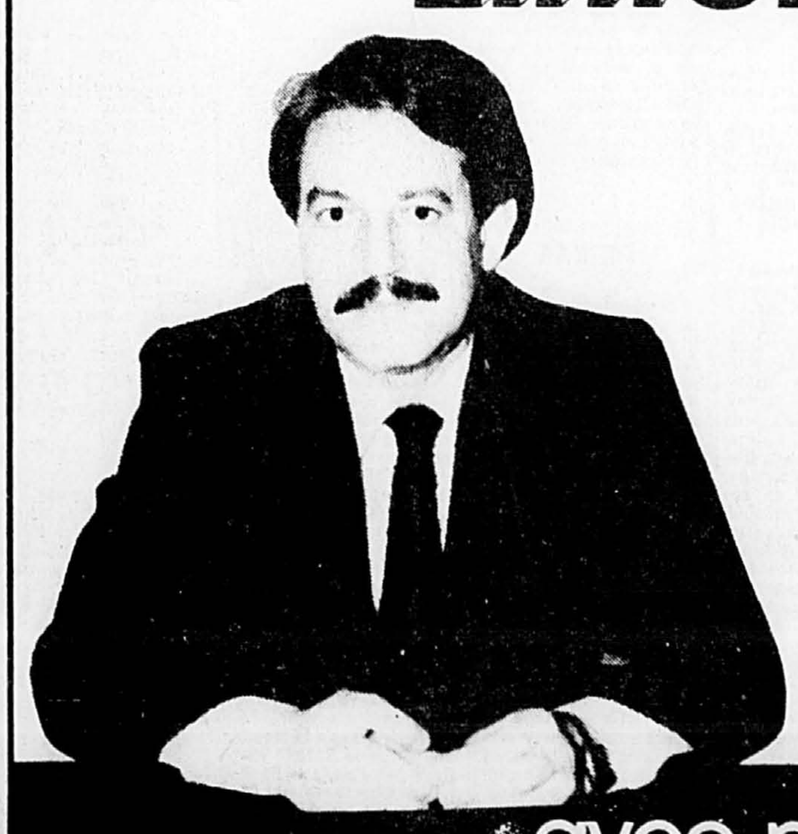
Du lundi au vendredi PIERRE PASCAU est votre "informateur" entre 13h15 et 15h00.
En compagnie des gens qui sont au coeur de l'actualité, PIERRE PASCAU fait le point sur les questions qui préoccupent les Québécois.
13h15 - 15h00
CKAC 73
avec pierre pascau

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

décès

ARSENAULT (Amanda)
BASTIEN (Thérèse)
BEAUCHAMP (Albert)
BELLEMARE (Jean-Guy)
BELZILE-CÔTÉ (Eugénie)
BERGERON (Richard)
BOYER (Marie-Laure)
BRUNET (Germaine)
CARTIER (le frère Sylvio)
CHARBONNEAU (Gérard)
CLOUTIER (Hélène)
DAGENAIS (Hilaire)
DALPÉ (Louise)
DAOUST (Armand)
DI BATTISTA (Velia)
FABBRI (Assunta)
GODON (Jean-Paul)
GRENIER (Frère Émile)
JOLICOEUR (Dorila Pesant)
HEYNE (Yvonne)
KÉROACK (Marie-Rose)
LABELLE (Ubald)
LAMOTHE (Maria)
LATOUR (Roger)
LEFEBVRE (Sylvie)
LEMAY (Cyrille)
LONGCHAMP (Willie)
MARTIAL (Cécile)
MASSY-MAHONEY (Anna)
PAQUIN (Yvonne)
PROULX (Hervé)
ROBIDAS (Paul-Emile)
SÉGUIN (Juliette)
ST-ONGE (Nicole)

ARSENAULT (Amanda)
À Lachine, le 8 février 1981 à l'âge de 86 ans est décédée Amanda Hélie épouse de feu Philippe Arsenault. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoûl Bourgie Inc.
620, rue Provost, Lachine
pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S'il-vous-plait pas de fleurs. Salon fermé de 5h à 7h.

BASTIEN (Thérèse)
À Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Jean-Claude Bastien, née Thérèse Collin. Outre son époux, elle laisse ses frères et ses soeurs, beaux-frères **et belles-soeurs. Les funérailles** auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 est
rue Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier, où le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Albert)
À Rivière-des-Prairies le 7 février 1981 à l'âge de 73 ans est décédé Albert Beauchamp, époux de feu Emeline Perreault. Il laisse ses fils, Jean-Jacques, Yvan, Ronald et Gilles ainsi que 12 petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée
5001 Henri-Bourassa, est
à 10h40 pour se rendre à l'église Ste-Marthe où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Lavaltrie lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELLEMARE (Jean-Guy)
À Montréal, le 8 février 1981 à l'âge de 64 ans est décédé Jean-Guy Bellemare, époux de Berthe Deschênes. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Guy (épouse de Patricia Jackson), Suzanne, Michèle (épouse de M. Mustapha Ait Bassidi), Sylvie. Ses frères et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Paul (F.E.C.), Jacques (F.E.C.), Robert, Ruth, Gerturde, Aline (P.S.M.), M. et Mme Gaétan Bellemare, M. et Mme André Duval, Mme Claude Geoffrion, Dr. et Mme Fernand Lemire, M. et Mme Jean-Louis Deschênes, M. et Mme J-Paul Dick), M. et Mme Antoine Dumas, Dr. et Mme Luc Deschênes, M. et Mme Georges Béchard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé lundi 7h. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie Ltée
5650, Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELZILE-CÔTÉ (Eugénie)
À l'hôpital Jean-Talon de Montréal, le 5 février 1981, à l'âge de 86 ans et 5 mois, est décédée dame Eugénie Côté-Belzile. Elle sera exposée à Trois-Pistoles, le 8 février à 2h p.m. aux salons
J.-G. Rioux,
30 ouest, Notre-Dame.
Funérailles le 9 février **à 10h30 en l'église de Trois-Pistoles.**

BERGERON (Richard)
À Montréal, le 8 février 1981 à l'âge de 36 ans est décédé M. Richard Bergeron, employé à la **C.T.C.U.M., fils de feu** Emile Bergeron et de feu Gilberte Bernier. Il laisse dans le deuil sa soeur: Denise (épouse de Jacques Tozzi Jr.), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie
pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 1h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposé lundi 4h.

BOYER (Marie-Laure)
À Dorval, le 7 février 1981, est décédée Marie-Laure Martin épouse de feu Sylvio P. Boyer, mère de Philippe G. (époux de Jacqueline Ouimet), Maurice (époux de Jacqueline Pharand) et Sylvain (époux de Yolande Durocher). Elle laisse aussi sa soeur Lucienne (Mme Orville Gagnon), sa belle-soeur Mme Avila Boyer, ainsi que plusieurs petits-enfants. **Exposée à la**
Résidence Funéraire Lakeshore Cardinal Inc.,
560, Bord-du-Lac, Dorval.
Les funérailles auront **lieu en l'église de La-Présentation, 665, De l'Eglise, Dorval, mardi le 10 février, à 2h. Inhumation au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.**

BRUNET (Germaine)
À Montréal, le 5 février 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée Germaine Bourcier, épouse de Félix Brunet Elle laisse ses filles Mme Therese Maheu, Mme Pierre-Paul Martineau (Françoise), Mme Jean-Paul Yelle (Marie-Marthe), Mme Gérard Verrette (Cécile), Mme Jacques Verrette (Jeannette), ses fils Jean-Louis (époux de Lise Sansfaçon), Roland (époux de Lise Thibodeau), Raymond (époux de Lise Frenette). Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6520, rue St-Denis,
pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P., pas de fleurs.

CARTIER (le frère Sylvio) Société de Jésus
À L'Hôtel-Dieu, le 8 février 1981, est décédé le frère Sylvio Cartier, s.j. Le frère Cartier est né le 15 septembre 1903, à St-Félix - de - Kingsay (Drummond) de Pacifique Cartier et de Laura Vincent décédés. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus en 1932, il prononçait ses voeux 2 ans plus tard. Il partait alors pour la Résidence de Québec, où il commençait une longue carrière de près de 50 ans au service des maisons des Jésuites. En 1936, il habita la Cité Vaticane où il était l'assistant directeur de Radio Vatican. Il revint au pays en 1940, il travailla au Collège Ste-Marie, à la Maison Provinciale et la Villa St-Jean. C'est à la Maison Bellarmin qu'il donna le meilleur de lui-même durant près de 32 ans. Il laisse dans le deuil, outre ses confrères jésuites, ses 2 frères, Maurice et Gustave, de Drummondville, leur famille ainsi **qu'un bon nombre de parents et amis.** Le frère **Cartier est exposé au salon**
A. Savaria Ltée,
340 est, rue Jarry (metro Jarry)
Lundi soir à 8h, il y aura une cérémonie de prieres au salon. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant à l'église St-Vin**cent-Ferrier, où le service sera célébré à 2h. Inhumation à St-Jérôme. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.**

NÉCROLOGIE

M. Ubald Labelle
Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. **Ubald Labelle**, survenu à l'hôpital Maisonneuve à la suite d'une longue maladie.
M. Labelle a été au service du journal La Patrie comme surintendant de la composition pendant de nombreuses années. Il a terminé sa carrière au journal La Presse.
Il a aussi accepté en 1949, le poste d'agent **d'affaires et par la suite** de celui de président du local 145 de l'Union Typo**graphique.**

CHARBONNEAU (Gérard)
À L'Ile-des-Soeurs, Verdun, le 7 février 1981, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Gérard W. Charbonneau. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lise Laberge, ses enfants: Luc, Judith, Pierre et Annick, sa mère Jeanne Deaudelin Charbonneau, ses frères Robert et Jean-Guy, ses soeurs Gabrielle, Marie-Jeanne, Thérèse et Jacqueline. Des dons au service des soins **palliatifs de l'Hôpital** Royal Victoria seraient appréciés. A la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée, un **adieu au défunt aura lieu** au crématoire
Magnus Poirier
7388, Viau
à 20h 30 précises, lundi le 9 février.

CLOUTIER (Hélène)
Accidentellement le 7 février 1981 à l'âge de 40 ans est décédée Mme Hélène Cloutier, fille du Dr Léo Cloutier et de Louise Olivier, demeurant au 958, Fort St-Louis, à Boucherville. Outre son père et sa mère, elle laisse sa fille Suzanne Ehrhardt, 3 frères et 3 belles-soeurs; M. et Mme Etienne Cloutier de Chambly, Dr Pierre Jean Cloutier et son épouse de Boucherville, M. et Mme Louis Olivier-Cloutier de St-Ours, 3 soeurs et 2 beaux-frères; M. et Mme Mario Dupuis (Christiane) de Fabreville, Mtre et Mme Paul Bouthillier (Elizabeth), de Boucherville et Mlle **Lucie Cloutier de St-Marc** sur Richelieu, ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. Les **funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira** des salons
Gilbert Mandeville et Fils Ltée
70 rue de la Traverse, à St-Ours
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Ours où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Ours lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DAGENAIS (Hilaire)
À Ville St-Laurent, le 7 février 1981, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Hilaire Dagenais, époux de Rita Cléroux. Il laisse 4 enfants; Alain (époux de Suzanne Bourgon), Lise (épouse de Michel St-Hilaire), Guy (époux de Louise Boulet), et Richard, ainsi que 4 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
625, rue Principale, Ste-Dorothée
pour se rendre à l'église Ste-Dorothée où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Ste-Dorothée, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visites de 14h à 17h et de 19h à 22h.

DALPÉ (Louise)
À Montréal, le 6 février 1981, à l'âge de 34 ans, est décédée Louise Dalpé, fille de feu Fernand Dalpé et de Gertrude Boyer. Elle laisse dans le deuil son fils Xavier, ses frères et soeurs Hélène, Jean, Michel et Sylvie. La Liturgie de la Parole fut suivie de la Crémation au crématorium Dallaire des salons du Complexe funéraire
Alfred Dallaire Inc.
2159, St-Martin est,
(coin Papineau)
Duvernay, Laval.

DAOUST (Armand)
À l'hôpital Général de Montréal, le 6 février 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Armand Daoust, époux bien-aimé de Joffrine Quintin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-soeur Laurette Breton (épouse de feu Robert Daoust), ses belles-soeurs et beaux-frères Mme Paulette Picard, M. et Mme Lucien Thomas, M. et Mme Armand Robitaille; ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
4500, av. Verdun
(face métro Verdun),
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, 4949 ave. Verdun, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

DI BATTISTA (Velia)
A Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 76 ans, est décédée Velia Di Gaetano, épouse de feu Pantaleone Di Battista. Elle laisse ses enfants: Alfonso (époux de Ida Trubiano), Rodolph (époux de Pina Angelozzi), Gabriel (époux de Gilda Sebastiano), ses frères Gaetano, Roméo et Albert, ses soeurs Maria, Perluina, **Jiovanna et leurs familles**, ses petits-enfants Velia, Maître Léo Mona, **Alfonso ju., Rodolph Jr.**, Gina, Lora, Rena et un arrière-petit-fils Marco. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre **partira des salons.**
Alfred Dallaire Inc.
2159, boul. St-Martin est Duvernay, Laval
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense **où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.**

FABBRI (Assunta)
À Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 89 ans, est décédée Assunta Bastiani, épouse de feu Emido Fabbri, mère de Vido (époux de Cécile Champagne), Goriza, Baptiste (époux de Yvonne Poirier), Rina, René (époux de Phillis). Elle laisse également 7 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc.
5359, boul. St-Michel
pour se rendre à l'église St-François-Solano, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

GODON (Jean-Paul)
À Laval-des-Rapides, le 7 février 1981 à l'âge de 55 ans, est décédé M. Jean-Paul Godon, époux de Irène Castilloux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Ginette, Ronald, Réjean, Pauline et Suzanne. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.C. Filiatreault et Fils
171, 7e avenue, Laval-des-Rapides
pour se rendre à l'église St-Claude, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé entre 5h et 7h.

HEYNE (Yvonne)
A Montréal, le 8 février 1981 à l'âge de 66 ans est décédé Yvonne Collin épouse de Michel Heyne, mère de Michel jr. (son épouse Francine), Serge (son épouse Anny), ainsi que 6 petits-enfants. Les **funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira** des salons
Alfred Dallaire Inc.
2645 Henri-Bourassa est,
pour se rendre à l'église St-Martyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sotn priés d'y assister sans autre invitation.

KÉROACK (Marie-Rose)
À St-Bruno, le 6 février 1981 à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Hubert Kéroack, née Marie-Rose Breault demeurant à St-Bruno. Elle laisse ses enfants: Mme Camille Manny (Marcelle), Raymond (Katy White), Gabriel (Jeannine Racine), Mme Jean Bouchard (Jacqueline), Roger (Ghislaine Canty), Jean-**Guy (Isabelle Cardinal)**, Mme Jacques Pelletier (Lise), Mme Armand Larrivée (Hélène), Robert (Yvette Tétreault), Réjean (Jocelyne Bigras), et Monique, sa soeur Irène Breault, son frère Lucien Bureau, ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi le 9 courant. Le convoi funè**bre partira des salons**
E. Tétreault & Fils Ltée
1559, rue Montarville, St-Bruno
à 14h15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Bruno, où le service sera célébré à 14h30. Inhumation à St-Bruno. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Alma)
A Montréal, le 8 février 1981 à l'âge de 89 ans est décédée Mme veuve Emile Labelle, née Alma Lagarde. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Evelyne, Emilien (époux de Aline Lefebvre), Yvan **(époux de Aza Guerra)**, Lise, ainsi que ses petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1415, rue Fleury,
pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. **H. St-A.**

LABELLE (Ubald)
A l'hôpital Maisonneuve le 7 février 1981 à l'âge de 68 ans est décédé M. Ubald Labelle, à la suite d'une longue maladie. Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse Huppé, sa fille Lyse, ainsi que ses petits-enfants Michel et Christine Milot. Il laisse aussi ses frères: Placide, André et Camille, ainsi que ses soeurs Agathe et Collette. La dépouille sera exposée au salon
Magnus Poirier,
7388 Viau,
lundi le 9 février courant à 1h. Le salon sera fermé de 5h à 7h.

LAMOTHE (Mme Maria) —
À Verdun le 8 février 1981, à l'âge de 86 ans 5 mois est décédée Mme Maria Lamothe, épouse de feu Jean -Baptiste Labrecque. Elle laisse dans le deuil ses enfants; feu Annette (épouse de feu Paul Gariépy), Jean-Marie (époux de Gisèle Gauthier), Simone (épouse de Gaston Belair), Jean-Pierre (époux de Yolande Bernier), Yolande (épouse de Roland Bouchard), ses frères; Georges Lamothe (Monique Brunet), Roméo, sa soeur Mme Reina Bessette, ses belles-soeurs, ses beaux-frères plusieurs petits-enfants **et arrière-petits-enfants, plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons**
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise Verdun
pour se rendre à l'église St-Paul, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATOUR (Roger)
Accidentellement à Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roger Latour époux de Lydia Esposto, vendeur chez Boulevard **Pontiac, père de Roger** jr. (son épouse Mariette Tondreau), ses petits-enfants: Stéphanie et Jean-François, ainsi que ses frères Leo, son épouse Simone, Renée (son épouse Raymonde), Jean-Paul (son épouse Mariette), ses soeurs: Jeannette, (Mme Raymond Beaudette), Fernande (Mme Fred Kaiser), Laurette (Mme **Jean-Paul Brouillette)**, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée
1111 ouest rue Laurier Outremont
pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de Sylvie, prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à l'Asso**ciation de fibrose kystique seraient appréciés**, 68, Bayview, Pointe-Claire H9S 5C3.

NÉCROLOGIE

Frère Emile Grenier
A la Résidence de-la-Salle de Ville de Laval, le 7 février, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédé le frère Emile Grenier, appelé frère Eugène, de la communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes.
Né le 15 octobre 1894 à Beauport, il fréquenta le collège St-Edouard. Le 15 août 1911, il entra au postulat de Maisonneuve. Pendant plus de 50 ans il se dévoue au service de la jeunesse dans les écoles de Montréal et d'Ottawa. Il laisse dans le deuil M. et Mme Charles-Auguste Parent, Mme E. Matte et **Mme Bédard, cousins et cousines.**
Il est exposé à la Résidence de-la-Salle, 300, Bord-de-l'Eau, à Ville de Laval, (Ste-Dorothée), où aura lieu le service funèbre mardi le 10 février à 10 heures.
Parents et amis sont priés de joindre leurs prières à celles de la communauté.

LEMAY (Cyrille)
À Ste-Rose, le 7 février 1981 à l'âge de 71 ans est décédé M. Cyrille Lemay, époux de Marie-Anna Laroche, père de Raymonde (épouse de Jean Laberge). Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.M.D. Cyr Enrg.,
167, boul. Ste-Rose
pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S'il-vous-plait, pas de fleurs. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Heures de visites: de 2h à 5h, et de 7h à 10h.

LONGCHAMP (Willie)
A Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé Willie Longchamp. Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Albert (époux de Julia **Landry), Louis (époux de Jeanne Morin)**, Léo **(époux d'Elmire Turcotte)**, Lorenzo (époux de **Malgina Voyer)**, et Elcona ainsi que de nombreux **neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons.**
Alfred Dallaire Inc.
2159, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Angèle-de-Mérici, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appré**ciés. Fermé de 5h à 7h.**

MARTIAL (Cécile)
À Montréal le 8 février 1981 à l'âge de 55 ans est décédée Mme Léo Martial née Cécile Brunet. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Mireille (épouse **de Christian** Guenette), Francine, Pierre, Louise, (épouse de Richard Lavallée), Marc, Lucie, ainsi que 2 petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4505 ouest rue Notre-Dame,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Côme, de Joliette, comté Berthier, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans **autre invitation. Exposée** lundi 3h.

MASSY-MAHONEY (Anna)
À Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Anna Massy-Mahoney, née Anna Beauchamp, épouse en premières noces de feu Joseph Massy et en deuxièmes noces de feu Thomas Mahoney. Elle laisse dans le deuil ses **enfants: Yvonne Massy-**Leboeuf (épouse de Léopold Elliott), Emile (époux de Roilande **Chaussé), Fernande (épouse de Jean-Marie Brassard), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons**
Urgel Bourgie Ltée
1415, rue Fleury
pour se rendre à l'église **Sts - Martyrs - Canadiens, où le service sera célé**bré à 10h et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

PAQUIN (Yvonne, (Yvette)
Au Centre Hospitalier St-Eustache, le 7 février 1981, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme Rosario Paquin, née Yvonne Taillefer. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline (épouse de Laurent Théoret), Yolande Paquin, Gisèle Paquin, Denise **Paquin, Monique Paquin**, André (époux de Maureen Kelly), Claire (épouse de Fernand Ostiguy), Jean Paquin. Elle laisse également son frère René (époux de Florida Aubry), ainsi que plu**sieurs petits-enfants et un** arrière - petit - enfant. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 ouest, rue Notre-Dame
pour se rendre à l'église St-Joseph, 550 avenue Richmond, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salon fermé de 5h à 7h.

PROULX (Hervé)
A St-Jean le 7 fév. 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé Hervé Proulx, époux de Yvonne Besner. Outre son épouse, il laisse une fille Raymonde de Montréal, ses frères et soeurs de St-Jean, ainsi qu'un beau-frère. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bissonnette aux Cèdres
pour se rendre à l'église paroissiale des Cèdres, où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière des Cèdres, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. **Exposé lundi à 1 h.**

ROBIDAS (Paul-Emile)
A Montréal, le 7 février 1981, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Paul-Emile Robidas, employé de L'Alcan, époux de Thérèse Lauzier. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Isabelle, Claudine (épouse de Mario Gagnon), Suzanne (Luc Chalifoux), Martin, ses frères et soeurs Marcel **(époux de Renée Lacour)**, **Maurice (époux de Gil**berte Allard), Yolande **(épouse de Albert Rioux)**, **Pauline (épouse de feu** Jean-Guy Marchand), Lise (épouse de Fernand Préfontaine), sa belle-mère Mme Céline Lauzier, ses beaux-frères et belles-soeurs. Mme Marcel Auger (Fernande), M. et Mme Gérard Paquette (Marguerite), M. et Mme André Lauzier **(Thérèse Rivard)**, M. et **Mme Bennie Vicaire (Hélène)**, M. et Mme **Claude Goujon (Denise)**, **M. et Mme Jean Lauzier (Janette Lane)**, M. et **Mme Jules Langlois (Monique)**, ainsi que plu**sieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le 10 courant.** Le convoi funèbre partira des salons.
Alfred Dallaire Inc.
3254, rue Bellechasse
pour se rendre à l'église St-Angèle-de-Mérici, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appré**ciés. Fermé de 5h à 7h.**

SÉGUIN (Juliette)
À l'hôpital St-Mary's de Montréal, le 6 février 1981, à l'âge de 82 ans, est décédé Juliette Brodeur épouse de feu Me G. Henri Séguin, notaire. Elle laisse ses enfants: Gilles **(époux de Jacqueline** Tarte), Me Claude, notaire, (époux de Janine Leduc) et Nicole (épouse du Dr. Gilles Forget). Elle laisse également 13 petits-enfants, ses frères: Gaston Brodeur (époux de Marguerite Monty), Bernard Brodeur, ses soeurs: Jeanne Brodeur (épouse de feu Léo Gareau), Marguerite Brodeur, et ses belles-soeurs: Madeleine Séguin et Mme Paul Brodeur (Stella Adam). Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Deslauriers Ltée et Urgel Bourgie Ltée
5650 rue Côte-des-Neiges
pour se rendre à l'église St-Joseph de Ville-Mont - Royal, où le service sera célébré à 10 h, et de là au cimetière de Côte - des - Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu des fleurs, des dons à l'Institut du cancer de Montréal (1560 est, rue Sherbrooke) seraient appréciés. — Salon fermé de 5h à 7h.

NÉCROLOGIE

JOLICOEUR (Dorila Pesant)
A Boucherville, le 6 février 1981 à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Hector Jolicoeur, née Dorila Pesant, présidente des Entreprises Jolicoeur, elle était l'épouse de feu Hector Jolicoeur, fondateur de Hector Jolicoeur Inc. Elle laisse dans le deuil ses enfants; Georges (époux de Yvette Cadieux), Fernande décédée (épouse de feu Jérôme Nodin), Marie-Ange (épouse de Germain Lemire), Charles-Edouard décédé (époux de Hélène Béland), M. L'Abbé Roland Jolicoeur P.M.E. missionnaire au Japon, Ma**rie-Rose (épouse de Jean-**Claude Bleau), Maurice décédé (époux de Monique Poulin), ses 25 petits-enfants et 14 arrière - pe**tits - enfants**, sa soeur Mme Germaine Mathieu, beaux-frères, belles**-soeurs; Mme** Alice Jolicoeur Taillefer, M. et Mme Donat Jolicoeur, M. Honoré Marineau. Les funérailles auront lieu mardi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. et J.S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
pour se rendre à l'église St-Viateur, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Ste-Do**rothée, lieu de la sépultu**re, où un libéra aura lieu **vers 15h30.** Parents et **amis sont priés d'y assis**ter sans autre invitation. **Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à «Les missionnaires de Pont-Viau», a/s L'Abbé Roland Jolicoeur seraient appré**ciés. Exposée dimanche **19h.**

Les ANNONCES CLASSÉES DE LA PRESSE
ce qu'il y a de mieux après Loto-Québec
285-7111

ST-ONGE (Nicole)
À Montréal, le 8 février 1981, à l'âge de 33 ans, est décédée Mlle Nicole St-Onge, fille de Armand St-Onge et de Cécile Dussault. Elle laisse, outre ses parents, sa soeur Céline. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3661, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens.
S.P. S.M.

AVIS LÉGAUX
APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS

AVIS LÉGAL

AVIS est par les présentes donné, en vertu des sections 23 et 24 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des sociétés (R.S.Q. chap. 280), que la garantie créée par un acte fiduciaire d'hypothèque, de nantissement et de gage consenti par REGENCE MARKETING LTD. en **faveur de JULIUS BRIS**KIN, C.R., devant Me David M. Klineberg, notaire, le 9 janvier 1981 et enregistré le 14 janvier 1981 au Bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3140914, est devenue exécutoire.
Montréal, ce 2e jour de février 1981.
H. DIAMOND, C.A.
agent de
JULIUS BRISKIN, C.R.
en sa qualité de fiduciaire pour les détenteurs d'obligations de Regence Marketing Ltd.

ANDEAN INTERNATIONAL (CANADA) LTD.

AVIS est donné par les présentes que le directeur a émis le 22 décembre 1980 à ANDEAN INTERNATIONAL (CANADA) LTD. un certificat d'intention de dissolution conformément à la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et que la société entend s'adresser au directeur afin d'obtenir un certificat de dissolution.
DATE le 21 janvier 1981
OGILVY, RENAULT
(procureurs de la société)

«AVIS EST DONNÉ que le treize mars mil neuf cent quatre vingt un, une requête sera présentée à la Cour Supérieure, District de Montréal, aux fins d'homologuer de nouvelles conventions matrimoniales entre M. Claude Lessard et Dame Lorraine Chartrand, domiciliés tous deux en la cité de Longueuil, au numéro 140 Place du College, Apt. 4, constatées en un contrat de mariage passé le 4 février 1981 devant Me. Jules Galipeau, notaire sous le numéro 15,778 de ses minutes.»
Me Jules Galipeau,
notaire et procureur

VILLE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX

SOUMISSION: CONTRAT NO 338

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant l'inscription «SOUMISSION» et adressées au Greffier, 12001 boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué. seront reçues jusqu'à 16h00 le 17 février 1981 pour travaux d'égouts et d'aqueduc sur les rues de Salaberry et Medley.
Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par l'Ingénieur de la Ville, M. Wm. J. Arthurs. On obtiendra ces formules de même que les plans et devis moyennant un dépôt de cinquante dollars ($50.00) en s'adressant au Bureau de l'Ingénieur de la Ville, 12001 boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, Qué.
Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis dans les six (6) jours qui suivront la date de réception des soumissions. Ce montant sera remboursé aux contracteurs

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Léger attaque Trudeau et Ryan

En lançant sa campagne annuelle de financement du Parti québécois, le ministre de l'Environnement, **Marcel Léger,** a ouvert le feu sur deux fronts: il s'est attaqué à **Pierre Trudeau,** l'homme «qui veut se bâtir un monument sur le cimetière des **Québécois**» puis il a qualifié le chef libéral du Québec, **Claude Ryan,** de «naïf ou complice» du premier ministre du Canada lors de la campagne référendaire.

photo Armand Trottier, LA PRESSE

C'est devant environ 600 délégués des 122 circonscriptions du Québec, que le député de Lafontaine a lancé cette campagne, samedi, dont l'objectif est de trois millions de dollars. Le thème de la souscription est «Parce que j'y tiens». Le lancement «officiel» de cette campagne sera fait par le premier ministre René Lévesque le 10 février. Le tout sera clôturé par un «blitz» à travers le Québec le 8 mars, et c'est pour ainsi dire, comme l'a expliqué **Marcel Léger,** le début de la pré-campagne électorale qui permettra de mettre des structures bien en place dans tous les comtés.

Ainsi, le ministre **Léger** a donné le ton de cette «pré-campagne électorale» en soulignant à ses troupes que Claude Ryan c'était «disqualifié» devant l'électorat et qu'aux «prochaines élections les québécois le lui feront clairement savoir. Ils se souviendront de **René Lévesque** cet homme de dix millions» ...

Des délégués à $240

A l'occasion du colloque de l'UN samedi à Montréal, la direction de l'aile conservatrice du Québec, dont **Marcel Danis** est président, a continué à «recruter» des délégués en vue du congrès conservateur qui aura lieu à Ottawa à la fin du mois de février.

Cependant, en raison du coût élevé d'inscription, cette tâche n'est pas tellement facile, a expliqué **Marcel Danis.** Chaque délégué doit en effet débourser $240 seulement pour l'inscription. Il faut ajouter à cette somme assez considérable, les frais de transport, la location **des chambres d'hôtel et les repas et les «drink».** Par ailleurs, LA PRESSE a appris qu'un bon **nombre de délégués déjà** choisis vont voter contre le leadership de Joe Clark en demandant un congrès à la direction. Cette prise de position peut surprendre, notamment en ce qui concerne le fait que Marcel Danis a déjà **annoncé publiquement qu'il appuierait son chef** à cette occasion. Le problème qui se pose, c'est que certains délégués croient que **Marcel Danis** a été obligé de déclarer publiquement qu'il était en faveur de **Joe Clark** alors qu'il en est tout autrement. La contestation concernant le leadership de **M. Clark** ne se retrouve pas seulement au Québec et il pourrait connaître bien des difficultés si le vote de confiance n'atteint pas au moins 80 p. cent, estiment certains observateurs.

En campagne

D'un autre côté, le Montréalais **Peter Blaikie,** l'un des trois candidats à la présidence du **Parti conservateur national,** poursuit sa tournée à travers le Canada afin de s'assurer le maximum d'appuis. De passage au Nouveau-Brunswick, il a soutenu que les associations du parti savaient que le moment «était mal choisi» pour présenter un budget en décembre 1979. Il a aussi souhaité une réunion de l'Association du parti conservateur québécois immédiatement après les élections générales au Québec, et il faudrait que cette décision vienne de la base et non de l'Union nationale.

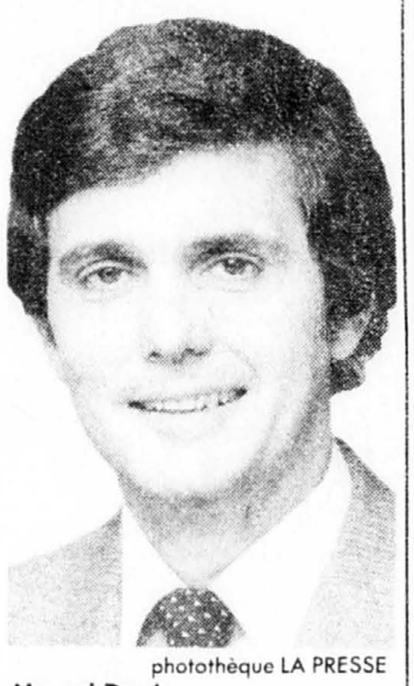

photothèque LA PRESSE

Marcel Danis

Par ailleurs, **Dominique Bellemare,** un étudiant de 22 ans de l'Université de Montréal, tentera de se faire élire à la vice-présidence francophone des jeunes conservateurs du Canada. On attend d'ailleurs 1,200 jeunes à ce congrès. Le Québec pour sa part aura un peu plus de 600 délégués en provenance des 75 circonscriptions fédérales.

O'Neill candidat à nouveau?

L'ex-ministre péquiste déchu et député de Chauveau, **Louis-O'Neill** ne sait pas encore s'il sera à nouveau candidat lors des prochaines élections. Il a déclaré en fin de semaine qu'il prendra une décision à ce sujet lorsqu'il connaîtra le thème de la prochaine campagne. Si le gouvernement péquiste décidait de mettre en veilleuse sa «promotion de **l'indépendance»,** il pourrait alors se retirer sur ses terres. Si l'on se fie aux récentes déclarations du premier ministre **René Lévesque,** notamment à la suite du référendum, il ne fait pas l'ombre d'un doute que **Louis O'Neill** pourra retourner à la vie privée.

Candidat PQ dans Bellechasse

Les militants du Parti québécois du comté de Bellechasse ont désigné **Claude Lachance comme candidat de cette circonscription en vue des élections.** Il a défait son seul adversaire **Laurent Labrecque.** M. Lachance est maire de Saint-Nazaire. Par ailleurs, dans le comté d'Iberville, le député **Jacques Beauséjour** s'est vu confier un nouveau mandat comme porte-couleurs du PQ.

La clause Canada

Un autre os pour le chef libéral **Claude Ryan.** Les militants au colloque libéral de l'Estrie ont adopté en atelier la résolution de «la clause Canada» comme politique linguistique du PLQ. Cette même proposition, mise de l'avant par le député libéral de Maisonneuve, **Georges Lalande,** avait aussi été adoptée la fin de semaine précédente par les militants des 16 comtés de l'Est de Montréal.

Cette «clause Canada» évite ainsi deux catégories d'immigrants, en permettant aux immigrés de langue maternelle anglaise d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, après avoir obtenu leur citoyenneté canadienne, ce qui prend en moyenne cinq ans. Avant d'obtenir cette citoyenneté, tous les immigrants doivent envoyer leurs enfants à l'école française. Pour sa part, le chef du PLQ, dans les modifications qu'il veut apporter à la loi 101, veut permettre aux immigrants de langue maternelle anglaise d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise, revaloriser l'usage de la langue anglaise en permettant notamment l'affichage dans une autre langue que **le français et abolir à toutes fins** utiles les tests linguistiques pour les immigrants professionnels.

photothèque LA PRESSE

Louis O'Neil

L'économie

Une réputation enviée

Depuis maintenant 50 ans, nous sommes restés fidèles à notre réputation d'attention et de *respect* des familles québécoises. C'est aussi par respect que nous avons pratiqué une politique de prix raisonnables et compétitifs. Et pour vous le prouver, nous vous invitons à nous signaler toute approche plus économique d'une maison concurrente.

Le respect par l'information

Dans le but de vous éviter tout frais inutile, Alfred Dallaire Inc. s'engage à toujours vous informer en détail de tous ses services et de leurs coûts respectifs afin que vous puissiez faire un choix basé sur vos véritables besoins et sur vos moyens.

Alfred Dallaire INC.
Nous respectons ceux qui nous consultent.
Nous pensons d'abord à la vie.
1120, rue Jean-Talon est, Montréal, Québec H2R 1V9
Tél.: (514) 270-3111

Alfred Dallaire Le spécialiste des pré-arrangements.

Veuillez me faire parvenir, sans obligation, votre dépliant explicatif sur:

☐ les pré-arrangements ☐ vos services en général

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ TÉL. _____

E-9-2-81

Qu'est-ce qui mijote chez Simpsons

Maintenant en plein essor jusqu'au 21 février

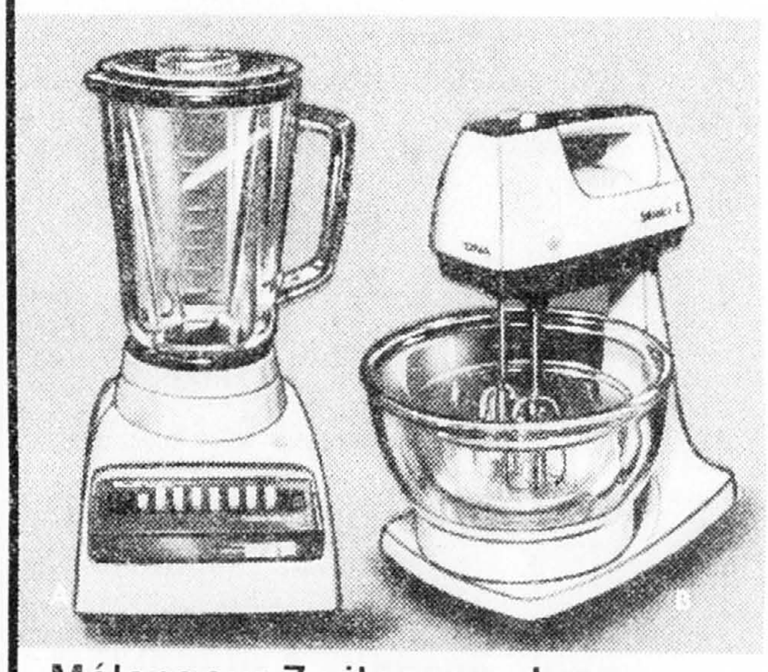

Mélangeur 7 vitesses «Iona»

A. Rabais 6.99. Notez les caractéristiques suivantes: commutateur pour action pulsatrice, récipient en verre 48 oz avec couvercle étanche et godet-mesure 2 oz. Accessoires de coupe amovibles, espace de rangement pour cordon. Ton amande. Modèle BPD54D2.

Prix ord. Simpsons 46.98 **39.99**

Mélangeur 3 vitesses «Iona»

B. Rabais 4.99. Modèle «Power Plus» de luxe avec base et soucoupe. Contrôle sous le pouce et éjecteur de fouets. 2 bols à mélanger en verre. Peut être utilisé comme mélangeur portatif. Ton amande. Modèle R30PBD2.

Prix ord. Simpsons 37.98 **32.99**

Combiné de cuisine «Braun»

D. Rabais 29.99. Ce combiné de cuisine travaille presque aussi bien que vous! Commutateur 3 vitesses incorporé, plus réglage pour très basse vitesse. 2 bols, batteur, fouet, crochet à pâte et spatule inclus. Moteur 400 watts. Modèle KM 321.

Prix ord. Simpsons 229.98 **199.99**

Rabais 4.99 à 9.99 — Accessoires

		Prix ord. Simpsons	
D1.	Pour hacher la viande. Modèle KGZ2.	89.98	79.99
D2.	Pour déchiqueter. Modèle KS32.	76.98	69.99
D3.	Pour moudre le café. Modèle MXK.	24.98	19.99
D4.	Pour mélanger avec récipient. Modèle KX32.	47.98	39.99

Venez, écrivez ou composez 842-7221 jour et nuit

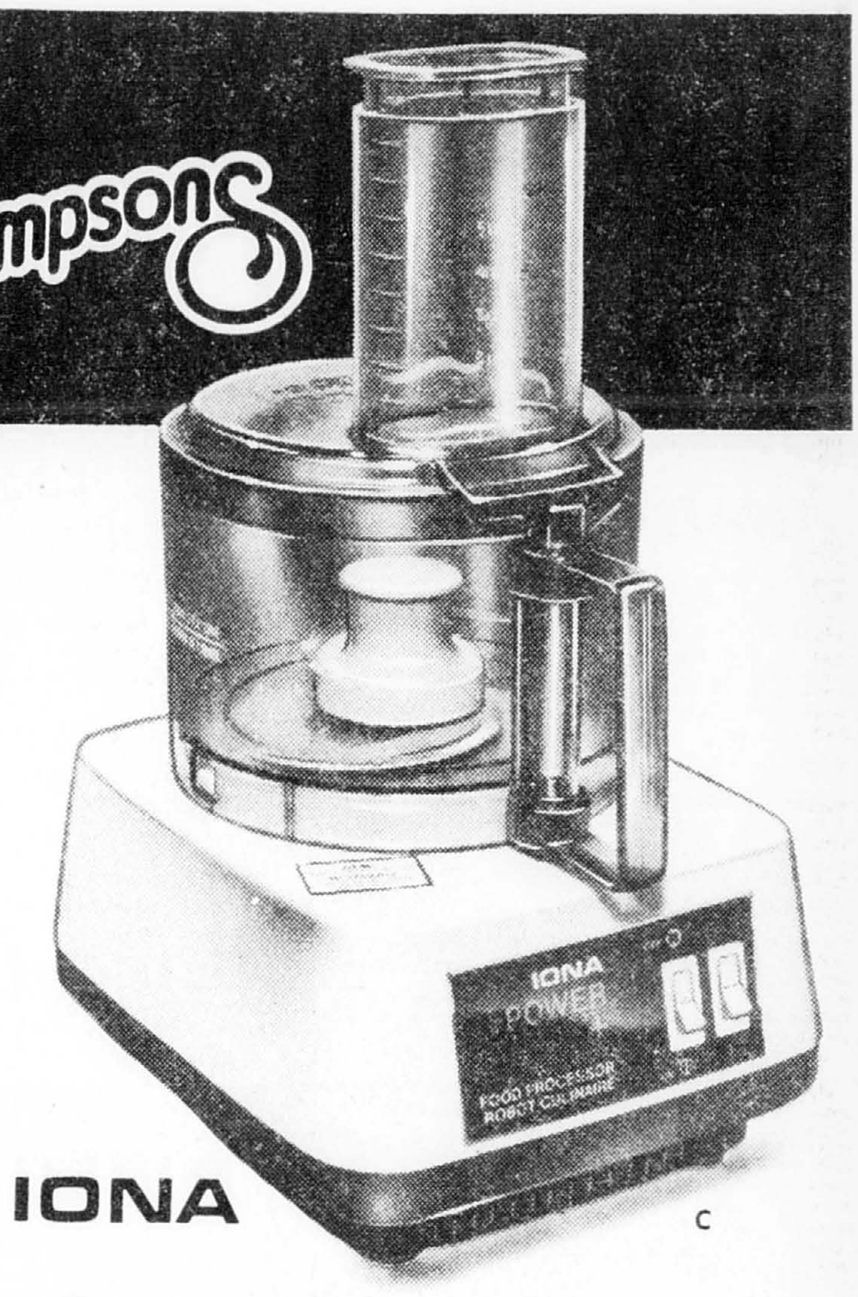

IONA C

Robot culinaire «Iona»

C. Rabais 29.99. Ce nouveau modèle «Power Plus» coupe, tranche, râpe, fouette, mélange et pétrit la pâte! Comprend: lames pour trancher, déchiqueter, couper et mélanger, spatule, godet-mesure/pousse-aliments. Moteur à entraînement direct. Boutons pour vitesse pulsatrice et mise en marche/arrêt. Frein rapide pour arrêter l'appareil en environ 2 secondes. Modèle FP31.

Prix ord. Simpsons 119.98 **89.99**

Rayon 426, au cinquième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

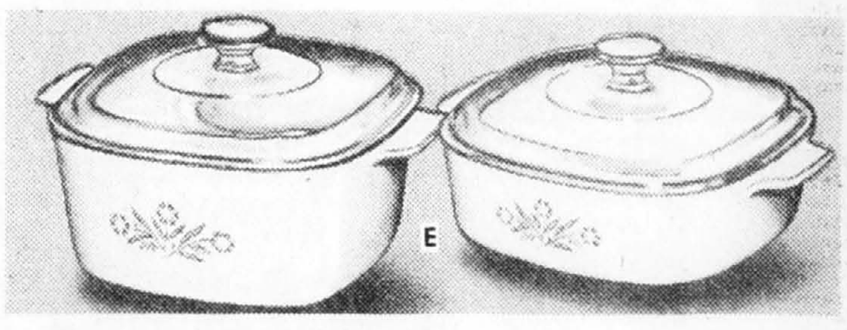

E

Ensemble «Corning»

E. Casseroles «Corning» toujours très en demande! Vont au lave-vaisselle, au four ordinaire et au four à micro-ondes. L'ensemble comprend: casseroles couvertes 2 litres et 3 litres. Motif bleuet sur fond blanc.

Prix Simpsons **22.99**

Venez rencontrer un des plus
grands chefs de Montréal...
...chez Simpsons centre-ville

Vous le verrez préparer des recettes délicieuses et vous pourrez goûter aux plats à la fin de cette démonstration.

Mardi le 10 février de midi à 14h.

M. ANTONIO DELL'ORIFICE, président et chef exécutif des Salles Buffet Villa Santa Maria. Il immigra au Canada en 1967 et devint chef à l'Hôtel Reine-Elizabeth. En 1978 il fut en charge du restaurant du Pavillon de l'Italie à Terre des Hommes. En 1979 il devint président des «Salles Buffet Villa Santa Maria».

M Antonio Dell'Orifice préparera des Saltimboca alla Romana (filets de veau) et des Penne Romanoff (pâtes italiennes).

Mercredi le 11 février, M. Tony Barone, chef exécutif de l'Hôtel Château Champlain, préparera du poulet sauté et des ananas au Grand Marnier.

Simpsons MD

QUÉBEC
De nos correspondants

Le sommet de Montréal surpassera celui de Montebello

■ Le sommet économique de Montréal sera plus important que celui de Montebello.

Le secrétariat des conférences socio-économiques se voit dans l'obligation, de ce temps-ci, de refouler beaucoup d'agents intéressés à participer au sommet économique de Montréal à cause du trop grand nombre de participants inscrits.

L'événement qui doit se tenir à l'hôtel Méridien les 4, 5 et 6 mars prochains enregistre déjà quelque 180 participants ce qui surpasse tous les autres sommets socio-économiques qui se sont tenus au Québec, y compris celui de Montebello.

Le directeur du Secrétariat des conférences, M. Gilles Châtelois, espère seulement que la campagne électorale ne sera pas déclenchée avant la tenue du sommet car cela aurait pour effet de l'annuler ou de le reporter sine die.

Pour l'instant, les préparatifs vont bon train. L'Office de planification et de développement du Québec a préparé un document qui fait état de la situation économique du Grand Montréal et les intervenants se sont réunis à quelques reprises autour d'une table de concertation afin de mettre de l'avant une série de propositions et de plans d'action.

Cinq thèmes majeurs feront l'objet de discussions autour de la table. D'abord, le cas des aéroports de Dorval, Mirabel et Saint-Hubert puis celui du port de Montréal. Le troisième sujet, le plus chargé et sans doute le plus important, se penchera sur la transformation manufacturière. On y abordera la situation de l'industrie traditionnelle en regard des négociations du GATT, des secteurs à croissance rapide, des équipements de transport et de l'espace industriel.

Le secteur du tertiaire moteur sera également étudié, en particulier le cas de la Bourse de Montréal qui vient d'être reléguée au troisième rang des bourses canadiennes après Vancouver. Enfin, le secteur du Tourisme fera aussi l'objet d'un examen spécial en relation avec le centre des congrès et l'accueil des visiteurs.

La table centrale sera entourée par 26 fauteuils qu'occuperont six représentants des municipalités, six par les gens d'affaires, six par les syndicats, six par le gouvernement et deux par le mouvement coopératif. C'est autour de cette table que des consensus seront dégagés. Dans les gradins, 71 participants politiques auront accès aux discussions et 82 conseillers des intervenants viendront seconder leurs représentants. Enfin, on comptera au moins 27 observateurs.

Trudeau et J.-Y. Morin pourront toujours enseigner à l'Université de Montréal

Deux personnalités politiques actuelles, le premier ministre Trudeau et le ministre d'État au Développement culturel et scientifique, M. Jacques-Yvan Morin, auront toujours la possibilité de réintégrer leur chairs de droit international à l'Université de Montréal, advenant un abandon de leur carrière politique. En effet, comme ces deux politiciens ont obtenu un congé sans solde de l'Université avant la signature de la convention collective du corps professoral en 1976, contrat qui stipule que les congés ne sont plus renouvelables après dix ans d'absence, ils pourront toujours réintégrer leur poste.

Selon le directeur du personnel enseignant, M. Normand Cinq-Mars, il s'agit des deux seules exceptions actuellement enregistrées par l'Université de Montréal.

Chauveau: la parole est au chef libéral

Les militants libéraux du comté de Chauveau attendent avec appréhension la décision que devra prendre incessamment le chef du parti, M. Claude Ryan, quant à l'opportunité de tenir un congrès de nomination pour le choix d'un candidat devant le refus d'un aspirant, Me Michel Renaud, de céder sa place à l'ex-sous-ministre de la Justice, Me René Dussault.

Après que ce dernier eut annoncé la semaine dernière son intention de solliciter l'investiture libérale dans le comté, son adversaire, Me Renaud, s'est empressé de faire signer par 25 militants sa déclaration de candidature comme le stipule les règlements du parti. Or, celle-ci doit être approuvée par le chef du parti avant de passer à l'étape de la convention.

Comme c'est devenu un secret de polichinelle que Me Dussault a obtenu l'aval de la direction de la rue Gilford à Montréal pour être le seul candidat officiel de Chauveau, les chefs de secteur du parti dans le comté se demandent comment M. Ryan va pouvoir se sortir de ce guêpier.

Pour la majorité d'entre eux, si M. Ryan décide de parachuter l'ex-sous-ministre, celui-ci devra se débrouiller tout seul pour se faire élire aux élections générales.

Claude-V. MARSOLAIS

Deux meurtres

■ Les policiers de Longueuil tentaient d'élucider hier les corconstances entourant la mort violente de Jean-Jacques Rose, 40 ans, atteint d'une quinzaine de coups de couteau et dont le corps a été trouvé samedi matin par son frère jumeau Jean-Claude, dans la cour arrière où il habitait au 837 Cartier à Longueuil.

Au moment de sa découverte, la victime ne portait qu'un pantalon et les policiers en déduisent qu'elle aurait été assaillie à l'intérieur de son appartement avant d'être déposée à cet endroit.

Les enquêteurs ont relâché un témoin en après-midi après interrogatoire et ils affirmaient hier qu'un autre individu, dont ils ont une bonne description, était activement recherché relativement à cette affaire.

D'autre part, Mme Suzanne Simard, 43 ans, est décédée tôt hier matin à l'intérieur de son logement du 2140 de la Salle, dans l'Est de Montréal, après avoir été frappée de plusieurs coups de marteau.

Quelques heures après l'agression mortelle, son mari, M. Yvon Simard, 37 ans, s'est rendu au poste 52 pour informer les policiers qu'ils trouveraient à l'adresse indiquée le corps de sa femme, morte ou vivante. C'est ainsi que les policiers ont découvert le cadavre de la victime, dont le crâne était fracassé.

LE PQ DE MONTRÉAL-CENTRE

Les préoccupations sociales au centre des discussions

■ «On a encore du souffle», a lancé samedi le ministre Claude Charron devant une centaine de partisans de Montréal-Centre qui venaient de passer la journée à étayer les éléments destinés à constituer la plateforme électorale pour les 17 comtés de Montréal.

Cet exercice, que les instances péquistes régionales ont réalisé ou réaliseront prochainement dans tous les coins du Québec, aura somme toute permis de donner un dernier coup de pinceau au programme que le parti soumettra à la population dans l'espoir de continuer son action gouvernementale pour un autre quatre ans.

«Comme nous avons rempli la vaste majorité de nos promesses de 1976, j'ai pleinement confiance dans la population qui, satisfaite de nos réalisations, voudra certainement que l'on fasse un autre bout de chemin comme gouvernement», de dire le ministre Charron.

«D'autant plus, a-t-il ajouté, que le projet constitutionnel de Trudeau sera pour nous une excellente carte de crédit lorsque nous cognerons à la porte des citoyens. C'est une entrée de crédit sans précédent au plan politique. Même ceux qui ont dit non au référendum de mai 1980 se joindront à nous pour défendre la cause du Québec. Quel autre parti que le nôtre est en mesure de protéger les intérêts du Québec?»

PIERRE BELLEMARE

Claude Charron

Le colloque de samedi, auquel le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin a activement participé, a d'ailleurs été marqué par des interventions au niveau de la vie scolaire à Montréal et aussi dans le domaine du transport et de l'aménagement des espaces verts.

Mais l'habitation a pris une grande importance dans le cadre des discussions et plusieurs mesures concrètes ont été adoptées. Dans l'ensemble, rien d'essentiellement neuf n'est toutefois surgi du colloque et là n'était pas l'objectif, puisqu'il s'agissait une fois de plus, de polir le projet de programme qui sera finalement fignolé par les grands stratèges du PQ.

Ainsi, on suggère plusieurs moyens de favoriser l'accès à la propriété, d'encourager la création de logements pour étudiants, d'utiliser les terrains de l'usine Angus pour la construction de logements à loyer modéré au milieu d'un parc d'industries légères, d'instaurer un régime de répartition des «mauvais risques» d'incendie entre les sociétés d'assurances et de prévoir un programme de relogement sur-le-champ au profit des sinistrés jetés à la rue.

On suggère aussi un plan d'aménagement des abords du boulevard Ville-Marie (en voie de prolongation vers l'Est) en tenant compte des besoins en matière d'équipements de loisirs, d'espaces verts, de logement, de lutte à la pollution par le bruit...

En matière d'éducation, on propose surtout l'imposition d'un moratoire sur les fermetures d'écoles de quartier qu'on pourrait récupérer à d'autres fins communautaires, ainsi que l'intégration progressive des écoles privées au système public. A l'invitation de Louise Harel, candidate dans Maisonneuve, les participants au colloque ont penché en faveur de l'établissement d'un système pluraliste sur l'Ile de Montréal où les commissions scolaires jouiraient d'une large autonomie.

Au niveau du transport: intégration des réseaux (CTCUM-CTL-CTRSM) quant à la correspondance, gratuité pour étudiants et personnes âgées, création de corridors pour autobus, accessibilité aux cyclistes dans le métro Longueuil-Montréal...

Pour régler enfin l'éternel problème du taxi à Montréal, on est revenu à la charge avec une proposition qui permettrait de réduire le nombre de permis de 20 pour cent par une politique de rachat (volontaire) des permis par l'Etat, une mesure qui pourrait coûter environ $10 millions.

ANGLAIS
COURS DE CONVERSATION
LPS®
UN COURS FAIT SUR MESURE
L.P.S. vous offre des cours dans les villes suivantes; Montréal, Laval, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Trois-Rivières, Shawinigan, Granby, Sorel, Joliette et Québec.
ANGLAIS/ESPAGNOL
I) Cours individuels III) Cours Capsule*
II) Cours en groupe
LPS (Langues, Productions, Services, Ltée)
Permis du Ministère de l'Éducation No 370524 (culture personnelle)
Pour renseignements sur heures, durée et coût, demandez notre prospectus (sans engagement de votre part).
Montréal 878-2821 Québec 529-0331
autres villes 1-800-361-6526
(directement et sans frais)

YMCA
-RAQUETBALL
-SQUASH
-PISCINE
-CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
YMCA Centre-Ville
1450, rue Stanley
Montréal
Tél: 849-8393
valide pour nos abonnés actuels
AVEC UN ABONNEMENT D'UN AN OBTENEZ 25% DE RÉDUCTION POUR VOTRE CONJOINT
offre valide jusqu'au 9 mars 1981
YMCA

NOUVEAU!
Régulière et King Size
ROTHMANS DE PALL MALL
MONDIALEMENT REPUTÉE DEPUIS 1890
Rothmans
EXTRA LÉGÈRE

La première cigarette extra légère dotée de la véritable saveur Rothmans.
Rothmans: première au monde pour sa qualité et son bon goût
Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - Régulière et King Size: "goudron" 8 mg, nic. 0.8 mg.